



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

8

1759,10,1

Eur. s. Mercure
511⁻ - 1759, 10, 1

<36626079670017

<36626079670017

Bayer. Staatsbibliothek

S

MERCURE

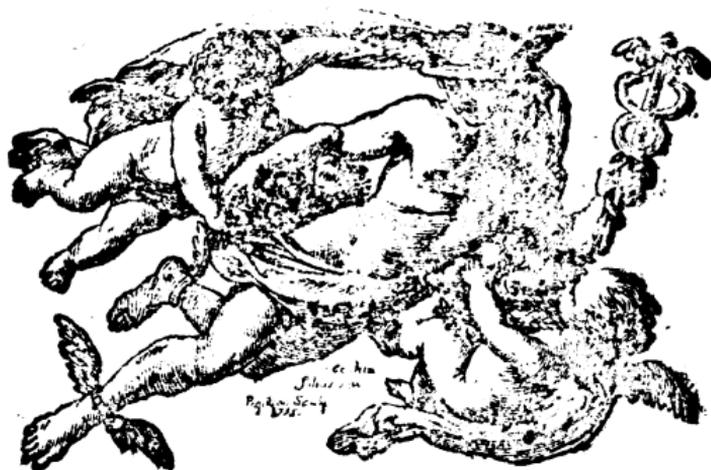
DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE. 1759.

PREMIER VOLUME.

Diversité . c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoir.
JORRY, vis à-vis la Comédie Française.
PISSOT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

**BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.**

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Sainte Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. MARMONTEL, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

*On supplie les personnes des Provinces
d'envoyer par la poste , en payant le droit ,
le prix de leur abonnement , ou de donner
leurs ordres , afin que le payement en soit
fait d'avance au Bureau.*

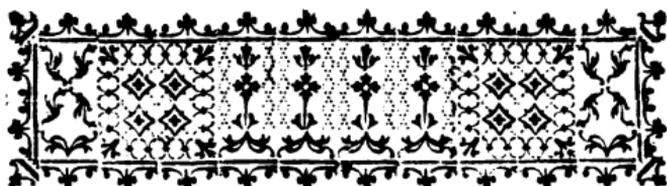
*Les paquets qui ne seront pas affranchis ,
resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des
Livres , Estampes & Musique à annoncer ,
d'en marquer le prix.*

On peut se procurer par la voie du
Mercure le Journal Encyclopédique &
celui de Musique , de Liège , ainsi que
les autres Journaux , Estampes , Livres &
Musique qu'ils annoncent.

*Le Nouveau Choix de Pièces tirées des
Mercures & autres Journaux , par M.
Marmontel , se trouve aussi au Bureau
du Mercure. Le format , le nombre de
volumes & les conditions sont les mêmes
pour une année.*

Il prie Messieurs les Abonnés du Mer-
cure de vouloir bien prendre cette qualité
en signant les Avis & les Pièces qu'ils lui
envoient.



MERCURE

DE FRANCE.

OCTOBRE. 1759.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

LE SINGE A LA COUR,

F A B L E.

UN Singe feisoit à la Ville
Des tours qui firent tant de bruit,
Que le Lion en fut instruis,
Et voulut qu'à la Cour, d'une façon civile,
Notre plaisant fût introduit.
Le Lion rit d'abord de la plaisanterie.
Le Singe, très-fertile en mines, en bons mots,

A ij

6 MERCURE DE FRANCE.

Avoit pris pour objet de sa bouffonerie
L'Ane, le Bœuf & d'autres sots,
Victimes, par état de notre raillerie.

Mais enhardi par un succès
Qui devoit exciter plutôt sa défiance,
Le Singe ayant osé, faute d'expérience,
Attaquer follement dans ses plaisans accès
Le Léopard, le Tigre, & le Lion lui-mêmes;
Son talent indiscret passa pour un blasphème,
Et la Cour lui fit son procès.

De la fureur de contrefaire,
Du desir de railler râchons de nous défaire;
Tôt ou tard il conduit à de fâcheux excès.
Il offense toujours, quoique l'on puisse faire;
Les sexes, les états, les âges & les rangs:
Chez les inférieurs, c'est le jeu des Tyrans,
Chez les égaux c'est une affaire;
Et c'est un crime chez les Grands.

E P I T R E

DE M. M***.

*A GRIBOURY, petite Moineau qu'il
élevoit dans sa prison.*

Vous n'avez qu'à former des vœux,
Je suis prêt à les satisfaire.

Petit Moineau , je veux vous rendre heureux ;

C'est tout le bien qu'à présent je puis faire.

Éclos , nourri dans la maison ,

Vous ignorez des champs les plaisirs & les peines ;

Et pour votre bonheur , privé de la raison ,

Vous ignorez aussi les misères humaines :

Cette triste prison où je suis confiné ,

Est pour vous un lieu comme un autre.

Vivez-y donc heureux comme un prédestiné ;

Faites-y mon plaisir , je prendrai soin du vôtre.

Bien loin de vous j'écarterai les chars.

Un fidèle barbet , nuit & jour à la quête ,

Vieux routier qui connoit ces subtils scélérats ,

De vos jours précieux me répond sur sa tête.

Prenez en sûreté tous vos petits ébats.

De mets friands & délicats

Je vous ferai chère complete.

Nul Médecin fâcheux ne prêchera la diète :

Vous toucherez à tous les plats ,

Et bien souvent à mon assiette.

Si par hazard vous daignez convoiter

Quelque morceau que ma main indiscrette

A ma bouche veuille porter ,

Fâchez-vous , pincez-moi , volez sur ma fourchette ,

Et sur ma lèvre enfin venez-le becqueter.

Ce n'est pas tout de faire bonne chère ,

Il faut encor songer à la santé ,

Et pour voir à la propreté.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Tous les matins, de l'eau nouvelle & claire
Vous offrira la douceur de choisir
Les délices du bain, ou de boire à loisir.
Dans un petit réduit que le Soleil éclaire,
J'ai fait tout exprès ramasser
Un tas de sable & de poussière,
Où follement vous irez vous placer
Pour y faire la poussinière.
Là je vous vois blotti, puis sémillant,
Battre de l'aile & gratter en arrière,
Et tout-à-coup venir en sautillant
Auprès de moi mendier des caresses.
Eh ! qui pourroit y résister ?
Moineau charmant ! les plus belles Maîtresses
Avec bien moins d'attraits, savent les exciter.
Du moins chez vous tout est sincère.
Quand vous me caressez, je suis sûr de vous plaire ;
Chez les Belles, Hélas ! le plaisir décevant
Se donne & se reçoit sans amour bien souvent :
Mais déjà vous portez cette cravatte noire,
Ornement dont Vénus décora les Moineaux
Pour avoir célébré sa gloire,
Et mieux & plus souvent que les autres oiseaux ;
Griboury, de mes soins vous pouvez tout attendre,
Je vous donnerai dès demain
Une compagne jeune & tendre.
Toujours d'accord, puissiez-vous rendre
A Vénus, à l'Amour, des hommages sans fin.

 STANCES

*A Madame la Princesse de C***. Par
M. de M***. Mousquetaire gris.*

QU'OSEROIT-ON vous présenter ?

De tous les biens, Amour vous a pourvue.
Beauté, grace touchante, & douceur ingénue ;
A ces dons précieux que peut-on ajouter ?

Les roses qu'au printems le zéphir fait éclore ;
De vos charmes naissans valent-elles les fleurs ?

Si ces bouquets flatent par leurs couleurs ,
L'éclat de ce beau teint flatte bien plus encore.

Tous ces pompeux chiffons, tous ces brillans atours
Vous conviennent-ils davantage ?

Non, non, pour enchaîner le cœur le plus volage,
Vous n'avez pas besoin de leurs foibles secours.

Il est un don pourtant où vous pourriez prétendre,
C'est le seul que vous n'avez pas.

En l'acceptant, couronnez vos appas :
Vous fait-il tant de peur, Iris ? . . . C'est un cœur
rendre.

Ce cœur jusqu'à ce jour en secret a brulé ;
Le voulez-vous ? parlez ; je sçai bien où le prendre.
Que dis-je ? c'est à vous, Iris, de me le rendre ;
C'est vous qui me l'avez volé.

A ▼

MADRIGAL

*Sur les mains de Madame de M***.**Par M. son époux.*

Ces belles mains blanches & potelées,
 Sur celles de Vénus ont été modélées.
 Quand l'Amour eut formé cet ouvrage charmant,
 Il s'applaudit, puis délicatement
 Il le posa sur un monceau de roses :
 Et de là vient qu'au bout des doigts d'Iris
 Nous admirons ce charmant coloris
 Qu'ont ces aimables fleurs nouvellement écloses.

VERS

*A Madame la Duchesse D***.**Sur son mariage.*

VÉNUS, par sa lumière tendre,
 Invite les cœurs à l'amour.
 L'Aurore commence à répandre
 Les roses naissantes du jour.
 Le silence embrasse la terre ;
 Dans les airs soufflent les zéphirs ;
 Et jusqu'au séjour du tonnerre
 Je vois voltiger les plaisirs.

Mais quel spectacle s'offre à mon ame étonnée !
 A la voix de l'Amour, l'Olympe s'est ouvert.

De deux myrthes unis la voute est couronnée,
Un Dieu sort sur un char du mystère couvert.

Il part, le char vole.
Dans les champs d'Eole
Vénus le conduit.
L'Amour le précède,
Le plaisir le suit ;
Et quand il s'enfuit,
L'enjouement succède.
Sur ce char brillant,
D'un air nonchalant,
Les ris se balancent ;
De leurs doux concerts
Les accords s'élancent
Au plus haut des airs.
La pudeur sévère
Recient du mystère
Le voile agité.
Aussi pure qu'elle
Suit la volupté,
Qui tient sous son aile
La félicité.

Dans les fertiles champs d'une belle contrée,
Où le Soleil est pur comme au regne d'Astée,
Lieux où l'esprit est vif autant que les attraits,
Non loin des bords charmans, où rapide en sa
course,

12 MERCURE DE FRANCE.

Plus près des mers que de la source ,
Le Rhône, de son urne épanche les bienfaits,
Le Char s'est arrêté. Quelque tendre mystère
Y va bientôt à mes yeux s'accomplir.

Je vois la terre s'embellir ,

Et retracer les Jardins de Cithère.

Un Temple de l'Hymen s'éleve en ce séjour ;
Sur des ailes de feu l'Amour y vole & l'ouvre ;
Le Dieu descend du Char ; il entre, il se découvre :

Je vois l'Hymen tel qu'à son plus beau jour,
Le siècle d'Or en adora l'Empire ,

Père des vrais plaisirs , ami du tendre Amour ,
Il inspire l'Amour , comme l'Amour l'inspire.

Sur son autel deux cœurs sont enchaînés ;

Par la vertu tous les deux sont ornés :

L'un des beautés enchanteresses

Présente les traits gracieux ;

L'autre a de la grandeur des traits plus glorieux ;

L'un tel qu'on peint les cœurs des aimables
Déeses ,

L'autre tel qu'on peint ceux des plus augustes
Dieux.

L'Hymen va les lier d'une chaîne éternelle ;

Il a pris pour flambeaux les flambeaux de l'A-
mour ;

L'Amour y brule en volant à l'entour

Le bout trop léger de son aile ,

Et l'Hymen l'épine cruelle

Cui souvent reste dans les cœurs
Après qu'on a fané les fleurs
Dans une yvresse mutuelle.

Des parfums délicats l'autel est embaumé ;

La volupté jette des roses
Du souffle de Cypris écloses ,

Dans un feu pur par l'Amour allumé.

Le Dieu presse le sacrifice ;

Et ses freres à demi-nuds ,

Après les Hymnes de Vénus ,

Gardent un silence propice.

Tout s'empresse à les imiter.

Le zéphir retient son haleine ;

Les ris osent sourire à peine ;

Le plaisir craint de palpiter.

Junon , du haut de l'empirée ,

A travers la plaine azurée ,

Bientôt fait entendre sa voix.

A ce signal , tout à la fois

L'Hymen & l'Amour lui répondent :

Sous les auspices du bonheur ,

Ils serrent les cœurs , les confondent ,

Et n'en forment qu'un même cœur.

La volupté. . . Mais le mystère

Sur mes yeux tire son rideau ,

Et des mains de ma Muse austère

Je sens échapper le pinceau.

Dans les transports de l'allégresse ,

74 MERCURE DE FRANCE

Couple heureux, comblez vos desirs,
Que les feux de votre tendresse
Se nourrissent de vos plaisirs.
Tant que la couche nuptiale
A pour duvet les aîles de l'Amour,
L'Hymen n'est qu'à son premier jour.
Dans leur course toujours égale,
Les plaisirs aux plaisirs succèdent tour-à-tour.

O vous dont mes crayons dessinant l'hyménée,
N'ont pû dans leurs rapides traits
Retracer les brillans attraits,
De votre illustre destinée
Ma Muse suivra l'heureux cours.

Un jour je vous peindrai dans les bras de Lucine,
Augmentant la troupe divine
Ou des Graces ou des Amours.

Par M. L. R. d'Avignon.

IMPRECATION contre un indiscret.

*CAVE, cave; namque in malos afferrimus
parata tollo cornua. Horat.*

O Vous filles d'enfer, sanglantes Euménides,
Gourez un barbare plaisir :
Une amante outragée à vos mains homicides,
Livrez un indiscret à punir.

Que vos bras soient armés de cent torches ar-
dentes ;

OCTOBRE. 1759. 29

Montrez vos horribles cheveux :

Et lorsqu'il vaudra fuir vos flammes dévorantes ,
Ceignez-le de serpents affreux.

En exerçant sur lui les plus cruelles peines
Prolongez longtemps son trépas ;
Mais à tous les Mortels , Déeses inhumaines ,
Voilez l'empreinte de vos pas.

Sans quoi tous ses amis , prompts à suivre vos
traces ,
De leurs corps feroient des remparts ;
Et pour le conserver , les Muses & les Graces
S'exposeroient à vos regards.

Les neuf Sœurs à l'envi , dans leur claire fon-
taine ,
Éteindront vos brulants flambeaux ;
Et de tous vos serpens rendront la fureur vaine ;
En leur présentant des pavots.

Ces célestes faveurs arment votre colère ;
Assouvillez votre fureur ,
Punissez un ingrat , qui fait du don de plaire ,
L'art d'abuser un tendre cœur.

Cléopatre captive a conservé sa gloire ,
Malgré les efforts du vainqueur.
L'ingrat ne paroïsoit me céder la victoire ;
Que pour mieux me ravir l'honneur.

Perfide , que sert-il que tu sois incapable
De trahir un secret d'Etat ?

16 MERCURE DE FRANCE.

Divulguer les faveur d'une Maîtresse aimable,
Est-ce donc un moindre attentat ?

Mes vœux sont exaucés, j'apperçois les furies
Par lambeaux déchirer son corps ;
Et dévorer un cœur, qui de ses perfidies,
Ne sentit jamais de remords.

Jusqu'aux enfers, Amour, pour venger cet outrage
D'une amante accomplis les vœux !
De trois divinités qui secondent ma rage,
Rends-le pour toujours amoureux.

LA BERGERE DES ALPES.

ANECDOTE MODERNE.

DANS les montagnes de Savoye, non loin de la route de Briançon à Modave, est une vallée solitaire, dont l'aspect inspire aux voyageurs une douce mélancolie. Trois collines en amphithéâtre où sont répandues de loin en loin quelques cabanes de Pasteurs, des torrens qui tombent des montagnes, des bouquets d'arbres plantés çà & là, des pâturages toujours verts, font l'ornement de ce lieu champêtre.

La Marquise de Fonrose retournoit de

France en Italie avec son époux. L'effieu de leur voiture se rompit ; & comme le jour étoit sur son déclin , il fallut chercher dans cette vallée un asyle où passer la nuit. Comme ils s'avançoient vers l'une des cabanes qu'ils avoient aperçues , ils virent un troupeau qui en prenoit la route , conduit par une Bergère dont la démarche les étonna. Ils approchent encore , & ils entendent une voix céleste dont les accens plaintifs & touchans faisoient retentir les échos.

» Que le Soleil couchant brille d'une
 » douce lumière ! C'est ainsi , disoit-elle,
 » qu'au terme d'une carrière pénible ,
 » l'ame épuisée va se rajeunir dans la
 » source pure de l'immortalité. Mais hé-
 » las , que le terme est loin , & que la
 » vie est lente ! » En disant ces mots , la
 Bergère s'éloignoit , la tête inclinée ; mais la négligence de son attitude sembloit donner encore à sa taille & à sa démarche plus de noblesse & de majesté.

Frappés de ce qu'ils voyoient , & plus encore de ce qu'ils venoient d'entendre , le Marquis & la Marquise de Fonrose doublèrent le pas pour atteindre cette Bergère qu'ils admiroient ; mais quelle fut leur surprise , lorsque sous la coëffure la plus simple , sous les plus humbles vê-

18 MERCURE DE FRANCE

remens , ils virent toutes les graces , toutes les beautés réunies ! Ma fille , lui dit la Marquise , en voyant qu'elle les évitoit , ne craignez rien , nous sommes des voyageurs qu'un accident oblige à chercher dans ces cabanes un refuge pour attendre le jour : voulez-vous bien nous servir de guide ? Je vous plains , Madame , lui dit la Bergère , en baissant les yeux & en rougissant ; ces cabanes sont habitées par des malheureux , & vous y serez mal logée. Vous y logez sans doute vous-même , reprit la Marquise ; & je puis bien supporter une nuit les incommodités que vous souffrez toujours. Je suis faite pour cela , dit la Bergère , avec une modestie charmante. Non certainement , dit le Marquis qui ne put dissimuler plus longtemps l'émotion qu'elle lui causoit , & la fortune est bien injuste ! Est-il possible , aimable personne , que tant de charmes soient ensevelis dans ce désert , sous ces habits ? La fortune , Monsieur , reprit Adelaïde (c'étoit le nom de la Bergère) la fortune n'est cruelle que lorsqu'elle nous ôte ce qu'elle nous a donné. Mon état a ses douceurs pour qui n'en connoît pas d'autre , & l'habitude vous fait des besoins que n'éprouvent pas les Pasteurs. Cela peut être , dit M. de Fonrose ,

pour ceux que le Ciel a fait naître dans cette condition obscure ; mais vous, fille étonnante, vous que j'admire, vous qui m'enchantez, vous n'êtes pas née ce que vous êtes ; cet air, cette démarche, cette voix, ce langage, tout vous trahit. Deux mots que vous venez de dire annoncent un esprit cultivé, une ame noble. Achevez, apprenez-nous quel malheur a pu vous réduire à cet étrange abaissement. Pour un homme dans l'infortune, répondit Adelaïde, il y a mille moyens d'en sortir ; pour une femme, vous le sçavez, il n'y a de ressource honnête que la servitude, & dans le choix des Maîtres on fait bien, je crois, de préférer les bonnes gens. Vous allez voir les miens ; vous ferez charmés de l'innocence de leur vie, de la candeur, de la simplicité, de l'honnêteté de leurs mœurs.

Comme elle parloit ainsi, on arrive à la cabane. Elle étoit séparée par une cloison de l'étable où l'inconnue fit entrer ses moutons, en les comptant avec l'attention la plus sérieuse, & sans daigner s'occuper davantage des étrangers qui la contemploient. Un vieillard & sa femme, tels qu'on nous peint Philémon & Baucis, vinrent au-devant de leurs hôtes, avec cette honnêteté villageoise

20 MERCURE DE FRANCE.

qui nous retrace l'âge d'Or. Nous n'avons à vous offrir, dit la bonne femme, que de la paille fraîche pour lit, du laitage, du fruit & du pain de seigle pour nourriture ; mais le peu que le Ciel nous donne nous le partagerons avec vous de bon cœur. Les voyageurs, en entrant dans la cabane, furent surpris de l'air d'arrangement que tout y respiroit. La table étoit d'une seule planche du noyer le mieux poli ; on se miroit dans l'émail des vases de terre destinés au laitage. Tout présentoit l'image d'une pauvreté riante, & des premiers besoins de la nature agréablement satisfaits. C'est notre chère fille, dit la bonne femme, qui prend soin du ménage. Le matin avant que son troupeau s'éloigne dans la campagne, & tandis qu'il commence à paître autour de la maison l'herbe couverte de rosée, elle lave, nettoye, arrange tout avec une adresse qui nous enchante. Quoi ! dit la Marquise, cette Bergère est votre fille ? Ah, Madame ! Plût au Ciel, s'écria la bonne vieille ! C'est mon cœur qui la nomme ainsi, car j'ai pour elle l'amour d'une mère ; mais je ne suis pas assez heureuse pour l'avoir portée dans mon sein ; nous ne sommes pas dignes de l'avoir fait naître. . Qui est-elle donc ? D'où

vient-elle ? & quel malheur l'a réduite à la condition des Bergers ? . Tout cela nous est inconnu. Il y a quatre ans qu'elle vint en habit villageois s'offrir pour garder nos troupeaux : nous l'aurions prise pour rien , tant sa bonne mine & la douceur de sa parole nous gagnolent le cœur à l'un & à l'autre. Nous nous doutâmes qu'elle n'étoit pas née Villageoise , mais nos questions l'affligeoient , & par respect nous nous en abstinmes. Ce respect n'a fait qu'augmenter à mesure que nous avons mieux connu les qualités de son ame ; mais plus nous voulons nous abaisser devant elle , plus elle s'humilie devant nous. Jamais fille n'a eu pour ses pere & mere des attentions plus soutenues ni des empressemens plus tendres. Elle ne peut nous obéir , car nous n'avons garde de lui commander ; mais il semble qu'elle nous devine , & tout ce que nous pouvons souhaiter est fait avant que nous nous apercevions qu'elle y pense. C'est un Ange descendu parmi nous pour consoler notre vieillesse. Et que fait-elle actuellement dans l'étable , demande la Marquise ? . Elle donne au troupeau une litière fraîche ; elle trait le lait des brebis & des chèvres. Il semble que ce laitage pressé de sa belle main en devienne plus deli-

22 MERCURE DE FRANCE.

cat ; moi qui vais le vendre à la Ville , je ne puis suffire au débit : on le trouve délicieux. Cette chère enfant s'occupe en gardant ses troupeaux à des ouvrages de paille & d'ozier que tout le monde admire. Je voudrois que vous vissiez avec quelle adresse elle entrelasse le jonc flexible. Tout devient précieux sous ses doigts. Vous voyez , Madame , poursuivit la bonne vieille, vous voyez ici l'image d'une vie aisée & tranquille : c'est elle qui nous la procure. Cette fille céleste n'est occupée qu'à nous rendre heureux. Est-elle heureuse elle-même , demanda M. de Fonrose ? Elle tâche de nous le persuader , reprit le vieillard ; mais j'ai fait souvent appercevoir à ma femme qu'en revenant du pâturage elle avoit les yeux mouillés de larmes , & l'air du monde le plus affligé. Dès qu'elle nous voit , elle affecte de sourire ; mais nous voyons bien qu'elle a quelque peine qui la consume : nous n'osons la lui demander. Ah , Madame ! quelle pitié me fait cette enfant lorsqu'elle s'obstine à mener paître ses troupeaux malgré la pluie & la gélée ! Cent fois je me suis mise à genoux pour obtenir qu'elle me laissât prendre sa place ; ma prière a été inutile. Elle s'en va au lever du soleil , & revient le

soir transie de froid. Jugez, me dit-elle avec tendresse, si je vous laisserai quitter votre foyer, & vous exposer à votre âge aux rigueurs de la saison. A peine y puis-je résister moi-même. Cependant elle apporte sous son bras le bois dont nous nous chauffons; & quand je me plains de la fatigue qu'elle se donne, laissez, laissez, dit-elle, ma bonne mere, c'est par l'exercice que je me garantis du froid, le travail est fait pour mon âge. Enfin, Madame, elle est bonne autant qu'elle est belle, & mon mari & moi nous n'en parlons jamais que les larmes aux yeux. Et si on vous l'enlevait? demanda la Marquise. Nous perdriens, interrompit le vieillard, tout ce que nous avons de plus cher au monde; mais si elle devoit être plus heureuse, nous mourrions contents avec cette consolation. Hélas! oui, reprit la vieille, en fondant en larmes, que le Ciel lui accorde une fortune digne d'elle, s'il est possible! Mon espérance étoit que cette main si chere me fermeroit les yeux, mais je l'aime plus que ma vie. Son arrivée les interrompit. Elle parut avec un sceau de lait d'une main, de l'autre un panier de fruits; & après les avoir salués avec une grace charmante, elle se mit à vacquer au soin du ménage, comme si

24 MERCURE DE FRANCE.

personne ne s'occupoit d'elle. Vous vous donnez bien de la peine, ma chere enfant, lui dit la Marquise. Je tâche, Madame, répondit-elle, de remplir l'intention de mes Maîtres, qui desirent vous recevoir de leur mieux. Vous ferez, poursuivit-elle, en déployant sur la table un linge grossier mais d'une extrême blancheur, vous ferez un repas frugal & champêtre. Ce pain n'est pas le plus beau du monde, mais il a beaucoup de saveur; les œufs sont frais, le laitage est bon, & les fruits que je viens de cueillir sont tels que la saison les donne. La diligence, l'attention, les graces nobles & décentes avec lesquelles cette Bergere merveilleuse leur rendoit tous les devoirs de l'hospitalité, le respect qu'elle marquoit à ses Maîtres, soit qu'elle leur adressât la parole, soit qu'elle cherchât à lire dans leurs yeux ce qu'ils desiroient qu'elle fit, tout cela pénétoit d'étonnement & d'admiration M. & Mad^e de Fonrose. Dès qu'ils furent couchés sur le lit de paille fraîche qu'elle avoit préparé elle-même, notre aventure tient du prodige, se dirent ils l'un à l'autre. Il faut éclaircir ce mystere, il faut amener avec nous cette enfant.

Au point du jour l'un des gens qui
avoient

avoient passé la nuit à faire réparer leur voiture , vint les avertir qu'elle étoit en état. Madame de Fonrose , avant de partir , fit appeller la Bergère. Sans vouloir pénétrer , lui dit-elle , le secret de votre naissance , & la cause de votre infortune , tout ce que je vois , tout ce que j'entends m'intéresse à vous. Je vois que votre courage vous a élevée au-dessus du malheur , & que vous vous êtes fait des sentimens conformes à votre condition présente : vos vertus la rendent plus respectable , mais elle n'en est que plus indigne de vous. Je puis , aimable inconnue , vous faire un meilleur sort ; les intentions de mon mari s'accordent parfaitement avec les miennes. Je tiens à Turin un état considérable ; il me manque une amie , & je croirai rapporter de ces lieux un trésor inestimable si vous voulez m'accompagner. Ecartez de la proposition , de la prière que je vous fais toute idée de servitude : je ne vous crois pas faite pour cet état ; mais quand ma prévention me tromperoit , j'aime mieux vous élever au-dessus de votre naissance que de vous laisser au-dessous. Je vous le répète , c'est une amie que je veux m'attacher. Du reste ne soyez pas en peine du sort de ces bonnes gens , il

n'est rien que je ne fasse pour les dédommager de votre perte ; au moins auront-ils de quoi finir doucement leur vie dans l'aisance de leur état , & c'est de vos mains qu'ils recevront les bienfaits que je leur destine. Les vieillards présents à ce discours , baissant les mains de la Marquise , & se prosternant à ses genoux , conjuroient la jeune inconnue d'accepter ces offres généreuses , lui représentoient , en versant des larmes , qu'ils étoient au bord du tombeau , qu'elle n'avoit d'autre consolation que de les rendre heureux dans leur vieillesse , & qu'à leur mort , livrée à elle-même , leur demeure deviendroit pour elle une effrayante solitude. La Bergere en les embrassant mêla ses larmes avec les leurs ; elle rendit grâces aux bontés de M. & de Madame de Fonrose avec une sensibilité qui l'embélesoit encore. Je ne puis , dit-elle , accepter vos bienfaits. Le Ciel a marqué ma place , & sa volonté s'accomplit ; mais vos bontés ont gravé dans mon ame des traits qui ne s'effaceront jamais. Le nom respectable de Fonrose sera sans cesse présent à mon esprit. Il ne me reste qu'une grâce à vous demander , dit-elle en rougissant & en baissant les yeux , c'est de vouloir bien renfermer cette

avanture dans un éternel silence , & laisser à jamais ignorer au monde le sort d'une inconnue qui veut vivre & mourir dans l'oubli. M. & Madame de Fonrose , attendris & affligés , redoublèrent mille fois leurs instances : elle fut inébranlable , & les Vieillards , les Voyageurs & la Bergère se séparèrent les larmes aux yeux.

Pendant la route , M. & Madame de Fonrose ne s'occupèrent que de cette avanture. Ils croyoient avoir fait un songe. L'imagination remplie de cette espèce de roman , ils arrivent à Turin. On se doute bien que le silence ne fut pas gardé , & ce fut un sujet inépuisable de réflexions & de conjectures. Le jeune Fonrose , présent à ces entretiens , n'en perdit pas une circonstance. Il étoit dans l'âge où l'imagination est la plus vive , & le cœur le plus susceptible d'attendrissement ; mais c'étoit un de ces caractères dont la sensibilité ne se manifeste point au dehors , d'autant plus violemment agités quand ils viennent à l'être , que le sentiment qui les affecte ne s'affoiblit par aucune espèce de dissipation. Tout ce que Fonrose entend raconter des charmes , des vertus & des malheurs de la Bergère de Savoye , allume dans son ame le plus ardent desir de la voir. Il s'en est fait une

28 MERCURE DE FRANCE.

image qui lui est sans cesse présente ; il lui compare tout ce qu'il voit , & tout ce qu'il voit s'efface auprès d'elle. Mais plus son impatience redouble , plus il a soin de la dissimuler. Le séjour de Turin lui est odieux. La vallée qui cache au monde son plus bel ornement , attire son ame toute entiere. C'est là que le bonheur l'attend. Mais si son projet est connu , il y voit les plus grands obstacles ; on ne consentira jamais au voyage qu'il médite ; c'est une folie de jeune homme dont on appréhendera les conséquences ; la Bergere elle-même effrayée de ses poursuites , ne manquera pas de s'y dérober ; il la perd s'il en est connu. D'après toutes ces réflexions qui l'occupaient depuis trois mois , il prend la résolution de tout quitter pour elle , d'aller , sous l'habit de Pasteur , la chercher dans sa solitude , & d'y mourir ou de l'en tirer.

Il disparoit ; on ne le revoit point. Ses parents qui l'attendent en ont d'abord de l'inquiétude ; leur crainte augmente chaque jour. Leur attente trompée jette la désolation dans la famille ; l'inutilité des recherches met le comble à leur désespoir. Une querelle , un assassinat , tout ce qu'il y a de plus sinistre , se présente à leur pensée , & ces parents infortunés

finissent par pleurer la mort de ce fils leur unique espérance. Tandis que sa famille est dans le deuil, Fonrose, sous l'habit d'un Pâtre, se présente aux habitans des ha-maux voisins de la vallée qu'on ne lui avoit que trop bien décrite. Son ambition est remplie, on lui confie le soin d'un troupeau.

Les premiers jours, il le laisse errer à l'aventure, uniquement attentif à découvrir les lieux où la Bergere menoit le sien. Ménageons, disoit-il, la timidité de cette belle solitaire; si elle est malheureuse, son cœur a besoin de consolation; si elle n'a que de l'éloignement pour le monde, & que le goût d'une vie tranquille & innocente la retienne dans ces lieux, elle y doit éprouver des momens d'ennui & désirer une société qui l'amuse ou qui la console: laissons-lui rechercher la mienne. Si je parviens à la lui rendre agréable, ce sera bientôt pour elle un besoin: alors je prendrai conseil de la situation de son ame. Après tout nous voilà seuls dans l'univers & nous serons tout l'un pour l'autre. De la confiance à l'amitié il n'y pas loin, & de l'amitié à l'amour le pas est encore plus glissant à notre âge. Et quel âge avoit Fonrose quand il raisonnoit ainsi? Fonrose avoit dix-huit ans; mais trois mois

30 MERCURE DE FRANCE.

de réflexion sur le même objet développent bien les idées. Tandis qu'il se livroit à ses pensées, les yeux errans dans la campagne, il entend de loin cette voix dont ont lui avoit vanté les charmes. L'émotion qu'elle lui causa fut aussi vive que si elle avoit été imprévue. » C'est » ici, disoit la Bergere dans ses chants » plaintifs, c'est ici que mon cœur jouit » de l'unique bien qui lui reste. Ma dou- » leur a des délices pour mon ame; je » préfère son amertume aux douceurs » trompeuses de la joie. » Ces accents déchiroient le cœur sensible de Fonrose. Quelle peut-être, disoit-il, la cause du chagrin qui la consume ? Qu'il seroit doux de la consoler ! Un espoir plus doux encore osoit à peine flater ses desirs. Il craignit d'allarmer la Bergere s'il se livroit imprudemment à l'impatience de la voir de près, & pour la première fois c'étoit assez de l'avoir entendue. Le lendemain il se rendit au pâturage; & après avoir observé la route qu'elle avoit prise, il fut se placer au pied d'un rocher qui le jour précédent lui répétoit les sons de cette voix touchante. J'ai oublié de dire que Fonrose, à la plus jolie figure du monde, joignoit des talens que ne néglige pas la jeune noblesse d'Italie. Il jouoit du hautbois comme

Besuzzi, dont il avoit pris les leçons, & qui faisoit alors les plaisirs de l'Europe. Adelaïde plus profondément ensevelie dans ses affligeantes idées, n'avoit point encore fait entendre sa voix, & les échos gardoient le silence. Tout à coup ce silence fut interrompu par les sons plaintifs du hautbois de Fonrose. Ces sons inconnus excitèrent dans l'ame d'Adelaïde une surprise mêlée de trouble. Les gardiens des troupeaux errants sur ces collines, ne lui avoient jamais fait entendre que les sons des trompes rustiques. Immobile & attentive, elle cherche des yeux qui peut former de si doux accords. Elle apperçoit de loin un jeune Pâtre assis dans le creux d'un rocher au pied duquel païssoit son troupeau ; elle approche pour le mieux entendre. Voyez, dit-elle, ce que peut le seul instinct de la nature ! L'oreille indique à ce berger toutes les finesses de l'art. Peut-on donner des sons plus purs ? Quelle délicatesse dans les inflexions ! Quelle variété dans les nuances ! Que l'on dise après cela que le gout n'est pas un don naturel. Depuis qu'Adelaïde habitoit cette solitude, c'étoit la première fois que sa douleur suspendue par une distraction agréable, livroit son ame à la douce émotion du plaisir. Fonrose qui l'avoit vu

32 MERCURE DE FRANCE.

s'approcher & s'asseoir au pied d'un saule pour l'entendre, n'avoit pas fait semblant de s'en appercevoir. Il saisit sans affectation le moment de sa retraite, & mesura la marche de son troupeau de manière à la rencontrer sur la pente de la colline où se croisoient leurs chemins. Il ne fit que jeter un regard sur elle, & continua sa route comme n'étant occupé que du soin de son troupeau. Mais que de beautés ce regard avoit parcourues ! Quels yeux ! quelle bouche divine ! que ces traits si nobles & si touchants dans leur langueur seroient plus ravissants si l'amour les ranimoit ! On voyoit bien que la douleur seule avoit terni dans leur printemps les roses de ses belles joues ; mais de tant de charmes celui qui l'avoit plus vivement ému étoit l'élégance noble de sa taille & de sa démarche : à la souplesse de ses mouvements, on croyoit voir un jeune cèdre dont la tige droite & flexible cède mollement aux zéphirs. Cette image que l'amour venoit de graver en traits de flamme dans sa mémoire, s'empara de tous ses esprits. Qu'ils me l'ont peinte foiblement, disoit-il, cette beauté inconnue à la terre dont elle mérite les adorations ! & c'est un désert qu'elle habite ! & c'est le chaume qui la couvre ! Elle

qui devrait voir les Rois à ses genoux, s'occupe du soin d'un vil troupeau. Sous quels vêtemens s'est-elle offerte à ma vue ! Elle embellit tout , & rien ne la dépare. Cependant quel genre de vie pour un corps aussi délicat ! des aliments grossiers , un climat sauvage , de la paille pour lit , grands Dieux ! Et pour qui sont faites les roses ? Oui je veux la tirer de cette condition trop malheureuse & trop indigne d'elle. Le sommeil interrompit ses réflexions , mais n'effaça point cette image. Adelaïde de son côté sensiblement frappée de la jeunesse, de la beauté de Fonrose , ne cessoit d'admirer les caprices de la fortune. Où la nature va-t-elle rassembler , disoit-elle , tant de talents & tant de graces ! Mais hélas ! ces dons qui ne lui sont qu'inutiles feroient peut-être son malheur dans un état plus élevé. Quels maux la beauté ne cause-t-elle pas dans le monde ! Malheureuse ! Est-ce à moi d'y attacher quelque prix ? La réflexion désolante vint empoisonner dans son ame le plaisir qu'elle avoit goûté ; elle se reprocha d'y avoir été sensible , & résolut de s'y refuser à l'avenir. Le lendemain Fonrose crut s'apercevoir qu'elle évitoit son approche ; il tomba dans une tristesse mortelle. Se douteroit-elle de mon déguisement , di-

34 MERCURE DE FRANCE.

soit-il ; me serois-je trahi moi-même ? Cette inquiétude l'occupa tout le long du jour , & son hautbois fut négligé. Adelaïde n'étoit pas si loin qu'elle ne put bien l'entendre , & son silence l'étonna. Elle se mit à chanter elle-même. « Il » semble , disoit sa chanson , il semble » que tout ce qui m'environne partage » mes ennuis : les oiseaux ne font enten- » dre que de tristes accens , l'écho me » répond par des plaintes , les zéphirs » gémissent parmi ces feuillages , le bruit » des ruisseaux imite mes soupirs , on di- » roit qu'ils roulent des pleurs. » Fon-rose attendri par ces chants ne put s'empêcher d'y répondre. Jamais concert ne fut plus touchant que celui de son hautbois avec la voix d'Adelaïde. O Ciel , dit-elle , est-ce un enchantement ! Je n'ose en croire mon oreille : ce n'est pas un Berger , c'est un Dieu que je viens d'entendre. Le sentiment naturel de l'harmonie peut-il inspirer ces accords ? Comme elle parloit ainsi , une mélodie champêtre ou plutôt céleste , fit retentir le vallon. Adelaïde crut voir réaliser les prodiges que la Poésie attribue à la Musique sa brillante sœur. Confuse , interdite , elle ne sçavoit si elle devoit se dérober ou se livrer à cet enchantement. Mais elle ap-

perçut le Berger qu'elle venoit d'entendre rassemblant son troupeau pour regagner sa cabane. Il ignore, dit-elle, le charme qu'il répand autour de lui, son ame simple n'en est pas plus vaine, il n'attend pas même les éloges que je lui dois. Tel est le pouvoir de la Musique : c'est le seul des talens qui jouisse de lui-même ; tous les autres veulent des témoins. Ce don du Ciel fut accordé à l'homme dans l'innocence, c'est le plus pur de tous les plaisirs. Hélas ! c'est le seul que je goûte encore, & je regarde ce Berger comme un nouvel écho qui vient répondre à ma douleur.

Les jours suivans Fonrose affecta de s'éloigner à son tour : Adelaïde en fut affligée. Le sort, dit-elle, sembloit m'avoir ménagé cette foible consolation ; je m'y suis livrée trop aisément, & pour me punir il m'en prive. Un jour enfin qu'ils se rencontrèrent sur le penchant de la colline : Berger, lui dit-elle, menez-vous bien loin vos troupeaux ? Ces premières paroles d'Adelaïde causèrent à Fonrose un saisissement qui lui ôta presque l'usage de la voix. Je ne sçai, dit-il en hésitant ; ce n'est pas moi qui conduis mon troupeau, c'est mon troupeau qui me conduit moi-même ; ces lieux lui font

36 MÈRCURE DE FRANCE.
plus connus qu'à moi , je lui laisse le
choix des meilleurs pâturages. Douè êtes-
vous donc , lui demanda la Bergère ? J'ai
vu le jour au-delà des Alpes , répondit
Fonrose . . . Etes-vous né parmi les Pas-
teurs , poursuivit-elle ? . . Puisque je suis
Pasteur , dit-il en baissant les yeux , il
faut bien que je sois né pour l'être , . .
C'est de quoi je doute , reprit Adelaïde ,
en l'observant avec attention. Vos talens,
votre langage , votre air même , tout
m'annonce que le sort vous avoit mieux
placé. Vous êtes bien bonne , reprit Fon-
rose ; mais est-ce à vous de croire que la
Nature refuse tout aux Bergers ? Etes-
vous née pour être Reine ? Adelaïde rou-
git à cette réponse ; & changeant de
propos : l'autre jour , dit elle , au son du
hautbois vous avez accompagné mes
chants avec un art qui seroit un prodige
dans un simple gardien de troupeaux.
C'est votre voix qui en est un , reprit
Fonrose , dans une simple Bergère . . Mais
personne ne vous a-t-il instruit ? . Je n'ai,
comme vous , d'autres guides que mon
cœur & mon oreille. Vous chantiez , j'é-
tois attendri ; ce que mon cœur sent
mon hautbois l'exprime ; je lui inspire
mon ame : voilà tout mon secret , rien
au monde n'est plus facile. Cela est in-

croyable , dit Adelaïde. C'est ce que j'ai dit en vous écoutant , reprit Fonrose , cependant il l'a bien fallu croire. Que voulez-vous ? la Nature & l'Amour se font un jeu quelquefois de réunir tout ce qu'ils ont de plus précieux dans la plus humble fortune , pour faire voir qu'il n'y a point d'état qu'ils ne puissent ennoblir. Pendant cet entretien ils avançaient dans la vallée ; & Fonrose qu'un rayon d'espérance animoit , se mit à faire éclater dans les airs les sons brillants que le plaisir inspire. Ah ! de grace , dit Adelaïde , épargnez à mon ame l'image importune d'un sentiment qu'elle ne peut goûter. Cette solitude est consacrée à la douleur , ses échos ne sont point accoutumés à répéter les accens d'une joie profane ; ici tout gémit avec moi. J'ai de quoi m'y plaindre , reprit le jeune homme ; & ces mots prononcés avec un soupir , furent suivis d'un long silence. Vous avez à vous plaindre , reprit Adelaïde ! Est-ce des hommes ? Est-ce du sort ? Je ne sçai , dit-il , mais je ne suis pas heureux : ne m'en demandez pas davantage. Ecoutez , dit Adelaïde ; le Ciel nous donne à l'un & à l'autre une consolation dans nos peines ; les miennes sont comme un poids accablant dont mon cœur est op-

pressé. Qui que vous soyez, si vous connoissez le malheur vous devez être compâssant, & je vous crois digne de ma confiance; mais promettez-moi qu'elle sera mutuelle. Hélas ! dit Fonrose, mes maux sont tels que je serai peut-être condamné à ne les relever jamais. Ce mystère ne fit que redoubler la curiosité d'Adelaïde. Rendez-vous demain, lui dit-elle, au pied de cette colline, sous ce vieux chêne touffu, où vous m'avez entendu gémir. Là je vous apprendrai des choses qui exciteront votre pitié. Fonrose passa la nuit dans une agitation mortelle. Son sort dépendit de ce qu'il alloit apprendre. Mille pensées effrayantes venoient l'agiter tour à tour. Il appréhendoit surtout la confidence désespérante d'un amour malheureux & fidèle. Si elle aime, dit-il, je suis perdu.

Il se rendit au lieu indiqué. Il vit arriver Adelaïde. Le jour étoit couvert de nuages, & la nature en deuil sembloit présager la tristesse de leur entretien. Dès qu'ils furent assis au pied du chêne, Adelaïde parla ainsi : « Vous voyez ces
» pierres que l'herbe commence à cou-
» vrir, c'est le tombeau du plus tendre,
» du plus vertueux des hommes, à qui
» mon amour & mon imprudence ont

» couté la vie. Je suis Françoisé, d'une
» famille distinguée & trop riche pour
» mon malheur. Le Comte d'Orestan
» conçut pour moi l'amour le plus ten-
» dre ; j'y fus sensible : je le fus à l'ex-
» cès : mes parens s'opposèrent au pen-
» chant de nos cœurs, & ma passion in-
» sensée me fit consentir à un hymen sa-
» cré pour des ames vertueuses, mais
» désavoué par les Loix. L'Italie étoit
» alors le théâtre de la guerre. Mon époux
» y alloit joindre le corps qu'il devoit
» commander : je le suivis jusqu'à Brian-
» çon : ma folle tendresse l'y retint deux
» jours malgré lui. Ce jeune homme plein
» d'honneur n'y prolongea son séjour
» qu'avec une extrême répugnance. Il me
» sacrifioit son devoir ; mais que ne lui
» avois-je pas sacrifié moi-même ? En un
» mot je l'exigeai, il ne put résister à
» mes larmes. Il partit avec un pressenti-
» ment dont je fus moi-même effrayée :
» je l'accompagnai jusques dans cette val-
» lée où je reçus les adieux ; & pour at-
» tendre de ses nouvelles, je retournai à
» Briançon. Peu de jours après se répan-
» dit le bruit d'une bataille. Je doutois si
» d'Orestan s'y étoit trouvé ; je le sou-
» haitois pour sa gloire ; je le craignois
» pour mon amour, quand je reçus

» de lui une lettre que je croyois bien
 » consolante ! Je serai tel jour à telle
 » heure , me disoit - il , dans la val-
 » lée & sous le chêne où nous nous som-
 » mes séparés ; je m'y rendrai seul , je
 » vous conjure d'aller m'y attendre seule ;
 » je ne vis encore que pour vous. Quel
 » étoit mon égarement ! Je n'aperçus
 » dans ce billet que l'impatience de me
 » revoir , & je m'applaudis de cette im-
 » patience. Je me rendis donc sous ce
 » même chêne ; d'Orestan arrive, & après
 » le plus tendre accueil : Vous l'avez
 » voulu , ma chere Adelaide , me dit-il ,
 » j'ai manqué à mon devoir dans le mo-
 » ment le plus important de ma vie. Ce
 » que je craignois est arrivé. La bataille
 » s'est donnée , mon régiment a chargé ;
 » il a fait des prodiges de valeur , & je
 » n'y étois pas. Je suis déshonoré , perdu
 » sans ressource. Je ne vous reproche pas
 » mon malheur ; mais je n'ai plus qu'un
 » sacrifice à vous faire , & mon cœur
 » vient le consommer. A ce discours
 » pâle , tremblante , & respirant à peine ,
 » je reçus mon époux dans mes bras. Je
 » sentis mon sang se glacer dans mes
 » veines , mes genoux ployèrent sous
 » moi , & je tombai sans connoissance.
 » Il profita de mon évanouissement pour

» s'arracher de mon sein, & bientôt je
» fus rappelée à la vie par le bruit du
» coup qui lui donna la mort. Je ne vous
» peindrai point la situation où je me
» trouvai, elle est inexprimable; & les
» larmes que vous voyez couler, les san-
» glots qui étouffent ma voix, en font
» une trop foible image. Après avoir passé
» une nuit entière auprès de ce corps
» sanglant dans une douleur stupide, mon
» premier soin fut d'ensevelir avec lui
» ma honte: mes mains creuserent son
» tombeau. Je ne cherche point à vous
» attendrir; mais le moment où il fallut
» que la terre me séparât des tristes restes
» de mon époux, fut mille fois plus
» affreux pour moi que ne peut l'être
» celui qui séparera mon corps de mon
» ame. Epuisée de douleur & privée de
» nourriture, mes défaillantes mains em-
» ployerent deux jours à creuser ce tom-
» beau avec des peines inconcevables.
» Quand mes forces m'abandonnoient,
» je me reposois sur le sein livide & glacé
» de mon époux. Enfin je lui rendis les
» devoirs de la sépulture, & mon cœur
» lui promit d'attendre en ces lieux que
» le trépas nous réunît. Cependant la
» faim cruelle commençoit à dévorer mes
» entrailles desséchées. Je me fis un crime

42 MERCURE DE FRANCE.

» de refuser à la nature les soutiens d'une
» vie plus douloureuse que la mort. Je
» changeai mes vêtemens en un simple
» habit de Bergère, & j'en embrassai l'état
» comme mon unique refuge. Depuis ce
» temps toute ma consolation est de ve-
» nir pleurer sur ce tombeau qui sera le
» mien. Vous voyez, poursuivit - elle,
» avec quelle sincérité je vous ouvre mon
» ame. Je puis avec vous déformais pleu-
» rer en liberté, c'est un soulagement
» dont j'avois besoin ; mais j'attends de
» vous la même confiance. Ne croyez
» pas m'avoir abusée. Je vois clairement
» que l'état de Pasteur vous est aussi étran-
» ger & plus nouveau qu'à moi. Vous
» êtes jeune, peut-être sensible ; & si j'en
» crois mes conjectures, nos malheurs
» ont eu la même source, & comme moi
» vous avez aimé. Nous n'en serons que
» plus compatissans l'un pour l'autre. Je
» vous regarde comme un ami que le
» Ciel, touché de mes maux, daigne
» m'envoyer dans ma solitude. Regardez-
» moi comme une amie capable de vous
» donner, sinon des conseils salutaires,
» au moins des exemples consolans.

Vous me pénétrez, lui dit Fonrose,
accablé de ce qu'il venoit d'entendre ; &
quelque sensibilité que vous me supposiez.

vous êtes bien loin d'imaginer l'impression que m'a faite le récit de vos malheurs. Hélas ! que ne puis-je y répondre avec cette confiance que vous me témoignez, & dont vous êtes si digne ! Mais je vous l'ai dit, je l'avois prévu : telle est la nature de mes peines, qu'un silence éternel doit les renfermer au fond de mon cœur. Vous êtes bien malheureuse, ajouta-t-il avec un profond soupir ! je suis encore plus malheureux, c'est tout ce que je puis vous dire. Ne vous offésez pas de mon silence : il m'est affreux d'y être condamné. Compagnon assidu de tous vos pas, j'adoucirai vos travaux, je partagerai toutes vos peines : je vous verrai pleurer sur cette tombe, j'y mêlerai mes larmes à vos pleurs. Vous ne vous repentirez point d'avoir déposé vos ennuis dans un cœur, hélas ! trop sensible. Je m'en repens dès-à-présent, dit-elle avec confusion ; & tous les deux les yeux baissés, se retirèrent en silence. Adelaïde en quittant Fonrose, crut voir sur son visage l'empreinte d'une douleur profonde. J'ai renouvelé, disoit-elle, le sentiment de ses peines ; & quelle en doit être l'horreur, puisqu'il se croit encore plus malheureux que moi !

Dès ce jour, plus de chant, plus d'entretien suivis entre Fonrose & Adelaïde.

24 MERCURE DE FRANCE.

Ils ne se cherchoient ni ne s'évitoient l'un l'autre : des regards où la consternation étoit peinte , faisoient presque leur unique langage ; s'il la trouvoit pleurant sur le tombeau de son époux , le cœur saisi de pitié , de jalousie & de douleur , il la contemploit en silence , & répondoit à ses sanglots par de profonds gémissemens.

Deux mois s'étoient écoulés dans cette situation pénible , & Adelaïde voyoit la jeunesse de Fonrose se flétrir comme une fleur. Le chagrin qui le consumoit l'affligoit elle-même d'autant plus vivement que la cause lui en étoit inconnue. Elle étoit bien éloignée de soupçonner qu'elle en fût l'objet. Cependant comme il est naturel que deux sentimens qui partagent une ame s'affoiblissent l'un l'autre , les regrets d'Adelaïde sur la mort de d'Orestan devenoient moins vifs chaque jour à mesure qu'elle se livroit davantage à la pitié que lui inspiroit Fonrose. Elle étoit bien sûre que cette pitié n'avoit rien que d'innocent ; il ne lui vint pas même dans l'idée de s'en défendre ; & l'objet de ce sentiment généreux sans cesse présent à sa vue , le réveilloit à chaque instant. La langueur où étoit tombé ce jeune homme devint telle , qu'Adelaïde ne crut pas de-

voir le laisser plus longtemps livré à lui-même. Vous périssez, lui dit-elle, & vous ajoutez à mes douleurs celle de vous voir consumer d'ennui sous mes yeux, sans pouvoir y apporter remède. Si le récit des imprudences de ma jeunesse ne vous a pas inspiré pour moi du mépris ; si l'amitié la plus pure & la plus tendre vous est chère ; enfin si vous ne voulez pas me rendre plus malheureuse que je ne l'étois avant de vous avoir connu ; confiez-moi la cause de vos peines : vous n'avez que moi dans le monde pour vous aider à les soutenir. Votre secret fût-il plus important que le mien, ne craignez point que je le répande. La mort de mon époux a mis un abîme entre le monde & moi, & la confiance que j'exige sera bientôt ensevelie dans cette tombe où la douleur me conduit à pas lents. J'espère vous y précéder, dit Fonrose en fondant en larmes. Laissez-moi finir ma déplorable vie sans vous laisser après moi le reproche d'en avoir abrégé le cours. . . O Ciel, qu'entends-je ! s'écria-t-elle éperdue. Qui, moi, j'aurois contribué aux maux qui vous accablent ? Achevez, vous me percez le cœur. Qu'ai-je fait ? Qu'ai-je dit ? Hélas, je tremble ! O Ciel ! ne m'as-tu mis au monde que pour y faire des malheureux ? Parlez, vous

46 MERCURE DE FRANCE.

dis-je : il n'est plus temps de me cacher qui vous êtes, vous en avez trop dit pour dissimuler plus longtems.. Eh bien, je suis.... je suis Fonrose, le fils des Voyageurs que vous avez pénétrés d'admiration & de respect. Tout ce qu'ils ont raconté de vos vertus & de vos charmes m'a inspiré le dessein fatal de venir vous voir sous ce déguisement. J'ai laissé ma famille dans la désolation, croyant m'avoir perdu & pleurant mon trépas. Je vous ai vue, je sçai ce qui vous attache en ces lieux, je sçai que le seul espoir qui me reste est d'y mourir en vous adorant. Epargnez-moi des conseils inutiles & d'injustes reproches. Ma résolution est aussi ferme, aussi inébranlable que la vôtre. Si en trahissant mon secret vous troublez les derniers momens d'une vie qui s'éteint, vous auriez inutilement un tort avec moi, qui n'en aurai jamais avec vous.

Adelaïde confondue tâcha de calmer le désespoir où ce jeune homme étoit plongé. Rendons, dit-elle, à ses parens le service de le rappeler à la vie ; sauvons leur unique espérance : le Ciel m'offre cette occasion de reconnoître leurs bontés. Ainsi, loin de l'effaroucher par une rigueur déplacée, tout ce que

la pitié a de plus tendre, tout ce que l'amitié a de plus consolant, fut mis en usage pour le calmer.

Ange du Ciel, s'écria Fonrose, je sens toute la répugnance que vous avez à faire un malheureux; votre cœur est à celui qui repose dans ce tombeau; je vois que rien ne peut vous en détacher, je vois combien votre vertu est ingénieuse à me cacher mon malheur; je le sens dans toute son étendue, j'en suis accablé, mais je vous le pardonne. Votre devoir est de ne m'aimer jamais, le mien est de vous adorer toujours.

Impatiente d'exécuter le dessein qu'elle avoit conçu, Adelaïde arrive dans sa cabane. Mon pere, dit elle à son vieux Maître, vous sentez-vous la force de faire le voyage de Turin? J'ai besoin de quelqu'un de confiance pour donner à M. & à Mad^e de Fonrose l'avis le plus intéressant. Le vieillard répondit que son zèle pour les servir lui en inspiroit le courage. Allez, reprit Adelaïde; vous les trouverez pleurant la mort de leur fils unique: apprenez-leur qu'il est vivant, qu'il est en ces lieux, & que c'est moi qui veux le leur rendre; mais qu'il est d'une nécessité indispensable qu'ils viennent eux-mêmes le chercher.

48 MERCURE DE FRANCE.

Il part , Il arrive à Turin , il se fait annoncer pour le vieillard de la vallée de Savoye. Ah ! s'écria Madame de Fonrose , il est peut-être arrivé quelque malheur à notre Bergere. Qu'il vienne , ajouta le Marquis , il nous annoncera peut-être qu'elle consent à vivre auprès de nous. Après la perte de mon fils , dit la Marquise , c'est la seule consolation que je puisse goûter au monde. Le vieillard est introduit. Il se prosterne , on le relève. Vous pleurez un fils , leur dit-il , je viens vous dire qu'il est vivant : c'est notre chere enfant qui l'a découvert dans la vallée : elle m'envoie pour vous en instruire ; mais vous seuls , dit-elle , pouvez le ramener. Comme il parloit ainsi , la surprise & la joie avoient ôté à Madame de Fonrose l'usage de ses sens. Le Marquis éperdu , égaré , appelle au secours de sa femme , la rappelle à la vie , embrasse le vieillard , annonce à toute sa maison que leur fils leur est rendu. La Marquise reprenant ses esprits , que ferons-nous , dit-elle , en saisissant les mains du vieillard & les serrant avec tendresse , que ferons - nous pour reconnoître un bienfait qui nous rend la vie ?

Tout est ordonné pour le départ. Ils se
mettent

mettent en voyage avec le bon homme ; ils marchent nuit & jour , ils se rendent dans la vallée , où leur unique bien les attend. La Bergère étoit au pâturage ; la vieille femme les y conduit ; ils approchent. Quelle est leur surprise ! leur fils , ce fils bien-aimé est auprès d'elle sous l'habit d'un simple Pasteur : leurs cœurs plutôt que leurs yeux le reconnoissent. Ah ! cruel enfant , s'écrie sa mere en se jettant dans ses bras ! quel chagrin vous nous avez donné ! Pourquoi vous dérober à notre tendresse ? Et que veniez-vous faire ici ? Adorer , dit-il , ce que vous avez admiré vous mêmes. Pardon Madame , dit Adélaïde , tandis que Fonrose embrassoit les genoux de son Pere qui le relevoit avec bonté ; pardon de vous avoir laissé si longtems dans la douleur : si je l'avois connu plutôt vous auriez été plutôt consolée. Après les premiers mouvemens de la nature , Fonrose étoit retombé dans la plus profonde affliction. Allons , dit le Marquis , allons nous reposer dans la cabane , & oublier tous les chagrins que nous a donnés ce jeune fou. Oui , Monsieur , je l'ai été , dit Fonrose à son pere qui le menoit par la main. Il ne falloit pas moins que l'égarement de ma raison pour suspendre dans mon cœur

50 MERCURE DE FRANCE.

les mouvements de la nature , pour me faire oublier les devoirs les plus sacrés, pour me détacher enfin de tout ce que j'avois de plus cher au monde ; mais cette folie vous l'avez fait naître & j'en suis trop puni. J'aime sans espoir ce qu'il y a de plus accompli sur la terre : vous ne voyez rien , vous ne connoissez rien de cette femme incomparable : c'est l'honnêteté , la sensibilité , la vertu même ; je l'aime jusqu'à l'idolâtrie , je ne puis être heureux sans elle , & je sçai qu'elle ne peut être à moi. Vous a-t-elle confié , demanda le Marquis , le secret de sa naissance ? J'en ai appris assez , dit Fonrose , pour vous assurer qu'elle ne le cède en rien à la mienne ; elle a même renoncé à une fortune considérable pour s'ensevelir dans ce desert.. Et sçavez-vous ce qui l'y a engagée ? , Oui mon pere , mais c'est un secret qu'elle seule peut vous révéler.. Elle est mariée peut-être?.. Elle est veuve , mais son cœur n'en est pas plus libre ; ses liens n'en sont que plus forts. Ma fille , dit le Marquis en arrivant dans la cabane, vous voyez que vous faites tourner la tête à tout ce qui s'appelle Fonrose. La passion extravagante de ce jeune homme ne peut être justifiée que par un objet Aussi prodigieux que vous. Tous les

vœux de ma femme se bornoient à vous
 avoir pour compagne & pour amie ,
 cet enfant ne veut plus vivre s'ils ne vous
 obtient pour épouse , je ne desirer pas
 moins de vous avoir pour fille ; voyez
 combien de malheureux vous feriez avec
 un refus. Ah , Monsieur , dit - elle , vos
 bontés me confondent ; mais écoutez ,
 & jugez-moi. Alors en présence du vieil-
 lard & de sa femme , Adélaïde leur fit le
 récit de sa déplorable aventure. Elle y
 ajouta le nom de sa famille , qui n'étoit
 pas inconnue à M. de Fonrose , & finit par
 le prendre à témoin lui-même de la fidé-
 lité inviolable qu'elle devoit à son époux.
 A ces mots la consternation se répandit
 sur tous les visages. Le jeune Fonrose ,
 que les sanglots étouffoient , se précipita
 dans un coin de la cabane pour leur don-
 ner un libre cours. Le pere attendri va
 au secours de son enfant : voyez , disoit-
 il , ma chere Adelaïde , dans quel état
 vous l'avez mis. Mad^e de Fonrose , qui
 étoit auprès d'Adelaïde , la pressoit dans
 ses bras en la baignant de ses larmes. Eh
 quoi , ma fille , dit-elle , nous ferez-vous
 pleurer une seconde fois la mort de notre
 chere enfant ? Le vieillard & sa femme ,
 les yeux remplis de pleurs , & attachés
 sur Adelaïde , attendoient qu'elle prît la

32 MERCURE DE FRANCE.

parole. Le Ciel, m'est témoin, dit Adelaïde en se levant, que je donnerois ma vie pour reconnoître tant de bontés. Ce seroit mettre le comble à mes malheurs que d'avoir à me reprocher le vôtre ; mais je veux que Fonrose lui-même soit mon Juge : laissez - moi de grace lui parler un moment. Alors se retirant seul avec lui , Ecoutez, lui dit-elle, Fonrose, vous sçavez quels liens sacrés me retiennent dans ces lieux. Si je pouvois cesser de chérir & de pleurer un époux qui ne m'a que trop aimée, je serois la plus méprisable des femmes. L'estime, l'amitié, la reconnoissance, sont des sentimens que je vous dois ; mais rien de tout cela ne tient lieu d'amour : plus vous en avez conçu pour moi, plus vous avez droit d'en attendre : c'est l'impossibilité de remplir ce devoir qui m'empêche de me l'imposer. Cependant je vous vois dans une situation qui attendriroit le cœur le moins sensible ; il m'est affreux d'en être la cause, il me seroit plus affreux d'entendre vos parens m'accuser de vous avoir perdu. Je veux donc bien m'oublier dans ce moment, & vous laisser, autant qu'il est en moi, l'arbitre de notre destinée. C'est à vous de choisir celle des deux situations qui

vous paroît la moins pénible , ou de renoncer à moi ; de vous vaincre & de m'oublier , ou de posséder une femme qui , le cœur plein d'un autre objet , ne pourroit vous accorder que des sentimens trop foibles pour remplir les vœux d'un amant. C'en est assez , dit Fonrose , & d'une ame comme la vôtre l'amitié doit tenir lieu d'amour. Je serai jaloux sans doute des pleurs que vous donnerez à la mémoire d'un autre époux , mais la cause de cette jalousie , en vous rendant plus respectable , vous rendra plus chère à mes yeux.

Elle est à moi , dit-il , en venant se jeter dans les bras de ses parens ; c'est à son respect pour vous , à vos bontés que je la dois , & c'est vous devoir une seconde vie. Dès ce moment leurs bras furent des chaînes dont Adelaïde ne put se dégager.

Ne céda-t-elle qu'à la pitié , à la reconnoissance ? Je veux le croire pour l'admirer encore ; Adelaïde le croyoit elle-même : quoiqu'il en soit , avant de partir elle voulut revoir ce tombeau qu'elle ne quittoit qu'à regret. O mon cher Doristan ! dit-elle , si du sein des morts tu peux lire au fond de mon ame , ton

34 MERCURE DE FRANCE.

Ombre n'a point à murmurer du sacrifice que je fais : je le dois aux sentimens généreux de cette vertueuse famille ; mais mon cœur te reste à jamais. Je vais tâcher de faire des heureux , sans aucun espoir d'être heureuse. On ne l'arracha de ce lieu qu'avec une espèce de violence ; mais elle exigea qu'on y élevât un monument à la mémoire de son époux , & que la cabane de ses vieux maîtres, qui la suivirent à Turin , fût changée en une maison de campagne, aussi simple que solitaire, où elle se proposoit de venir quelquefois pleurer les égaremens & les malheurs de sa jeunesse. Le temps , les soins assidus de Fonrose , les fruits de son second hymen , ont ouvert depuis son ame aux impressions d'une nouvelle tendresse ; & on la cite pour exemple d'une femme intéressante & respectable jusques dans son infidélité.

A MADAME L. P. D. C.

*Qui avoit perdu un Coq qu'elle aimoit
beaucoup.*

UN Coq , l'honneur des Coqs , se plaignoit
au destin :

« Quoi, disoit-il, la Toutterelle,
 De la Mère d'Amour est compagne fidèle ;
 Des Dieux le Maître souverain
 Confie à l'Aigle son tonnerre ;
 Le Paon, mon camarade autrefois sur la terre,
 Près de Junon est tout-puissant ;
 Le Hibou même enfin, dont le cri gémissant
 N'annonce rien que de sinistre,
 Est de Pallas devenu le Ministre ;
 Et tandis que dans les Cieux
 Ils partagent avec les Dieux
 Tout l'encens qu'on leur adresse,
 On me méprise, on me délaisse.
 Je crois pourtant les valoir bien :
 Est-il un plus charmant plumage ?
 Est-il un plus bruyant ramage ?
 Est-il un plus noble maintien
 Que le mien ?
 Faut-il d'autres talens encore ?
 Je préviens la brillante aurore ;
 Aux mortels paresseux, j'annonce le matin.
 Par lui furent encor citées
 D'autres raisons qui sont restées
 Dans les archives du destin,
 Raisons qui furent fort goûtées ;
 Et Vénus même, à ce qu'on dit,
 Les appuya de son crédit
 Tant & si bien, qu'Amour voulant plaire à sa
 Mère,

56 MERCURE DE FRANCE.

L'adopta pour oiseau , ne voulant désormais
Agir que par son ministère ,
Et ne crut pas pouvoir mieux faire
Que de lui confier son carquois & ses traits.
Tel est le sort du Cocq qui cause vos regrets.
S'il vous quitta pour suivre un nouveau Maître ,
C'est pour vous servir encor mieux.
Soumis au plus charmant des Dieux ,
Il suit l'Amour en tous lieux :
Vous le verrez reparoître
A chaque instant à vos yeux.

E P I T R E

A M. M**. M***.

L'AQUILON terrible
Fuit de ces climats ;
Le zéphir paisible
Succède aux frimats ;
L'haleine de Flore
Fait naître des fleurs ;
La brillante Aurore
Répand leurs odeurs,
Et le Ciel se dore
De riches couleurs.
Le Rossignol chante,
Et sa voix enchante

L'oreille & les cœurs.
L'aimable Bergère
Ecoute ses sons,
Et sur la fougère
Redit ses chansons.
Son ame timide
Craint de s'engager.
Tout homme est léger ;
Ingrat & perfide.
Mais de ce ferment
L'Amour la dégage,
Et dans ce moment
Se fait rendre hommage,
D'un jeune Berger
Peut-on le défendre ?
Pourroit-il changer,
Puisqu'il est si tendre ?
Aimer est un bien ;
L'Amant qui sçait plaire
Nous rend nécessaire
Un si doux lien.
La simple nature
A bien des attraits ;
L'art & la parure
En gâtent les traits.
Fais-en la peinture,
Et de ton pinceau
Trace en miniature

C▼

58 MERCURE DE FRANCE.

Ce brillant tableau.
L'air est sans nuages ,
Un Soleil plus pur
Sous un Ciel d'azur
Fait fuir les orages.
O divine paix
Que je te désire !
Ton aimable empire
Ne lasse jamais ;
Et pour tes bienfaits
L'Univers soupire.
Sous lui les beaux Arts
Naissent & prospèrent ;
Mais de toutes parts
Les Arts dégèrent
A l'aspect de Mars.
L'utile lecture
Eclaire l'esprit ,
Et cette culture
L'orne & le nourrit.
L'élégant Racine
Fait couler mes pleurs ,
Et sa voix divine
Enchante les cœurs.
Le pompeux Corneille
Flate moins l'oreille ;
Mais il est si grand ,
Qu'il gagne & surprend

Par son ton sublime
 Toute notre estime.
 Dessous ces ormeaux
 J'entends Fontenelle
 De ses chalumeaux
 Charmer une Belle.
 Aux accens nouveaux
 De ce Berger tendre
 Je vois les ruisseaux
 Qui semblent suspendre
 Le bruit de leurs eaux.
 Le Faune volage,
 L'entendant chanter,
 Tâche d'imiter
 Un si doux langage.
 Près de cette voix
 La sienne est sauvage :
 De dépit, de rage,
 Il fuit dans les bois.
 D'un vol plus sublime
 Le fameux Rousseau *
 Atteint à la cime
 Du double coteau.
 Le feu qui l'anime

* (Note de l'Auteur.) On parle ici de l'Illustre
 Poète ROUSSEAU, qu'il ne faut pas confondre avec
 M. Rousseau, Citoyen de Genève, qui a fait aussi
 des vers avec succès, & qui par ses talens & par
 ses lumières fait honneur à sa Patrie.

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

Tire de la rime
Un charme nouveau,
Tantôt comme Horace
Son vers plein de grace
Et de sentiment,
Coule lentement,
Tantôt plus rapide
D'un pas intrépide
Il fuit noblement
Les traces d'Alcide.
Le Saint Roi David
Lui prête sa lyre ;
Le son qu'il en tire
Pénète & ravit.
L'illustre Voltaire,
Sur les pas d'Homère,
Dit du Grand Henri,
De ce Roi chéri,
La haute vaillance,
La noble clémence.
De la nuit du Temps,
Percant les ténèbres,
Il nous rend présens
Les évènements
Des Hommes célèbres.
Quittant les combats,
De la main d'Euclide
Qui lui sert de guide,
Il prend le compas.

OCTOBRE. 1759.

61

Et loin de la vûe
Des vulgaires yeux,
Mesure des Cieux
La vaste étendue.
O Ciel ! quelle horreur !
Du fier Orofinane,
Oh que je condamne
La jalouse erreur !
Mais de sa fureur
Il est la victime ;
De son propre crime
Il est le vengeur.
L'aimable Zaire
Sous ses coups expire ;
Et sur son tombeau
L'Amour qui soupire
Eteint son flambeau ;
Et sous son bandeau ,
Son cœur plein d'allarmes
Epanche ses larmes.
Mais de ces concerts
Mon ame charmée,
Est - elle fermée
Aux talents divers ,
Dont la renommée
Remplit l'Univers ?
De l'Art oratoire
J'admire les sons :

32 MERCURE DE FRANCE.

Ses grandes leçons
Assurent la gloire
De ses Nourrissons.
L'auguste Sageffe,
Dans Rome & la Grèce,
Lui dûnt ses succès ;
Et par ses effets
On vit Démofthènes
Des Tyrans d'Athènes
Sapper les projets.
Dans cette carrière
Tu vas donc courir ?
Déjà la barrière
Pour toi va s'ouvrir.
Ciel ! quelle lumière
Tu vas découvrir !
Que l'erreur, le vice,
Tremblent à ta voix :
Lorsque l'injustice
Foule aux pieds les loix,
Fais voir son fupplice.
De vœux criminels
L'ame déchirée,
Nous donnons entrée
A ces maux cruels
Dont tous les Mortels
Reçoivent l'atteinte.
Hélas ! les oifeaux

Vivent sans contrainte,
Sans soins, sans travaux.
L'Homme seul coupable
Est seul misérable.
La haine & l'amour
Consument nos ames;
Leurs funestes flâmes
Font de ce séjour
Un lieu plein d'allarmes,
De trouble & de larmes.
Hé ! qu'il seroit doux !
Si respectant tous
L'aimable innocence,
Loin de l'ignorance,
Nous trouvions en nous
Le bonheur suprême
De nous si prochain,
Et qu'hors de lui-même
L'homme cherche envain.

*Réponse de l'Auteur du Mercure sur une
question qui lui a été faite.*

QUELQU'UN m'a fait l'honneur de
m'écrire du fond de la Bretagne, pour
me demander la cause d'une antipathie
dont on ne peut se rendre raison. Quoi-

64 MERCURE DE FRANCE.

que je fois peu versé dans l'étude des maladies de l'ame , comme cette consultation ne peut tirer à conséquence , je crois pouvoir hasarder mon avis.

Ce n'est jamais de la diversité des caractères que naissent les antipathies , & rien ne s'accorde mieux que les caractères opposés. Deux caractères froids & lents ne produisent qu'une société languissante. Deux caractères violents s'enflamment l'un l'autre. Deux caractères durs se choquent & se repoussent. Deux caractères dociles & complaisans tombent dans une monotonie de sentimens & de goûts qui dégénère en fadeur. c'est du contraste & du mélange de ces qualités contraires que résulte un commerce animé , piquant , varié , intéressant pour l'un & pour l'autre.

Les antipathies naissent de la contrariété des goûts , de la rivalité des prétentions , de l'aliénation des esprits causée par l'incompatibilité des principes. La source de cette aversion confuse est un amour-propre jaloux , humilié , ou rebuté.

1°. Un amour-propre jaloux entre deux personnes qui se disputent les mêmes avantages , qui aspirent à la même place dans l'opinion de la société. Deux jolies femmes , deux petits maîtres , deux Artistes peuvent avoir de ces sortes d'antipathies.

Comme la balance n'est presque jamais égale entre deux rivaux, il est rare que l'antipathie soit mutuelle, elle est du côté du plus foible ou du plus vain des concurrents.

2°. L'amour-propre humilié, non seulement par la supériorité d'un mérite rival, mais encore par l'insensibilité ou l'indifférence que l'un témoigne pour une sorte de mérite dont l'autre est doué. Comment voulez-vous qu'une femme, qui a passé les plus belles années de sa vie, sous les yeux de R. ou de Duf. attachée à son clavecin, vous pardonne de n'aimer pas la musique, ou d'aimer mieux la guitare que le clavecin? Comment voulez-vous qu'un homme qui, pour perfectionner son menuet, a tremblé comme un enfant sous la férule de M. vous pardonne de ne pas aimer la danse; ou de trouver insipide & languissant ce menuet qui lui a tant coûté?

3°. Un amour-propre rebuté, lorsqu'aux avances qu'il a faites en coquetterie, en complaisances, en éloges, on ne répond que par la froideur ou le dédain. Cléon ne demandoit pas mieux que d'établir entre vous & lui un commerce réglé de flatterie; vous l'aviez vu attentif à faire valoir vos connoissances les plus superficielles & vos plus foibles talents. Il se

66 MERCURE DE FRANCE.

piqué de monter un cheval mieux que D. & T. & devant lui vous n'avez jamais parlé de manège ! Que dis-je ? il a lui-même amené vingt fois ce propos , il vous regardoit avec des yeux supplians ; vous avez eu la cruauté de ne pas l'entendre & de parler d'autre chose , & vous êtes étonné qu'il vous ait pris en aversion ? Plus il s'est donné de soins pour vous gagner , plus il sera piqué d'avoir fait inutilement des avances.

L'antipathie auroit une cause plus sérieuse encore dans l'incompatibilité des principes & des mœurs. Vous êtes vertueux , rigide , incorruptible ; l'honnêteté de votre vie est la satire continuelle des fripons des méchans. Ils ne vous haïssent pas tous. Il en est vis-à-vis desquels vous ne vous trouvez jamais , ceux-là n'ont point à essuyer la honte du parallèle ; mais ceux qui par état sont sans cesse exposés à cette comparaison humiliante , ceux-là , dis-je , vous regardent comme leur censeur, leur accusateur assidu. Pour une raison différente, vous qui êtes bon, juste & vrai, vous haïssez l'homme fourbe, injuste & méchant ; je dis que vous le haïssez si vous n'avez pas assez de philosophie pour séparer l'homme du vice , & pour plaindre l'un en détestant l'autre. Mais cette

haine mutuelle entre les bons & les méchans , n'est pas précisément ce qu'on entend par *antipathie* : car l'*antipathie* est un sentiment confus dont on ne peut se rendre compte ; & les bons & les méchans sçavent bien pourquoi ils se haïssent. J'en reviens donc à ce qui peut causer l'*antipathie* entre d'honnêtes gens qui s'estiment & qui se reprochent de ne pas s'aimer. Quelle est la cause de cette aversion que l'on éprouve en dépit de soi-même & sans sçavoir pourquoi ? C'est la question que l'on m'a faite. Je l'ai dit, l'amour-propre jaloux, humilié ou rebuté : je ne vois que ce sentiment qui ait, s'il est permis de le dire, l'adresse de se cacher au moment même qu'il agit sur l'ame avec le plus d'empire. C'est à la personne à qui je répons à voir, en s'examinant, si mes conjectures sont justes.

E P I T R E

*A Madame ***.*

N'ESPÉREZ plus de moi ces vers doux & coulans
Dont jadis vous vantiez l'enjouement & la grace :

M*** c'en est fait j'ai quitté pour longtems

Les bosquets sacrés du Parnasse.

Je n'entends plus comme autrefois

68 MERCURE DE FRANCE.

Les sons harmonieux des Nymphes du permesse ;

Qui par la beauté de leurs voix

Plongioient mes sens dans une heureuse ivresse :

Envain le sublime Apollon

Me voit avec regret désertar son Empire ,

Tous les agrémens de sa lyre

Sont effacés par le bruit du canon.

Sur les bords escarpés de cette vaste plainé ,

Souvent fatale aux plus hardis nochers ,

Au lieu des tendres fleurs qui bordent l'Hipocréne ,

Je ne vois que d'affreux rochers.

De ces lieux élevés , contemplant les orages ,

Je plains les mortels malheureux

Qui parmi les écueils , les dangers , les naufrages ,

Vont chercher des trésors périssables comme eux ,

Et que tant d'accidens , arrivés sous leurs yeux ,

Ne pourront jamais rendre sages.

O Ciel ! dis-je dans mon transport ,

Que cet homme est heureux , qui content de son

fort ,

Tranquille au sein de sa Patrie ,

Vit sans ambition , sans crainte , sans envie !

Satisfait du bonheur que produit la vertu ,

L'éclat de la fortune a pour lui peu de charmes :

Ses plaisirs les plus doux sont d'essuyer les larmes

De l'innocent , de la veuve en allarmes ,

Du timide orphelin par le sort abbatu.

Jamais aux noirs chagrins son ame n'est en proie :

Toujours des malheureux l'espérance & l'appui,
 Sa présence en tous lieux fait la publique joie,
 Et les Parques filent pour lui
 Des jours tissus d'or & de soie.
 Alors cette bonté, ce cœur grand, généreux,
 Cette équité qui vous comble de gloire,
 Viennent s'offrir à ma mémoire,
 Et remplir mon esprit d'un tableau gracieux.
 Moi qui n'ai cependant pour toute nourriture
 Que de l'eau fraîche & du pain bis,
 Je fais encor bonne figure,
 Et d'un front résolu j'attends les ennemis.
 Pour le meilleur des Rois, prêt à donner ma vie,
 Je crains peu les périls dont Bellone est suivie,
 Et pour mieux supporter mon sort,
 Je rappelle dans ma mémoire
 Un trait de ce guerrier du Nord,
 Dont le nom à jamais revivra dans l'Histoire.
 Le cœur rempli de désespoir,
 Un jour un soldat téméraire,
 Vint lui présenter en colere
 Un morceau de pain sec & noir
 Qu'il avoit traîné dans la fange.
 Charles le prend, l'avale, & lui répond,
 Mon Camarade il n'est pas bon,
 Mais tu vois pourtant qu'il se mange.

 Il n'est aucune cuisiniere
 Plus excellente que la faim,

70 MERCURE DE FRANCE.

Et l'on fait toujours bonne chère
Quand on est servi de sa main.

Enfin du Poète au Soldat
Je ne vois pas la différence,
En travaillant tous deux pour l'honneur de l'Etat,
Tous deux souvent font abstinence,
Tous deux pleins d'une égale ardeur,
Vont secrètement au pillage ;
L'un pille quelque vieux Auteur,
L'autre quelque prochain Village.
Tous deux passent leurs plus beaux jours
A chercher un peu de fumée,
Que l'infidèle Renommée
Leur refuse presque toujours.

LE mot de l'Enigme du Mercure précédent est l'*Indice*, ou *Signet* d'un Livre. On trouve qu'elle manque de précision & de justesse, & je prie les Auteurs de ces sortes d'ouvrages de ne pas être surpris qu'en pareil cas je me dispense de les donner. Le mot du Logogryphe françois est *Chançon*, dans lequel on trouve *son*, *as*, *non*, *anson*, *canon*, *ah! ans*. Celui du Logogryphe latin est *Corpus*, dans lequel on trouve *cor*, *pus*, *procus*, & *porcus*.

 E N I G M E.

MON sort est de ramper du matin jusqu'au soir,
 Dans mon enfance dur, bientôt je deviens tendre ;
 J'ai des sœurs à foison, des frères à revendre ;
 On ne me voit aussi presque jamais qu'en noir.

Par DELAROUSSELLE, de Bordeaux.

L O G O G R Y P H E.

PAR le milieu du corps fortement attaché,
 Supportant un fardeau pour remplir mon office,
 C'est dans ce triste état où je suis embroché,
 Qu'aux mortels curieux je rends un bon service.
 Si ce début n'a pas de quoi te contenter,
 Tu peux de mes sept piés tirer avec aisance
 Un animal des bois ; une rivière en France ;
 Ce que le Souverain doit même respecter ;
 Un mortel, un métal, tous deux dignes d'envie ;
 Un petit globe utile en cas de maladie.
 Enfin, mon cher Lecteur, est-tu las de rêver ?
 Regarde à la fenêtre & tu vas me trouver.

Par le même.



 L O G O G R Y P H U S .

DULCÆ decus Ruris fert, spicea ferta, coronam,
 Ditat & arva meo munere flava Ceres;
 Quinque typis tantum mihi nomen ponere fas est,
 Pingere quippe juvat nomine multa brevi:
 Ecce dolos meditor capite, imperterrita cæso,
 Quin duplex ictus me dabit esse Leam;
 Quam licet obrunces celer, exultare trophæo
 Ne nimium properes, in nece vivit ea:
 Ergo perge secans, magica hinc mox cauda
 superstes,
 (Jufferis) in volucres, haud mora, vertet oves;
 Hanc gemina; ecce Leæ caput avolat inter utram-
 que;
 Nil metuas monstri, nam metus, ala, levis.
Josephus DE MESSIMY.

 C H A N S O N .

Sous l'amoureuse loi Philis va m'enchaîner,
 Contre cette Beauté raison viens me défendre;
 Malgré l'amour le plus tendre
 Je sens que je dois m'éloigner:
 Elle est trop sage pour en prendre,
 Trop belle pour n'en pas donner.

ARTICLE

Air.

Tendrem^t



Sous l'amoureuse loi Philis va m'enchaî-
-ner, Contre cette beauté raison viens
me deffendre, viens, viens me deffen-
-dre: dre: Malgré l'amour le plus tendre, Je
sens que je dois m'eloigner, Elle est trop
sage pour en prendre, Trop belle pour n'en
pas donner.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FABLES de M. GAY, suivies du Poëme de l'éventail : le tout traduit de l'Anglois par Madame DE KERALIO. A Londres, & se trouvent à Paris chez Duchesne, rue Saint Jacques. 1759.

LES Fables de Gay sont les meilleures Fables & presque les seules qu'ayent composées les Anglois ; les beautés douces & naïves de ce genre semblent peu faites pour le caractère d'esprit de cette nation, aussi l'Auteur ne s'est-il aucunement assujetti au ton que les anciens fabulistes, & notre Lafontaine qui les surpasse tous, avoit donné à cette sorte d'ouvrage. Si l'on juge les Fables de l'Auteur Anglois d'après nos règles & nos modèles, elles doivent trouver peu d'approbateurs : mais si on les considère dans le point de vûe sous lequel le Poëte lui-même les a envisagées, on y trouvera des beautés qui méritoient d'être transportées

I. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

dans notre langue. Gay a mis dans ses fables, je ne dis pas trop de Philosophie, mais un ton trop philosophique. L'objet de la fable est de persuader une vérité de morale simple & commune; mais pour remplir cet objet, il faut en dérober l'intention. Lafontaine n'a pas l'air de vouloir instruire ses Lecteurs; c'est un bon homme qui conte ingénument ce qu'il croit avoir vû: le Poëte Anglois est un Philosophe dogmatique & sévère qui met dans la bouche des hommes ou des animaux des satyres directes contre le genre humain en général, ou contre quelques-uns de ses compatriotes; car son principal objet étoit de jeter du ridicule sur quelques Ministres alors en place. Gay, qui étoit l'homme du monde le plus doux & le plus modeste, prêtoit son esprit aux animosités d'un parti dans lequel il étoit engagé avec Swift, Pope, & d'autres beaux esprits. On sent bien que les traits de satyre qui ont dû rendre ces fables très-piquantes pour les Anglois ses contemporains, & qui en ont peut-être fait le grand succès, sont perdus pour nous: ce n'est pas le seul désavantage qu'ait trouvé Madame de K. dans son travail. Gay passe pour être celui des écrivains Anglois, après Swift, qui a le plus de ce qu'ils appel-

lent *humour* ; c'est une sorte de plaisanterie originale qui paroît tenir au caractère de la nation & au génie de la langue, & qu'il est par conséquent presque impossible de faire passer dans un idiome étranger. Les tournures naïves, familières & plaisantes d'une langue, ont rarement des équivalens dans une autre ; aussi Lafontaine est-il peut-être de tous nos écrivains le plus difficile à traduire. Madame de K. n'a point été arrêtée par les difficultés de l'entreprise ; elle s'est permise dans sa traduction de légers changemens qu'exigeoit la différence des mœurs & du langage ; mais elle a eu soin de conserver à l'Auteur cet air national qu'on ne doit jamais perdre de vûe. Son style est clair, facile, élégant, & quelquefois poétique, selon que le ton de l'original & la nature des objets l'ont guidée. Enfin le mérite de cette traduction est indépendant de celui de l'ouvrage Anglois. Quel que soit le jugement qu'on porte des fables de Gay, il est toujours agréable pour les gens de lettres & utile à la littérature en général de connoître tous les ouvrages célèbres dans toutes les langues ; c'est surtout de ces différences de goût & de principes sur les mêmes genres que l'on peut tirer des lumières plus sûres &

plus générales sur le goût des nations différentes, sur les principes communs des arts, & sur les moyens d'aggrandir leur sphère : ainsi le travail de Madame de K. est digne à tous égards de la reconnoissance & des suffrages du public : comme la nature de l'ouvrage n'est pas susceptible d'extrait, je me contenterai de citer deux fables qui donneront quelque idée du ton du Poëte Anglois, & du style de la traduction. Fable VIII.

La demoiselle & la guêpe.

Quel murmure ennuyeux fatigue les belles, & de combien de sottises ne sont-elles pas excédées ? Dans tous les lieux où brillent leurs charmes, l'impertinence bourdonne autour d'elles. Si les tendres absurdités ne touchoient pas, dira-t-on, un regard sévère, un air méprisant, écarteroient ces imposteurs : le plus petit coup délivre d'une mouche. Mais qui peut éloigner ainsi une foule de Petits-Mâîtres ? Chassez-en un, un autre lui succédera. Il faut nécessairement qu'un sot fasse connoître son semblable, qu'un fat en recommande un autre, & l'on est à juste titre affligé de ce fléau dès qu'on a prêté au premier une oreille complaisante.

Doris occupée de sa toilette, tantôt

rêveuse , tantôt gaie , méditoit sur sa beauté ; tel étoit son amusement pendant la chaleur du jour , lorsqu'une guêpe étourdie vient en bourdonnant autour d'elle , avance , recule , menace tour-à-tour son col & sa joue : l'éventail de Doris la protège en vain ; l'insecte revient promptement lui causer de nouvelles allarmes ; les rebuts accroissent sa témérité : enfin posée sur la belle bouche de Doris , il ose en respirer le parfum. Préservez - moi , grands Dieux , de ces insectes opiniâtres ! s'écrie Doris irritée ; de tous les animaux que le Ciel a faits ce sont les plus imper-

Pourquoi me mépriser , répondit la guêpe d'un ton plaintif ? Pourquoi me dédaigner & m'insulter ? Belle Doris , cette offense mérite-t-elle votre courroux ? Vos charmes seuls l'ont causée. Ces lèvres ont le coloris brillant des cerises , la douce odeur de la rose ; & cette fleur virginale répandue sur votre joue m'a fait croire que je voyois la plus belle pêche qui fût sur la terre.

Doris s'écrie : Lisette , ne la frappe pas , ne tue pas les guêpes comme des mouches ordinaires. Celle-ci a montré , je l'avoue , trop de hardiesse ; mais c'est un insecte galant & poli , je lui pardonne.

78 MERCURE DE FRANCE.

Envyée d'un si prompt succès, la guêpe se vante partout qu'elle boit chez Doris le thé le plus doux, & le prouve en montrant le sucre resté sur ses lèvres. Cette nouvelle émeut l'essain bourdonnant : sûr du succès, il vole tout entier près de la belle ; il va prendre part aux friandises du jour : les uns en fredonnant volent autour d'elle ; d'autres s'arrêtent un instant, puis prenant leur vol, viennent badiner sur son sein : enfin toutes furent souffertes jusqu'à ce que Doris s'aperçut que les guêpes ont un aiguillon, & qu'elle en sentit la blessure.

Je vais transcrire une autre fable d'une tournure originale & vraiment Angloise.

Les Joueurs de gobelets.

La réputation d'un Joueur de gobelets étoit établie dans tous les quartiers de Londres : il escamotoit avec tant d'adresse, qu'on auroit cru que le diable conduisoit ses doigts.

Un escamoteur en entendit parler ; il lût les affiches, & bien convaincu qu'il lui seroit supérieur, il se rend à sa demeure, & du milieu de la foule il le défie à voix haute.

Est-ce là cet homme, dit il, de si fameuse renommée ? Comment peut-il fas-

éiner vos yeux? Qu'il se mesure avec moi, Messieurs, & soyez nos juges.

J'accepte ton défi, s'écrie l'autre, je ne suis inférieur à personne dans mon art. Il dit, & fait en même tems paroître & disparoître les boules de cire; les cartes lui obéissent & sont changées en oiseaux; les petites boîtes deviennent du grain; cent & cent tours enfin trompent l'assemblée. Il prend ensuite sa gibeciere, il la montre à tout le monde; il ouvre ses mains, elles sont vuides; il commande que l'or en sorte à grands flots; puis il en tire des œufs d'ivoire: mais quand on voit une poule en sortir, tous les spectateurs étonnés crient au miracle.

Son concurrent s'avance & prend place, sans oublier les formalités. Prenez, dit-il, ce miroir magique, il charmera certainement vos yeux. Le miroir passe de main en main, chacun desire de le consulter & s'admire en s'y voyant.

Puis s'adressant à un Rapporteur: voyez, dit-il, cette lettre de change; la somme est considérable: soufflez dessus, *passé*. Un cademat contenoit les lèvres du Rapporteur. Un second souffle rompt le sortilège, & le cademat disparoît.

Deux bouteilles de liqueurs furent posées sur la table; tout-à-coup elles dispa-

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

roissent, & l'on voit à leur place deux épées sanglantes.

Il dit à un fripon : tenez, prenez cette bourse ; celui-ci la serre étroitement, puis ouvrant la main il y trouve une corde.

Tenez, dit-il encore à un Courtisan, prenez cette baguette : il la saisit avidement, & il voit une hâche entre ses mains.

Il pose un tronc sur la table : que quel qu'un souffle, crie-t-il : un Curé souffle, le tronc disparaît, & un repas somptueux fume aussi-tôt au même endroit.

Il prend un cornet, le remue, jette les dez, & l'argent de l'assemblée vient remplir sa bourse.

Regardez cette mignature, dit-il à un jeune homme blême & décharné ; voyez-vous ce sein d'albâtre, cette bouche de corail, cette taille de nymphe & ces yeux étincelans ? Prenez-la, elle est à vous. Celui-ci prend, saisi de joie ; mais il voit dans sa main une boîte de pillules, & toute l'assemblée éclate de rire.

Un écu mis dans la main d'un usurier se changea en trente louis : que cet argent, dit-il, soit donné aux héritiers de cet homme. Les trente louis devinrent des jettons.

Le joueur de gobelets désespéré, reconnut humblement celui-ci pour maître.

Votre adresse , lui dit-il , est merveilleuse , elle est incomparable : mais un usage continuel a perfectionné votre main. Je ne trompe le peuple que de temps en temps , & vous vous le dupez tous les jours.

Les Fables sont suivies d'un petit Poëme en trois Chants intitulé *l'Eventail* ; c'est un badinage agréable & galant dont *la boucle de cheveux* paroît avoir fourni le modèle. Je vais donner une idée du sujet & de la forme de ce Poëme ; mais on se souviendra qu'il n'y a que les détails qui fassent le prix des ouvrages de ce genre.

Stréphon aimoit la belle Corinne, mais Corinne plus vive que tendre , paroissoit peu sensible à la flâme de Stréphon : cet amant malheureux après avoir essayé vainement de se guérir de son amour, implore le secours de Vénus , & lui adresse une prière touchante. Il lui demande l'art de plaire & d'enflammer. » Si le bel Adonis te fus cher, dit-il à la Déesse ; » si les traits que ses yeux lançoient ont jamais passé au fond de ton ame , rappelle-toi les premiers instans où tu brûlas des feux de l'amour, & dans quelle langueur tu étois plongée loins de ton amant : rappelle-toi ces mo-

D. y.

82 MERCURE DE FRANCE.

» mens, ô Vénus! & par tes maux juge
» des miens. » Vénus entend les vœux
de Stréphou & les approuve. Il est à
Cithère un bois consacré à l'Amour;
la Nature & l'art l'ont embelli de tous
leurs trésors; au milieu de ce bois est
une grotte profonde où les Amours
sont occupés à forger des flèches perfides,
à travailler des bijoux de toilette,
mille pompons dont les belles se parent
& tous les colifichets qui servent à les
séduire: c'est l'arcenal de l'amour & de
la galanterie. Les uns polissent l'acier,
d'autres y gravent les triomphes de Vénus
& de son fils; d'autres élevant leurs petits
bras armés de marteaux, les abaissent
vivement l'un après l'autre & font rai-
sonner l'enclume. Vénus vole à Cithère,
elle arrive à la grotte; tous les travaux
cessent, les amours en silence écoutent
les volontés de leur souveraine: » enfans
» industrieux, leur dit-elle, suspendez
» ces travaux; un ouvrage plus impor-
» tant demande vos soins... N'avez-vous
» pas vu l'oiseau magnifique qui conduit
» le char de Junon, & les couleurs variées
» de sa queue? ne l'avez-vous pas vu dé-
» ployer au Soleil ses plumes brillantes
» & souvent les refermer? Il faut que
» votre art imite cette beauté de la nature;

» que ces petites côtes minces & polies ,
 » toutes réunies dans un point par une
 » de leurs extrémités , soient couvertes
 » à moitié par un papier blanc qui ait
 » la forme d'un quart de cercle ; que le
 » pinceau l'embellisse de ses graces les
 » plus touchantes , & que ce papier plié
 » plusieurs fois puisse alternativement se
 » fermer & se déployer : cet instrument
 » agité sans cesse fera briller les graces
 » des belles : il excitera les zéphirs à
 » voltiger autour d'elles , & avec eux
 » les amours légers se glisseront dans leur
 » sein.

A l'instant le dessein de ce nouveau
 bijou est tracé par les amours & ils s'em-
 pressent de l'exécuter. Vénus le reçoit &
 remonte aux Cieux. Elle se présente au
 conseil des Dieux parée de son éventail ;
 elle veut qu'il soit désormais son sceptre.
 Elle décrit tous ses avantages & toutes ses
 graces à la troupe céleste ; mais il y man-
 que les charmes du pinceau : Vénus vou-
 droit le voir embelli des peintures les plus
 séduisantes : la prude Diane s'élève contre
 cette innovation ; les femmes n'ont pas
 assez de moyens de séduire & de tromper ,
 faut-il encore leur donner de nouvelles
 armes ? elle veut du moins qu'on ne
 peigne sur ce colifichet que des traits qui

84. MERCURE DE FRANCE.

rappellent les malheurs de l'amour; Ariane abandonnée par Thésée, ou Enone trahie par Pâris; Momus raille Diane sur sa délicatesse; il propose d'y représenter les aventures galantes de cette chaste divinité & les amours des autres Déeses, mais Minerve se charge elle-même de peindre cet éventail. Elle y trace les plus célèbres folies des mortelles: l'orgueil puni de Niobé, les malheurs de Procris, le sort infortuné de Narcisse, tous les Dieux applaudiront au travail de Minerve; Vénus enchantée se présente aux yeux de Stréphon & fait briller à ses yeux ce bijou qui doit être l'instrument de son bonheur. » Il rendra Corinne
» sensible à tes vœux, lui dit Vénus, &
» l'éventail sera un mouvement éternel
» de la victoire. Il brillera dans les mains
» de toutes les belles, & prendra mille
» formes différentes. On l'ornera d'é-
» cailles, d'ivoire & de perles: les In-
» diens lui donneront leurs couleurs les
» plus éclatantes; Ils y peindront leurs
» habits, leurs coutumes, leur cérémonies;
» & les Dames Européennes apprendront
» à plaire en jettant les yeux sur leurs
» éventails. Un jour ce papier découpé
» prêtera un passage aux regards furtifs;
» les belles s'en serviront surtout dans les.

» temples, & couvriront leur coqueterie
 » du voile de la piété. La France, mon
 » pays chéri, excellera dans l'art de tra-
 » vailler cette machine galante, & en
 » armera les mains de toutes les belles
 » de l'Europe. » Stréphon reçoit avec
 transport ce don précieux de la Déesse
 des plaisirs ; il vole plein d'espérance &
 d'amour vers Corinne, & lui offre son
 présent d'un air timide. Corinne déploie
 avec empressement son éventail, elle en
 admire les beautés ; les aventures qui
 y sont peintes lui font sentir la nécessité
 & la douceur d'aimer, son cœur s'atten-
 drit ; Stréphon est heureux, & le flambeau
 de l'hymen brille pour ces deux amans
 de la flamme la plus pure.

Ce Poëme est rendu dans la traduction
 avec l'élégance & l'agrément que le sujet
 exige : c'est un tableau gracieux & léger
 qui étoit digne du pinceau d'une femme
 aimable.



DOUTES sur la Dissertation de M. de Guignes, proposés à MM. de l'Académie Royale des Belles-Lettres, par M. le Ronx Deshauterayes, Professeur Royal en Langue Arabe, Interprète du Roi pour les Langues Orientales &c. A Paris, chez Laurent Prault, quai des Augustins, & Duchesne, rue S. Jacques, 1759. Broch. de 89 pages.

TOUT Écrivain qui annonce des choses nouvelles & qui détruit des opinions généralement établies, doit s'attendre à trouver des contradicteurs. Le Mémoire que M. de Guignes a publié il y a trois mois sur l'origine des Chinois ne pouvoit manquer d'être attaqué, quand même les preuves sur lesquelles il fonde sa découverte eussent été plus incontestables qu'elles ne le sont. M. Deshauterayes n'a pu voir d'un œil tranquille qu'on accusât les Chinois de ne point connoître leur propre langue, & qu'on leur retranchât au moyen de l'analyse de quatre caractères plus de 1200 ans d'antiquités. Il prend la plume pour vanger la réputation des Chinois qu'il a cru blessée, & il entre

avec M. de Guignes dans des discussions où peu de lecteurs pourront le suivre , & le procès pourra être longtems indéciſi faute de Juges.

» Ma première objection , dit M. Des-
 » hauterayes , porte ſur le peu de proba-
 » bilité & de vraisemblance que je trou-
 » ve à ſuppoſer, comme le fait M. de Gui-
 » gnes , que les Hiéroglyphes tirent leur
 » origine des lettres alphabétiques. Cette
 objection me paroît une mépriſe de la
 part de M. Deshauterayes , & elle eſt la
 baze de beaucoup d'autres objections &
 par conſéquent d'autres mépriſes. Il ne
 ſeroit pas raifonnable en effet qu'on eût
 imaginé de recourir à l'écriture hiérogly-
 fique après avoir trouvé l'alphabétique. Il
 eſt bien certain que les hiéroglyphiques ont
 précédé les alphabets , & M. de Guignes
 n'a garde de penſer autrement. Il adopte
 très-positivement l'idée de M. Warbur-
 thon qui a cru que le premier alphabet
 avoit emprunté ſes élémens des hiéro-
 glyphes même ; *excellente théorie* , dit M.
 de Guignes , page 63 de ſon Mémoire ,
 que M. l'Abbé Barthelemi a miſe dans le
 plus grand jour. Ainſi les argumens que
 M. D. H. tire de cette ſuppoſition contre
 M. de G. tombent à faux. M. de G. a
 avancé ſeulement que les Egyptiens qui

88 MERCURE DE FRANCE.

étoient venus à la Chine, avoient donné leur écriture à ce Peuple barbare ; mais comme ils ne lui avoient pas donné leur langue parlée, il a dû s'ensuivre que ces mêmes caractères qui formoient une écriture alphabétique pour les Egyptiens, puisqu'ils exprimoient les sons de leur langue, n'étoient que des hiéroglyphes pour les Chinois à qui ils ne représentoient que des choses sans leur rappeler aucun son. Il est aisé de concevoir par là comment les caractères Chinois, qui sont en effet des espèces d'hiéroglyphes, ont pu tirer leur origine des caractères alphabétiques. Voilà, ce me semble, ce que M. de Guignes a supposé, & ce que M. D. H. n'a pas bien saisi.

Toutes les objections de M. D. H. ne sont pas aussi peu fondées que celle que je viens de discuter ; il attaque M. de G. d'une manière très pressante sur bien des points. Il relève très-bien, par exemple, une grande difficulté qui se présente à la lecture du Mémoire de M. G. On ne sçait s'il faut entendre que les caractères Chinois se sont formés des caractères alphabétiques Phéniciens, ou bien des caractères Egyptiens. M. de G. paroît en effet avoir confondu ces deux objets, & cette incertitude jette beaucoup d'obscurité sur son hypothèse.

M. D. H. attaque avec plus d'avantage encore son Adverfaire sur les preuves historiques que celui-ci a employées pour confirmer son opinion ; les raisons qu'il lui oppose paroissent difficiles à éluder, & M. de G. sera bien embarrassé de défendre ce côté-là ; mais les preuves morales & historiques ne sont qu'accessaires & indirectes : le fond de la question tient à l'analyse des caractères Chinois & à leurs rapports avec les Lettres Egyptiennes ou Phéniciennes. C'est là la baze du système hardi de M. de Guignes. M. D. H. ne manque pas d'objections tirées de cette source-là ; il s'en faut beaucoup que les mêmes combinaisons des mêmes caractères aient donné à tous les deux les mêmes produits.

M. de Bose racontoit que pour éprouver nos Sçavans en langue Chinoise, on leur avoit donné un même morceau de Chinois à traduire, & que les versions s'étoient trouvées aussi différentes les unes des autres que s'ils avoient composé chacun, sans se communiquer, un ouvrage de fantaisie. Tout le monde sçait qu'un de nos Ministres ayant fait appeller le sçavant Fourmont pour traduire une dépêche des Missions de la Chine, l'Interprète lui fit lire dans sa version une

90. MERCURE DE FRANCE.

lettre qui le combloit d'éloges ; & que l'un des Missionnaires qui l'avoient écrite, de retour en France , étant allé voir ce Ministre , il se trouva que la lettre Chinoise étoit une demande , & qu'il n'y avoit pas un mot des éloges que le Traducteur avoit imaginés. Tout cela prouve que jusqu'à présent nos Sçavans n'avoient pas été bien profonds dans l'étude de la langue Chinoise , & qu'il n'appartient guères qu'à l'illustre Académie à laquelle ces doutes sont proposés , d'en apprécier la valeur ; encore faut-il bien d'autres éclaircissements & des Mémoires plus détaillés pour décider cette querelle , dont l'objet intéresse essentiellement l'Histoire & les arts de l'Antiquité.

Quant à la forme de la Dissertation de M. D. H. j'y ai trouvé de la méthode , de la clarté , & une érudition profonde ; mais ses raisonnemens n'auroient rien perdu de leur force , quand il les auroit purgés de quelques traits d'amertume & d'ironie que la gravité de la matière & le mérite de son adversaire sembloient devoir lui interdire.



HISTOIRE générale des Guerres.
Tome II.

D'UN Art comme celui de la Guerre , la théorie a toujours quelque chose de confus & de vague par l'impossibilité où l'on est de déterminer tous les rapports d'où dépend la juste application des principes. On peut bien , s'il est permis de faire cette comparaison , écrire des plans de campagne comme on a écrit des parties d'échecs ; mais c'est toujours en supposant à l'ennemi une marche déterminée. Ainsi , à l'exception des règles primitives & générales de la discipline & de la tactique , règles qui , pour suivre ma comparaison , ne sont que la marche de ce jeu cruel où le reste est d'autant moins susceptible d'une méthode régulière , que dans le nombre inépuisable des combinaisons , entrent encore celles des hazards qu'il n'est pas permis à l'homme de prévoir & de calculer ; la seule manière de traiter en détail les procédés de l'art de la Guerre , est donc de supposer des parties arrangées , c'est-à-dire , de raisonner d'après des circonstances données ou par l'Histoire , ou par la fic-

2. MERCURE DE FRANCE.

tion ; & quant à l'utilité , il est égal que l'hypothèse soit réelle ou possible. En supposant donc que l'obscurité des temps , & le peu d'exacritude des Historiens eût altéré aux yeux de M. le Chevalier d'Arcq les faits sur lesquels il nous donne ses réflexions & ses critiques , son Ouvrage auroit encore toute son utilité , si dans les faits tels qu'il les présente , il observe avec justesse ce qui devoit être la cause des bons & des mauvais succès. C'est ne pas pénétrer son dessein que de lui attribuer comme un projet téméraire d'avoir voulu , à travers les nuages des siècles , observer & juger la conduite des Généraux de l'antiquité.

Dans l'Histoire du Pont ou de la Cappadoce Pontique , la conduite de Mithridate , IV^e du nom ; est une étude continuelle de Politique & de Militaire. Les guerres que ce Roi eut à soutenir contre les Romains , & particulièrement contre Pompée dont il fit la réputation & la gloire , sont présentes à mes lecteurs. Voici le portrait que M. le Chevalier d'Arcq fait de lui , & qui me paroît très-fidèle.

» Rien ne fut médiocre dans ce Prince ;
» inspirant toujours l'admiration ou l'horreur , ses actions innocentes furent hé-

» roïques, ses crimes furent des forfaits ;
 » fourbe, dissimulé, cruel, donnant en
 » Roi, punissant en bourreau, aimant
 » avec passion, ne pardonnant jamais
 » à la guerre, l'homme le plus sobre, le
 » plus laborieux, le plus infatigable ; à
 » sa Cour, l'homme le plus voluptueux
 » & le plus adonné aux plaisirs de toute
 » espèce. Avec un génie & un esprit vif
 » & profond, il formoit les plus grands
 » projets, il en appercevoit tous les dé-
 » tails d'un coup d'œil ; mais Mithridate
 » sembloit s'éclipser dans l'exécution, où
 » il n'étoit plus qu'un soldat, & ne re-
 » paroïssoit lui-même qu'au moment où
 » on le croyoit absolument sans ressources.
 » Il ne lui manqua, pour être le plus
 » grand Général, que de mieux connoître
 » les hommes, & par conséquent de
 » sçavoir mieux les employer. Ce défaut
 » fut le principe de la défiance qui ne
 » le quitta jamais, & celui de tous ses
 » malheurs. Né avec les plus grands ta-
 » lens pour la guerre, après avoir dompté
 » toute l'Asie, il comptoit sans doute
 » vaincre les Romains. Il eût soumis l'U-
 » nivers s'il eût eu des troupes discipli-
 » nées, des soldats courageux, des sujets
 » fidèles. Enfin Mithridate eût été le plus
 » grand homme, le Monarque le plus

94 MERCURE DE FRANCE.

» accompli qui eût jamais paru s'il eût
» connu la vertu ; mais ce Prince ne
» suivoit d'autre loi que son intérêt :
» Rois , ennemis , alliés , sujets , femmes ,
» enfans , esclaves , tous les hommes
» furent égaux à ses yeux ; tous ne furent
» pour lui que de vils instrumens qu'il se
» permettoit de briser dès qu'ils contra-
» rioient ses vues : les vices , les vertus ,
» l'équité , l'injustice , la gloire , l'infâmie ,
» les droits les plus respectables , les de-
» voirs les plus saints , les nœuds les plus
» sacrés , ne lui parurent jamais que de
» vaines chimères qu'il adoptoit ou mé-
» prisoit selon qu'il convenoit à sa poli-
» tique , & dont il se joua toujours. Au
» reste Mithridate étoit de la taille la
» plus avantageuse , & d'une force ex-
» traordinaire : dans ses dernières an-
» nées il conduisoit encore un char at-
» télé de huit chevaux , & faisoit à che-
» val jusqu'à mille stades en un jour. Ce
» Prince , l'homme le plus éloquent de
» son siècle , étoit aussi le plus instruit ,
» même dans la Littérature , & princi-
» palement dans la Littérature Grecque
» dont il connoissoit à fond tous les bons
» Ouvrages. Il aimoit la musique avec
» fureur ; on en peut juger par la violente
» passion qu'il conçut pour Stratonice.

» Avec des richesses immenses, de vastes
 » Etats, une libéralité poussée quelquefois
 » jusqu'à la profusion, & le goût du faste,
 » sa Cour dût être la plus brillante qu'on
 » eût vû jusqu'alors dans l'Asie, d'autant
 » plus que ce gout pour la représentation
 » étoit moins en lui le pur effet de la
 » vanité, qu'une suite de la grandeur,
 » qui caractérisoit toutes ses actions.
 » Malgré les reproches odieux qu'on est
 » en droit de lui faire, on ne peut s'em-
 » pêcher d'être touché de ses malheurs.
 » Enfin ce Prince qui eut tant de grandes
 » qualités, encore plus de vices, & pas
 » une vertu, ce Prince qui tant de fois
 » avoit outragé la nature, fut trahi par
 » ce qu'il avoit de plus cher; & l'homme
 » du monde qui peut-être avoit commis
 » le plus de crimes, périt par le plus abo-
 » minable de tous.

A ce portrait opposons celui de Timo-
 thée, fils de Cléarque, tyran d'Héraclée,
 » Timothée doué de toutes les vertus qui
 » d'un Prince font un grand homme, ne
 » vouloit que le bien, & le faisoit sans
 » cesse: ses sujets étoient-ils en arrière
 » sur le payement des impôts, il leur re-
 » mettoit leur dette en tout ou en par-
 » tie, selon les circonstances & les mo-
 » tifs; avoient-ils besoin d'argent pour

26 MERCURE DE FRANCE.

» établir ou pour augmenter leur fortune
» par le commerce, il leur en prêtoit &
» n'en retiroit aucun intérêt ; ils étoient
» ses amis les plus chers. Juge intègre, il
» rendoit la justice la plus exacte ; clé-
» ment, sans montrer cette indulgence
» excessive dont les suites sont souvent
» si funestes, & font verser plus de sang
» que l'excès même de la sévérité, il par-
» donnoit avec facilité tout ce que le
» maintien des loix lui permettoit de par-
» donner. Timothée étoit un Prince pai-
» sible ; il préféroit la tranquillité & le
» bonheur des peuples à la gloire & au
» nom de Conquérant ; mais falloit-il
» défendre ses Etats, ou soutenir les in-
» térêts de la nation, on le voyoit à la
» tête du Conseil de guerre donner l'exem-
» ple de la prudence ; à la tête des ar-
» mées celui de la valeur, & partout ce-
» lui du sangfroid, du courage & de l'hu-
» manité. Timothée ne connoissoit ni les
» soupçons ni la défiance : eh ! pouvoit-il
» les connoître ? Il étoit l'assemblage de
» toutes les vertus, comme Cléarque
» avoit été celui de tous les vices. Enfin
» ce Prince redoutable à ses ennemis &
» précieux à tous ses sujets, mourut après
» avoir régné quinze ans. Fidèle à la voix
» du sang & à celle de l'amitié, mais plus
» fidèle

» fidèle encore à l'intérêt public auquel il
 » avoit toujours fait céder le sien , il n'a-
 » voit associé Denis son frere au Gouver-
 » nement , & ne l'avoit désigné pour son
 » successeur qu'après avoir cru reconnoître
 » en lui les qualités vraiment dignes du
 » trône.

Dans l'histoire de Phrygie , M. le Che-
 valier d'Arcq saisit l'exemple de la bataille
 donnée & perdue près de Gaza par
 Démétrius fils d'Antigone , contre Pto-
 lomée & Séleucus , pour faire sentir les
 avantages de l'ordre oblique & les pré-
 cautions qu'il exige pour réussir.

Mais ce que ce morceau d'histoire a
 de plus intéressant c'est la politique
 d'Antigone qui persuade à la Macédoine
 & à la Grèce dont il méditoit la con-
 quête, qu'il combattoit pour leur liberté,
 en tiroit les moyens d'assurer sa domina-
 tion en Asie & de les asservir à leur
 tour.

En général cet ouvrage est plein de
 recherches curieuses & d'observations
 utiles. Le style en est pur, noble & grave;
 tout y annonce un militaire citoyen, avide
 de s'instruire lui-même , & ambitieux
 de la gloire de sa patrie , le digne objet
 de ce travail immense que tout doit
 l'encourager à finir.

I. Vol.

E

DISCOURS à la louange du Roi, établi & fondé à perpétuité par l'Université de Perpignan, pour consacrer son rétablissement : prononcé par le Recteur, & présenté à Sa Majesté. 1759. In folio.

TOUT François qui aime sa Patrie, son Souverain, & les Arts, applaudira à ce tribut d'éloges & de reconnoissance que l'Université de Perpignan offre à son Restaurateur. Les bienfaits que Sa Majesté vient de répandre sur cette Université, sont une suite de la protection qu'Elle a toujours accordée aux Lettres, & une nouvelle preuve qu'il ne lui a jamais manqué que les occasions de faire du bien à ses peuples. Son ame bienfaisante, au milieu des soins plus importans qui l'occupent, a cru devoir prévenir l'anéantissement d'un corps dont les secours pouvoient être utiles à l'instruction d'une partie de ses sujets.

L'Université de Perpignan est une des plus anciennes de l'Europe; elle a été fondée en 1339 par Pierre III, Roi d'Ar

ragon. Les prérogatives & les distinctions dont elle fut décorée dans ses commencemens , & le mérite des Professeurs dont elle étoit composée, l'avoient rendue longtems célèbre. Le Roussillon ayant été réuni à la France , cette compagnie perdit une partie des revenus qu'elle tenoit de l'Espagne. Les malheurs des temps la dépouillèrent ensuite peu-à-peu de tous ses avantages, & elle étoit tombée dans un état d'obscurité & de dépérissement qui la rendoit inutile à la Province , & annonçoit son entière destruction. Le Roi informé de l'état de cette Université , vient de la rétablir dans un éclat qu'elle n'avoit jamais eu ; il assigne de nouveaux revenus pour les Professeurs, fait relever ses édifices détruits, fonde un cours de Physique expérimentale, un de Botanique, & une Bibliothèque publique. L'Université pénétrée de reconnaissance, a célébré cet événement en faisant frapper une Médaille dont on trouvera le dessein à la tête du Discours, & elle a obtenu du Roi la permission de faire prononcer tous les ans par un de ses Professeurs un Eloge où l'on rappellera le souvenir de ses bienfaits & les fastes de son règne. Tel est l'objet de ce *Discours* qui vient d'être présenté à Sa

Majesté, & dont je vais suivre le plan & les principaux traits.

» Qu'il est doux, dit l'Orateur, de célébrer des vertus auxquelles on doit son bonheur ! Les louanges qu'on donne à un bon Roi sont une consolation pour les Peuples & un hommage rendu à l'humanité trop souvent outragée par les louanges odieuses qu'on prodigue aux tyrans. . . . L'éloge de Louis ne doit être que le tableau de son règne, & l'histoire de ses bienfaits. Je n'ai besoin ni des traits artificieux de l'adulation, ni du fard de l'éloquence : les vertus simples veulent des louanges simples comme elles.

La division de ce Discours est naturelle. L'Orateur après avoir présenté Louis XV comme le bienfaiteur de l'Université par les graces particulières qu'il vient de répandre sur elle, l'envisage comme le bienfaiteur de la nation par tout ce qu'il a fait pour elle dans le cours de son règne.

Pour mettre dans un plus grand jour ce que l'Université de Perpignan doit aux bontés du Roi, on retrace le tableau de son origine, de ses progrès, & de sa décadence.

» Remontons à ces temps malheureux

» où un déluge de barbares inondèrent
 » l'Europe, détruisirent les Arts, & ren-
 » versèrent les Empires. Les fureurs de
 » la guerre & de la superstition désoloient
 » la face de notre hémisphère, &
 » concouroient à replonger les Peuples
 » dans la servitude, l'ignorance & la fé-
 » rocité des premiers temps; les progrès
 » que la raison humaine ne devoit qu'à
 » une longue suite de siècles polis & éclairés,
 » alloient être perdus pour la posté-
 » rité: mais quelques Princes sages &
 » habiles sentirent la nécessité d'arrêter
 » la barbarie dans sa course, & de ra-
 » mener dans leurs états les Arts fugitifs
 » & persécutés dont la lumière bienfai-
 » sante éclaire les hommes sur leurs de-
 » voirs, & dont l'Empire doux & paisible
 » fonde l'autorité des Loix sur la douceur
 » des mœurs. On vit s'élever partout des
 » écoles publiques destinées à conserver
 » le dépôt des connoissances les plus né-
 » cessaires au maintien de la société. Ces
 » écoles étoient des sources pures & salu-
 » taires où la jeunesse venoit puiser l'a-
 » mour de la Religion & du gouverne-
 » ment, l'attachement inviolable à ses
 » Souverains, & le gout des Arts utiles
 » aux hommes. Charlemagne, l'un des

102 MERCURE DE FRANCE.

» ner les autres, avoit donné l'exemple
» à l'Europe. L'Université de Paris a été
» le modèle de toutes celles qui se sont
» formées depuis. Celle de Perpignan
» rendit dès sa naissance son nom & ses
» écoles célèbres. »

Après s'être étendu sur ses progrès, ses avantages & son utilité, on expose le tableau de son dépérissement & des inconvéniens qui en résulteroient : les malheurs de la guerre, des calamités publiques, & le changement de domination l'avoient dépouillée par degrés de ses richesses & d'une partie de ses privilèges.

» Ses édifices détruits par la main du
» temps, obligèrent les Professeurs d'aller
» chercher des asyles dans les Cloîtres ou
» dans des maisons particulières. Les
» différentes écoles errantes & dispersées
» n'offroient plus qu'une ombre défigurée
» de ce corps autrefois si célèbre. L'é-
» mulation étoit ensevelie avec ce qui
» l'a fait naître. Les Professeurs se trou-
» voient dans un état d'indigence qui
» refroidit le zèle & décourage l'esprit.
» La pompe & l'appareil, qui donnent
» de la dignité à l'intention publique ;
» l'ordre & la règle, qui peuvent seuls
» en assurer le succès, tout avoit disparu.
» Les étrangers, que la célébrité de nos

» écoles appelloient de toutes parts ,
 » l'abandonnèrent dès qu'elle eut perdu
 » l'éclat qui la distinguoit. Les habitans
 » même de la Province étoit obligés
 » d'aller chercher ailleurs des secours plus
 » abondans, plus suivis, plus efficaces. Ces
 » émigrations continuelles privoient le
 » Rouffillon de beaucoup de citoyens qui
 » eussent été utiles , mais qui transplantés
 » dans une terre étrangère y contractoient
 » l'habitude des mœurs, & s'y attachoient
 » souvent , séduits par des avantages que
 » leur patrie ne pouvoit leur offrir. D'au-
 » tres alloient puiser dans les écoles
 » étrangères des principes contraires aux
 » maximes de notre monarchie, semences
 » dangereuses de trouble & de rébellion ,
 » qui fermentées dans des têtes séditieu-
 » ses , peuvent dans un moment d'orage
 » désoler un Empire , & armer de feux
 » & de poignards les mains d'une mul-
 » titude aveugle & féroce. Telles furent
 » les suites malheureuses du dépérissement
 » de l'Université ; & cet état de langueur
 » & d'abaissement l'auroit enfin conduite
 » au dernier période de sa ruine , si la ten-
 » dresse paternelle d'un Monarque bien-
 » aimé n'eût rappelé à la vie les restes
 » de ce corps languissant & décharné.

Le Roi en rétablissant cette Université dans son premier éclat rouvre une source presque tarie de lumières & de secours pour l'instruction publique : les nouveaux établissemens qu'il y fonde offriront à la jeunesse une nouvelle moisson de connoissances & accéléreront les progrès dans la carrière de la science. » Ces établissemens portent le caractère d'une bienfaifance réfléchie & éclairée ; ils annoncent la tendresse d'un Pere & les vûes d'un Monarque. C'est à la racine même des abus que Louis porte le remède ; & s'il veut rendre les hommes plus heureux , c'est toujours en tâchant de les rendre meilleurs. Il sçait que l'empire de l'éducation est le premier & par conséquent le plus puissant de tous ; que l'harmonie de la société est toujours proportionnée au degré de lumière qui éclaire chaque Citoyen sur ses devoirs ; que les Loix ont peu d'autorité sans les mœurs , & que l'institution bien ou mal réglée de la jeunesse , est la source d'où découle la gloire ou l'avitissement , le bonheur ou le malheur des peuples : c'est ce grand objet qui a toujours dirigé ses vûes & animé son cœur. »

L'Orateur après avoir rappelé les établissemens utiles que le Roi avoit déjà

fondés dans le Roussillon , regarde comme une faveur des plus précieuses la permission que Sa Majesté a accordée à l'Université de lui consacrer un tribut d'éloges , qui renouvellera tous les ans la mémoire de ses bienfaits. « Oui , s'écrie-
 » t-il , nous osons le croire , ce monu-
 » ment élevé par nos cœurs transmettra
 » à nos descendans les sentimens dont
 » nous sommes pénétrés , & fera retentir
 » à leurs oreilles le bruit de votre nom &
 » l'histoire de votre règne , lors même
 » que le temps aura mutilé & détruit ces
 » chefs-d'œuvres de marbre & de bronze
 » que la tendresse & le devoir des peuples
 » vous élevent de toutes parts. De tant
 » de trophées élevés à Trajan , à peine
 » reste-t-il une colonne ; mais le panégy-
 » rique de Pline vivra toujours : & ce
 » n'est pas l'éloquence de l'Orateur , mais
 » les vertus du grand Prince , qui le ren-
 » dront immortel.

Après avoir célébré dans Louis XV le Bienfaiteur du Roussillon , on célèbre ensuite le Monarque juste , le Pere de ses peuples , l'ami de l'humanité ; on rappelle la situation où il a trouvé la France en montant sur le trône , & l'on indique les traits les plus frappans du siècle précédent ; siècle à jamais célèbre par la ré-

volution générale qui s'est faite dans les
 mœurs, le gouvernement & les arts, &
 qui a donné à notre Monarchie un éclat
 & une supériorité qu'elle n'avoit jamais
 eus depuis Charlemagne. L'Orateur fait
 ici une réflexion très-juste, & digne d'être
 remarquée. « Louis XIV, dit-il, fit tout
 » pour la gloire de sa nation, & ne fit
 » pas assez pour son bonheur. La fin de
 » son règne fit voir que sa puissance n'é-
 » toit pas établie sur des fondemens iné-
 » branlables. Les germes de haine & de
 » jalousie que sa fierté & les succès avoient
 » nourris, se développèrent tout à coup,
 » & ce Prince si puissant & si redouté vit
 » tout le fruit de quarante ans de bon-
 » heur & de gloire presque détruit en
 » moins de dix années d'une guerre mal-
 » heureuse. La nation accablée du poids
 » de cette guerre, les finances en dé-
 » sordre, des dettes accumulées & les
 » ressources épuisées, les campagnes dé-
 » fertes & le commerce presque anéanti,
 » l'Etat humilié au dehors & divisé au
 » dedans par des factions & des querelles
 » théologiques : tel fut le triste spectacle
 » qui affligea les yeux de Louis XIV sur
 » la fin de son règne, & empoisonna les
 » derniers momens de sa vie.

Le Régent entreprit de changer tout

à coup la face des affaires par une opération profonde & hardie qui ne fut pas justifiée par le succès : le bouleversement des conditions, les extravagances du luxe, la désolation des familles , une cupidité sans bornes allumée dans tous les cœurs, furent les fruits de cette opération ; le renversement du système acheva d'anéantir le crédit au dedans , comme l'idée d'une domination universelle attribuée à Louis XIV avoient rompu au dehors tous les liens de la confiance. Louis XV vit les dangers de la carrière où il alloit entrer , & les premiers pas qu'il y fit annoncerent un esprit sage & une ame modeste.

» A peine eut-il la couronne sur la tête
 » qu'il en sentit tout le poids : il connut
 » que l'amour du bien ne suffisoit pas
 » dans un Souverain ; qu'un esprit juste
 » pouvoit s'égarer lorsqu'il n'étoit pas
 » dirigé par le flambeau de l'expérience ;
 » que la connoissance des hommes & des
 » affaires étoit la premiere de toutes , &
 » qu'elle ne pouvoit être que le fruit du
 » travail & du temps. Elevé sur le trône
 » le plus brillant du monde , Louis vit
 » les précipices qui l'environnoient. Il
 » scut se défier de ses lumieres & de ses
 » forces , dans cet âge dangereux où la
 » jeunesse vive & confiante , avide de do-

E vj

» mination & de gloire , brave les diffi-
 » cultés de l'entreprise , & n'est frappée
 » que de l'éclat du succès. Louis voulut
 » prendre un guide dans la périlleuse
 » carrière où il entroit , & son choix
 » tomba sur l'homme le plus digne de
 » seconder ses vues salutaires.

» Le choix des Ministres est un des pre-
 » miers talens des Souverains : c'est par
 » le caractère des uns qu'on peut juger
 » de celui des autres. Un homme qui n'a
 » que du génie peut bien s'emparer de
 » l'esprit d'un Prince foible ; mais un
 » Prince vertueux n'a pu donner sa con-
 » fiance qu'à un Ministre vertueux com-
 » me lui. Séjan ne pouvoit être que le
 » favori de Tibere , & d'Amboise n'au-
 » roit rien été sous Louis XI. Fleury étoit
 » fait pour Louis XV , comme Sully pour
 » Henri IV. Tous deux avoient les talens
 » qui convenoient aux vues de leurs Maî-
 » tres , aux circonstances où ils étoient
 » placés , & à la situation où se trouvoit
 » le Royaume ; & tous deux ont fait
 » succéder , à peu - près par les mêmes
 » ressorts , l'ordre , la tranquillité & l'a-
 » bondance au désordre le plus affreux &
 » le plus universel. » Ce rapport de vues
 & de procédés entre deux Ministres ,
 d'ailleurs très-différens de caractères, est

heureusement saisi. Le portrait du Cardinal de Fleury est tracé avec impartialité. *Louis*, dit l'Orateur, *voulut pratiquer sous ses yeux les principes qu'il avoit reçus de lui, & lui faire recueillir le fruit de ses leçons.*

Quelque fâcheuse que fût la situation de la France, & quelque pressant que parût le danger, un régime doux & attentif étoit préférable aux remèdes violents qui auroient achevé de tout bouleverser. La nation abbatue par les secousses terribles qu'elle avoit éprouvées, n'étoit plus en état de supporter de grands ébranlemens ; il falloit lui laisser rétablir ses forces dans le silence & la paix ; tel fut le plan que se proposa Louis XV, & le succès le justifia bientôt : douze années de paix, une économie ingénieuse & soutenue, l'esprit d'ordre & le désintéressement de son Ministre, ranimèrent bientôt la confiance, l'industrie & les arts, & rendirent au corps politique la vigueur & l'embonpoint.

» Tandis que Louis s'occupoit à fermer
 » au dedans les places que le Royaume
 » avoit reçues, il ne s'appliquoit pas avec
 » moins de succès à rétablir la réputation
 » que l'Etat avoit perdue au dehors. Il
 » y avoit deux grands maux à réparer ;

10 MERCURE DE FRANCE.

» mais le remède de l'un paroïssoit in-
» compatible avec celui de l'autre. L'état
» d'épuisement & de foiblesse où la guerre
» de la succession nous avoit réduits, n'a-
» voit pas éteint chez les nations rivales
» les semences de haine & de jalousie qui
» les avoit unies contre nous, & les avoit
» animées à notre abaissement; elles
» redoutoient encore l'ambition de la
» France lors même qu'elles ne pouvoient
» plus redouter sa puissance. »

L'Orateur fait ici une réflexion ingénieuse & sensible : comment, dit-il, concilier à la fois ces deux objets opposés ? Comment rendre notre puissance moins redoutée de nos ennemis en travaillant à la rendre plus redoutable que jamais ? Louis n'eut besoin pour parvenir à son but que de laisser agir les vertus de son cœur. Il n'employa point les détours d'une politique artificieuse : *la finesse, en politique comme en morale, est toujours le partage de la timidité, de la foiblesse ou de l'injustice.* La noblesse, le désintéressement & la fidélité qu'il mit dans toutes ses opérations, firent bientôt évanouir cette antique chimere de l'ambition démesurée de la maison de Bourbon : il devint l'idole de ses Peuples, & mérita l'estime & la confiance même de ses ennemis.

» Cette révolution dans les esprits fut
 » plus prompte qu'on n'avoit osé l'espé-
 » rer ; elle prouve que le sort des Peu-
 » ples tient plus encore au caractère
 » qu'aux lumières de ceux qui gouver-
 » nent : toutes les nations voisines virent
 » sans ombrage le colosse de l'Empire
 » François se relever de l'abbaissement
 » où il étoit tombé, & reprendre peu-à-
 » peu cet éclat qui avoit blessé leurs yeux
 » sous Louis XIV. La vertu de Louis XV
 » leur répondoit de l'usage qu'il feroit de
 » ses forces. » Notre ministère éprouva
 de la manière la plus frappante les effets
 de la confiance qu'il avoit seu inspirer à
 toute l'Europe, dans la guerre qui s'alluma
 en 1734. » Stanislas, à qui la France doit
 » une Reine dont elle admire les vertus,
 » Stanislas, qui eût méprisé une cou-
 » ronne si elle n'eût été un moyen de faire
 » du bien aux hommes, fut placé par les
 » Polonois sur ce trône auquel il avoit
 » déjà été appelé trente ans auparavant ;
 » mais cette nation n'eut pas la force de
 » défendre le Souverain qu'elle s'étoit
 » choisi ; l'Empire réuni avec la Russie
 » mit la couronne de Stanislas sur la tête
 » d'un fils du dernier Roi de Pologne. ♦
 L'éloignement des lieux ne permettoit
 pas d'envoyer en Pologne des secours

suffisans pour balancer les forces des deux plus grandes puissances du nord ; mais on se vengea de l'Empereur en attaquant les états qu'il possédoit en Italie. Nos troupes, jointes à celles d'Espagne & de Savoie, s'en emparèrent bientôt tandis qu'une armée Françoisé pénétra dans l'Empire. La Lorraine, cette Province riche & fertile qu'on avoit tenté tant de fois en vain de réunir à la France, fut le prix de la Paix. Cet aggrandissement qui eût armé l'Europe contre nous, trente ans auparavant, n'excita aucune fermentation : les anciens ennemis de la France virent sans inquiétude les deux branches de la maison de Bourbon unies contre celle d'Autriche, la forcèr à la Paix, & lui arrachèr une de ses plus belles Provinces.

» Cette guerre tiendra peut-être peu
 » de place dans notre Histoire, parce
 » qu'il n'y a dans les guerres que la mul-
 » titude des grands événemens, c'est-à-
 » dire des grandes calamités, qui frappe
 » les hommes ordinaires ; mais aux yeux
 » des hommes sages & instruits, elle se-
 » ra regardée comme une des plus glo-
 » rieuses que la France ait faites depuis
 » un siècle. La guerre, quelque nécessaire
 » qu'elle soit, est encore un très-grand

» malheur , & la plus courte est toujours
 » la plus heureuse. Deux seules campagnes
 » terminerent la guerre d'Italie , la seule
 » dont l'événement ait été heureux pour
 » les François depuis les conquêtes de
 » Charlemagne ; entreprise pour la justice
 » & l'honneur , elle fut soutenue avec
 » vigueur , & couronnée par le succès. Nos
 » triomphes ne furent ternis par aucun
 » revers ; & la nation en recueillit les
 » fruits , sans qu'il en eût coûté trop de
 » sang , & sans que la confiance & la
 » tranquillité intérieure eussent été alté-
 » rées un instant.

La France calme & tranquille après un
 moment d'orage , se vit élevée à un degré
 de puissance & de splendeur qu'on ne pou-
 voit guere prévoir : notre ministère tou-
 jours animé du même esprit , reprenoit
 en silence l'ascendant qu'il devoit avoir
 naturellement sur toutes les Cours de
 l'Europe. » Le commerce, semblable à un
 » fleuve qui enflé sans cesse par des nou-
 » velles eaux , étend de plus en plus ses
 » limites & fertilise les champs qu'il in-
 » onde , le Commerce , dis-je , s'ouvroit
 » chaque jour de nouvelles routes , por-
 » toit l'abondance par mille canaux , &
 » faisoit fleurir tous les rameaux de l'in-
 » dustrie. » On ne dissimule pas ici que le

114. MERCURE DE FRANCE.

Cardinal de Fleury en travaillant avec tant d'activité à ranimer toutes les parties de l'économie politique, n'ait négligé le rétablissement de notre marine ; mais si cette négligence fut une faute essentielle, du moins ne fut-elle pas celle de l'ignorance : l'Auteur la justifie en quelque sorte par le plan même que s'étoit formé le Cardinal ; il étoit trop éclairé pour ne pas sentir que le commerce n'a qu'une existence chancelante & précaire sans l'appui d'une marine ; mais il sentoit en même-temps qu'en tournant ses vûes & son attention vers cet objet, c'étoitveiller toute la jalousie des nations voisines. » Il sentoit que ce peuple qui a » fondé toute son audace & sa supériorité » sur le nombre de ses vaisseaux, & qui » nous voyoit tranquillement rassembler » nos forces & affermir notre puissance » intérieure, n'auroit pas souffert le rétablissement d'une marine qui auroit dû » allarmer la liberté de toutes les puissances commerçantes. Cette entreprise » auroit soulevé tous les anciens ennemis » de la France, & nous auroit fait perdre, en ramenant les horreurs de la » guerre, le fruit du système de politique » le plus sage & le plus heureux qu'on ait » jamais conçu pour le véritable bien de la » France. »

Les soins pacifiques de notre ministère ne parent longtems écarter de nous le fléau de la guerre ; elle se ralluma à la mort de l'Empereur Charles VI, en 1741 ; une partie de l'Europe se liguait pour dépouiller une jeune Reine des possessions de la maison d'Autriche dont elle étoit seule héritière. La France entraînée par le système général, alla attaquer cette Princesse dont elle ne connoissoit encore ni le courage ni les vertus. On rappelle ici les succès brillans que nous eumes au commencement de cette guerre, & les revers malheureux qui les suivirent bientôt, & qui corrompirent les derniers momens du Cardinal de Fleuri. Il n'eut pas la consolation de les voir réparer. Louis après avoir donné des larmes & des regrets à sa mort, prit les rênes de son Empire ; il voulut tout gouverner pour tout réparer. Il préside à ses conseils, & se met à la tête de ses armées ; & ce moment si glorieux pour lui devient l'époque de nouveaux triomphes pour nous. Je ne suivrai pas l'Auteur dans les détails de cette guerre, dont les événemens sont trop récents & trop connus pour qu'il soit nécessaire de s'y étendre. Les premiers succès du Roi en Flandre, la consternation de la France

pendant sa maladie, la belle campagne du Maréchal de Saxe en 1744, la bataille de Fontenoy, & tous les triomphes qui ont couronné la fin de la guerre, forment un tableau intéressant, tracé d'un pinceau ferme & rapide. « Louis, après avoir » fait la guerre en héros, fait la paix en » grand homme; toujours fidèle à ce plan » de modération qui fait la base de sa » politique & de sa puissance, il oublie » ses propres intérêts, abandonne ses » conquêtes, & ne veut pour prix de ses » triomphes que rendre la tranquillité à » son peuple, vanger les droits de ses » Alliés, & mériter l'estime de ses enne- » mis même : ce désintéressement inoui » étonne la terre, trop accoutumée à » voir immoler sans cesse, par une poli- » tique barbare, le bonheur de plusieurs » millions d'hommes à la vanité d'un seul.

A peine jouissions-nous des douceurs de la paix qu'un nouvel orage est venu la troubler. L'Anglois que nos prospérités irritent n'en peut soutenir les progrès; la jalousie qui le dévore cherche dans la contestation de quelques droits imaginaires un prétexte pour éclater. L'Europe a vu avec indignation les excès où ce peuple s'est porté, & l'on sait avec quelle modération le Roi a cherché à les

ramener à la justice & à la paix. Forcé de prendre les armes pour vanger les droits des nations & la gloire de son peuple, il apprend aux Anglois que cette marine dont la foiblesse excite leur mépris & accroît leur audace, peut les faire trembler lorsqu'elle sera dirigée par la sagesse & la valeur. La dispersion de la flotte Angloise dans la Méditerranée, & la prise de Mahon, firent repentir ce peuple de ses injustes violences. Trop foible par ses propres forces il a eu recours aux grands ressorts de la politique : « l'or, ce poison » dont il ényvre les Puissances de l'Eu- » rope, quand il veut les exciter à se » détruire mutuellement ; l'or a été ré- » pandu à pleines mains, & de cette se- » mence funeste on a vu naître des peu- » ples armés. Tandis que l'Angleterre » cherche à nous susciter des ennemis, » & à faire tomber sur nous le poids » d'une guerre qui, en divisant nos forces, » lui donne les moyens de rassembler con- » tre nous toutes les siennes avec plus » d'avantage, Louis dont tous les soins » n'ont pour objet que de détourner de » dessus son peuple le malheur qu'on lui » prépare, embrasse avec activité le moyen » qu'on lui présente d'assurer le repos de » l'Europe. L'illustre Reine héritière de

118 MERCURE DE FRANCE.

» cette maison d'Autriche, dont la riva-
» lité avec celle de Bourbon a si longtems
» troublé le monde, s'unit à elle par des
» liens que l'estime & la confiance mu-
» tuelle ont tissus ; ce traité, qui devoit
» être le gage de la tranquillité univer-
» selle, remplit l'Anglois d'étonnement
» & de rage, & fait éclater les projets
» audacieux de ce Prince trop célèbre,
» dont les talens auroient fait l'admira-
» tion des hommes, s'il ne les eût em-
» ployés qu'à leur bonheur.

Il n'est pas permis de prévenir les évènements de cette guerre cruelle, ni d'en prévoir l'issue ; mais de quelque côté que la fortune se déclare, la gloire sera toujours du parti de la justice. Je finirai cet extrait par cette priere qui termine le discours.

» Etre suprême, qui veillez au destin
» des Empires, daignez dissiper les orages
» qui désolent la terre, & ramener sur
» nos climats le jour pur & serein du
» calme & de la concorde ! Etouffez ces
» serpens de jalousie & d'ambition qui
» soufflent aux cœurs des nations les
» fureurs des combats. Inspirez à tous les
» Princes cet amour des hommes qui
» échauffe l'ame de Louis ! Le repos de
» l'Europe, & le bonheur de son peuple,

» sont les seuls objets de ses vœux ; la
» sensibilité de son cœur souffre trop des
» maux affreux qui affligent l'humanité,
» il veut fermer la plaie que la guerre a
» faite à son empire : Puisse bientôt une
» paix glorieuse & durable couronner ses
» généreux desseins ! Que rien ne trouble
» plus les momens d'une vie qu'il con-
» sacre au bien de ses peuples ! Qu'il
» jouisse de la douceur inestimable de
» voir l'Europe pacifiée par ses soins, &
» ses sujets heureux par ses bienfaits !
» Qu'il trouve le bonheur dans tout ce
» qui l'environne ! Que son auguste Fa-
» mille ne cesse de donner au monde le
» spectacle de toutes les vertus humaines,
» purifiées & dirigées par les grands mo-
» tifs de la Religion ! Qu'il voye sa gloire
» & son nom se reproduire dans une pos-
» térité nombreuse, & la tige brillante
» des lys, se couronner de rameaux im-
» mortels, l'ornement & l'appui de son
» trône ! Enfin fasse le Ciel qu'après avoir
» célébré le Monarque guerrier, nous
» n'ayons à louer désormais que le Roi
» pacifique, le pere tendre, le maître
» aimable ! Nous trouverons une source
» inrarissable d'éloges dans ce caractère
» facile & généreux ; dans cette ame sen-
» sible, simple, reconnoissante ; dans

» cette bonté douce & modeste qui tem-
 » pere la majesté de son rang, & fait les
 » délices & l'admiration de ceux qui ont
 » le bonheur d'approcher de sa personne.
 » Les qualités guerrieres ont besoin des
 » occasions pour se montrer, mais la
 » bienfaisance les fait naître & les mul-
 » tiplie ; celle de Louis franchira tous les
 » obstacles, & marquera son nom au
 » temple de mémoire à côté de ceux de
 » Trajan & de Louis XII.

Il me reste à dire un mot sur le mérite littéraire de ce Discours qui fait honneur aux talens du Recteur de l'Université de Perpignan : le plan en est sage & simple, le ton noble & sensible, le style naturel, & quelquefois énergique : on n'y trouve point de louanges vagues, de déclamations exagérées ; la matière des éloges est tirée de la substance même des faits. Enfin l'ouvrage est une composition estimable & digne de l'attention du Public.



ABRÉGÉ.

ABRÉGE' de l'Histoire universelle de J. A. DE THOU, avec des remarques sur le texte de l'Auteur, & sur la traduction qu'on a publiée de son ouvrage en 1734. Par M. Rémond de Sainte-Albine, de l'Académie Royale des Sciences & belles-lettres de Prusse. A la Haye 1759. 10 vol. in 12.

M• DE THOU est le plus sage, le plus élégant & le plus célèbre de nos Historiens, & il a mérité justement d'être appelé le Tite-Live François. Le mérite de son Histoire est trop universellement reconnu pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter : j'observerai seulement qu'on l'estimoit plus qu'on ne la lisoit, & que cela venoit certainement de la prolixité de l'ouvrage. Quelque attrait que l'Histoire ait pour la plus grande partie des hommes, parce qu'elle occupe l'imagination & ne fatigue pas l'esprit, il en est peu cependant qui puissent se résoudre à dévorer seize volumes *in 4.^o* qui ne renferment qu'un espace de 60 années. Si l'histoire de tous les siècles étoit traitée avec la même étendue, qui

I. Vol.

F

122. MERCURE DE FRANCE.

est-ce qui auroit le courage de l'étudier & le loisir de l'apprendre ? C'étoit donc une entreprise très-utile que celle de réduire cette belle & grande Histoire à une étendue moins effrayante, en resserrant le texte, & en supprimant beaucoup de détails qui pouvoient être intéressans pour les contemporains, mais qui ne peuvent plus l'être aujourd'hui : c'est ce que M. de Sainte Albine vient d'exécuter avec succès. Les Lecteurs ne s'attendent pas à trouver ici l'analyse suivie d'un ouvrage de cette nature, je m'arrêterai seulement à ce qui caractérise particulièrement le travail de M. de Sainte Albine.

L'Histoire de M. de Thou est composée de cent trente-huit Livres, auxquels Rigault, ami de l'Auteur, en a joint trois autres, afin de compléter le règne de Henri IV. M. de Sainte Albine a réduit le tout à cinquante Livres ; & son abrégé, quoique renfermant tout ce qu'il y a d'essentiel ou d'intéressant dans l'original, n'en fait guère qu'une troisième partie. Il a élagué hardiment tous les petits faits qu'il a jugés inutiles, & a débarrassé la narration de beaucoup de circonstances minutieuses qui allongent & appesantissent la marche de l'Historien. J'indiquerai quelques exemples qui donneront aux

Les Lecteurs une idée de la méthode qu'a suivie l'abbreviateur M. de Thou, Tome VI. in 4.^o de la traduction, emploie plus de quatre vingt pages à décrire la guerre contre les Morisques, & cette guerre ne prend que quinze pages dans l'abrégé; & ailleurs on réduit à vingt pages tous les détails du différend entre le Pape Paul V & la République de Venise, qui occupent plus de cinquante pages dans la traduction.

Quoique M. de Sainte Albine pour l'ordinaire abrège considérablement le texte, quelquefois il l'étend lorsqu'il importe de prêter à certains articles le développement que le texte ne leur donne pas. On en peut juger, en comparant divers morceaux de l'original & de la copie, particulièrement ceux qui regardent le Colloque de Poissy, la discussion des prétentions respectives de la France & de la Savoye sur le Marquisat de Saluces, & l'affaire de la succession de Clèves.

Ce qui distingue particulièrement M. de Thou, c'est cet amour de la vertu & de la Patrie qui brille dans tout son ouvrage, cette sagesse dans les réflexions, & cette haine pour la tyrannie, qu'il concilie avec la plus grande soumission à l'autorité légitime : la hardiesse surtout & la fidé-

lité qu'il met dans le portrait des hommes dont il parle, rendent son Histoire précieuse. Ce sont ces traits distinctifs que M. de Sainte Albine a cherché à conserver avec une exactitude scrupuleuse.

» Je me suis imposé, dit-il dans sa Préface, page 7, « la loi de peindre les personnes & les actions avec les couleurs sous lesquelles M. de Thou les présente.

» Attentif à louer ce qu'il a loué, & à blâmer ce qu'il a blâmé, j'ai observé de ne point altérer ses jugemens, même dans les occasions où je n'aurois pas jugé comme lui.

En général M. de Sainte Albine, quoique rendant toujours fidèlement l'esprit de M. de Thou, ne se sert cependant de l'ouvrage de cet illustre Auteur que comme d'excellens Mémoires. Non seulement il ne s'affujettit point à placer les faits dans l'ordre où M. de Thou les range, mais les endroits même où il suit le plus scrupuleusement la marche de son modèle, empruntent sous sa plume une nouvelle force.

Au commencement du Livre 32 de son abrégé, il expose ainsi les artifices du Duc de Guise :

» Jusques ici, autant que nous l'avons pu, nous avons développé les secrets

» ressorts d'intrigues qui menaçoient la
 » France d'une ruine prochaine. Cela nous
 » fera d'autant plus aisé dans la suite, que
 » nous touchons à l'époque où le Duc de
 » Guise ne cacha plus ses véritables des-
 » feins. Il avoit toujours jugé que le meil-
 » leur moyen de les faire réussir étoit de
 » semer la division entre les plus proches
 » héritiers de la couronne. Sur ce prin-
 » cipe il avoit tenté, lorsque le Roi de
 » Navarre étoit encore Catholique, de
 » l'opposer au Duc d'Anjou, & il avoit
 » lié en apparence une amitié fort étroite
 » avec le premier de ces deux Princes. Il
 » affectoit de ne pouvoir se séparer de lui.
 » Ordinairement ils mangeoient ensem-
 » ble, & souvent ils partageoient le même
 » lit. Le Roi de Navarre se prêtoit d'au-
 » tant plus volontiers à cette feinte ami-
 » tié, qu'elle le mettoit à portée d'éclai-
 » rer les démarches des Lorrains. Lors-
 » qu'il eut embrassé de nouveau la Reli-
 » gion prétendue réformée, il renonça
 » bientôt à cette liaison, & le Duc de
 » Guise qui se vançoit de ne pouvoir être
 » trompé, fut obligé d'avouer qu'il l'a-
 » voit été par ce Prince. Tant que le Duc
 » d'Anjou vécut, le Duc de Guise diffi-
 » mula son dépit d'avoir été joué. Depuis
 » la mort du frere du Roi, il avoit cessé
 » de se contraindre.

» Par les mêmes raisons qui l'avoient
 » porté à vouloir donner au Prince défunt
 » un rival, il étoit intéressé à en donner
 » un au nouvel héritier présomptif du
 » trône ; c'est à quoi il avoit déjà pourvu.
 » Le Cardinal de Bourbon étoit un esprit
 » superficiel ; il n'avoit pas été difficile de
 » lui persuader que la couronne lui étoit
 » dûe. Les ligueurs , à force d'argent ,
 » avoient engagé un misérable Docteur
 » nommé *Matthieu Zampini* , à publier
 » une dissertation pour soutenir cette ab-
 » surdité. François Hofman , célèbre Ju-
 » risconsulte , réfuta cet écrit , & montra
 » qu'indépendamment des loix, il y avoit
 » des raisons de fait qui assuroient le
 » trône au Roi de Navarre. En effet ,
 » dans le contrat de mariage de ce
 » Prince , il avoit été expressément
 » stipulé que la couronne lui seroit dé-
 » volue , en cas d'extinction de la seconde
 » branche des Valois , & le Cardinal lui-
 » même avoit signé ce contrat &c. »

Voici de quelle manière M. de Sainte
 Albine , dans son trente-sixième Livre ,
 page 490 , peint Henri III.

» Jamais Prince n'avoit donné de si
 » grandes espérances , & n'y répondit si
 » mal. Trop de penchant pour la mollesse
 » & pour les plaisirs ternit toutes ses ver-

» tus. Il en posséda surtout une dans un
 » degré éminent ; ce fut la libéralité :
 » mais cette qualité, qui pour l'ordinaire
 » assure aux Princes l'affection des peup-
 » les, aliéna de lui ses sujets parce qu'il
 » ne sçut pas lui prescrire des bornes, &
 » que pour satisfaire à ses profusions, il
 » fut obligé d'inventer tous les jours de
 » nouveaux impôts. Par-là il se rendit
 » odieux sans se faire plus aimer de ceux
 » qu'il accabloit de biens. Ses favoris
 » croyoient ne lui devoir aucune recon-
 » noissance pour des bienfaits qu'ils attri-
 » buoient plutôt à son humeur dissipat-
 » trice, qu'à des sentimens d'estime pour
 » leurs personnes. A la haine se joignit
 » le mépris qu'il s'attira par l'affectation
 » de certaines pratiques de dévotion plus
 » dignes d'un Moine que d'un grand Roi.

» Aussi affable que libéral, il ne don-
 » noit jamais, sans s'excuser de ne pas
 » donner davantage. Les personnes mo-
 » destes se retiroient confuses de ses bon-
 » tés. Après avoir lassé à force de présens
 » l'importunité des courtisans les plus
 » avides, il craignoit encore de n'avoir
 » pas assez fait pour eux.

» Sa lenteur à prendre son parti venoit
 » moins de timidité que d'indolence : Il
 » étoit peu propre à aller affronter un

» péril ; mais il s'y montrait intrépide
 » quand il y étoit engagé : à peine s'en
 » voyoit-il délivré , qu'il en perdoit le
 » souvenir. Occupé du seul présent , il ne
 » profitoit point du passé , & même en
 » prévoyant l'avenir , il négligeoit d'y
 » pourvoir. Par une suite de sa foiblesse
 » pour les favoris , il établit la vénalité
 » des charges les plus considérables &
 » des gouvernemens. En avilissant ainsi
 » les récompenses dûes au mérite , & en
 » ouvrant par ce honteux trafic la porte
 » à toutes les indignités dont nous avons
 » été témoins , il acheva de se deshono-
 » rer. Pour comble de malheur , il vit
 » presque toujours ce qu'il avoit le plus
 » aimé tourner à sa ruine. Ces mêmes
 » favoris qu'il combla de richesses &
 » d'honneurs , furent ceux dont il eut plus
 » lieu de se plaindre. Il porta jusqu'à la
 » petitesse sa vénération pour les Moines,
 » & ce fut un Moine qui l'assassina. »

L'Abbréviateur nous donne ainsi le
 portrait d'Elisabeth Reine d'Angleterre ,
 (tom. X , p. 54.) « Aucune femme n'a-
 » voit régné avec plus de gloire & de
 » bonheur. Ayant porté sur le trône un
 » esprit instruit d'avance par l'adversité ,
 » elle gouverna par elle-même , sans se
 » laisser gouverner par personne , & elle

» sçut se faire craindre de ses ennemis ,
 » respecter de ses alliés , & chérir de ses
 » sujets. Magnifique dans la distribution
 » des graces , mais donnant toujours
 » moins à son inclination qu'au mérite ,
 » elle ne faisoit des libéralités qu'avec
 » retenue , de crainte que les finances
 » venant à s'épuiser par ses largesses ,
 » elle ne fût obligée de fouler le peuple
 » pour subvenir aux dépenses nécessaires.
 » Elle tenoit le sceptre , non avec cette
 » sécurité qui n'est jamais embarrassée
 » que du choix des plaisirs , mais avec
 » cette sage inquiétude , compagne in-
 » séparable d'un Souverain qui se re-
 » garde comme responsable de tous les
 » maux qu'il a pu prévoir & qu'il n'a
 » point prévenus. En un mot elle eut
 » toutes les qualités qui font le grand
 » homme , & même le grand Roi ; &
 » elle n'eut que peu de défauts , même
 » de ceux qui sont excusables dans son
 » sexe. Nous ne dissimulerons point
 » qu'elle eut la foiblesse de vouloir in-
 » pirer des passions. Lors même qu'elle
 » ne fut plus jeune , elle affectoit en-
 » core d'avoir des amans ; il sembloit
 » qu'elle désirât de renouveler la mé-
 » moire de ces Isles fabuleuses , où l'a-
 » mour pur & désintéressé étoit un des-

» devoirs de la Chevalerie. Elle eut tou-
 » jours de l'éloignement pour le mariage.
 » On a cru que ceux qui l'approchoient,
 » appréhendant, si elle prenoit un mari,
 » de perdre le crédit qu'ils avoient sur
 » elle, lui avoient fait insinuer par ses
 » Médecins, qu'elle couroit risque de
 » mourir en couches si elle devenoit
 » grosse.

» On lui a reproché qu'elle aimoit trop
 » la vie, & qu'elle ne pensoit qu'avec
 » peine à la mort ; cependant plusieurs
 » années avant de mourir, elle se faisoit
 » un plaisir de s'appeller *vieille*. Elle
 » ordonna qu'on ne chargeât point son
 » tombeau de fastueuses inscriptions, &
 » qu'on se contentât d'y marquer qu'elle
 » étoit morte *vierge*, qu'elle avoit régné
 » longtems, & qu'elle avoit fait constamment
 » sa principale étude de rendre
 » son royaume florissant, & d'y maintenir
 » la religion & la paix.

Si on lit dans le texte les morceaux
 d'après lesquels ceux-ci sont copiés, on
 s'apercevra que M. de Saint Albine y a
 fait plusieurs changemens avantageux. Il
 s'en est permis encore de beaucoup plus
 importants. Lorsque M. de Thou prend
 des guides peu fidèles, M. de Sainte Al-
 bine évite de s'égarer avec lui, & corrige

ses erreurs ; mais alors il a soin d'indiquer les différences qui se trouvent entre le texte & la traduction. Parmi les principaux endroits dans lesquels il rectifie le texte, nous citerons seulement la réponse du Prince de Condé aux *Triumvirs*, Tom. III. pag. 115 ; un article au sujet de Péres, & d'Escoveto, Tom. V, pag. 326 ; & surtout la relation des troubles de Gênes, Tom. V, p. 179.

Les Traducteurs de M. de Thou ont ajouté un grand nombre de fautes à celles de cet Historien. M. de Sainte Albine relève les unes comme les autres ; quelquefois même il relève celles de plusieurs autres Auteurs, surtout des Ecrivains les plus estimés dont les erreurs pourtoient être dangereuses ; mais il le fait avec tous les égards, & le ton d'estime que l'on doit aux écrivains célèbres. Je rapporterai pour exemple une remarque sur l'excellent abrégé de M. le Président Hénault, qui prend tant de soin de corriger les plus petites fautes qui ont pu se glisser dans son ouvrage, qu'il sçaura gré à M. de Sainte Albine de l'avertir de celles qui sont encore échappées à son exactitude, au cas que la critique de M. de Sainte Albine soit fondée. Selon M. le Président Hénault, Catherine de Médicis

n'eut point le titre de Régente pendant la minorité de Charles IX. » Sans doute, dit M. de Sainte Albine, Tome III, page 1, « l'autorité de M. le Président » Hénault, aussi exact pour les faits qu'é- » légant dans la manière de les présenter, » est d'un grand poids. Je crois cepen- » dant devoir déférer au témoignage de » Belleforêt, qui étoit contemporain. Cet » Historien n'est pas toujours un guide » sûr; mais il ne pouvoit guère plus pren- » dre le change sur l'article dont il s'agit, » qu'un Écrivain de ce temps-ci ne pour- » roit se tromper sur le titre dont feu M. » le Régent a été revêtu pendant la mi- » norité de Louis XV. »

Pour ce qui regarde le style de cet abrégé, il est tel qu'il convenoit à un ouvrage de ce genre, clair, nombreux, élégant & correct. M. de Sainte Albine s'est attaché à imiter la noble simplicité de son modèle: il a copié en certains endroits, distingués par des guillemets, la traduction du texte latin publiée en 1734 par M. l'Abbé Lemascrier, M. le Beau, l'Abbé Desfontaines, & d'autres Ecrivains: mais dans le reste de l'ouvrage, non seulement il s'écarte de cette traduction, mais il ne traduit pas même toujours le texte.

Le Public sçaura gré sans doute à M. de Sainte Albine d'un travail utile & intéressant qui a dû lui couter beaucoup de recherches, d'attention & de soins, & qui demandoit beaucoup de talent & de réflexion. Il a cherché à rendre son abrégé utile à toute espèce de lecteurs, même à ceux qui ont la commodité de lire l'Histoire de M. de Thou « Puissé » son ouvrage, dit-il à la fin de sa Pré- » face, & à son défaut ce foible essai, » inspirer aux Souverains la haine des » flatteurs, aux sujets la soumission pour » leurs Souverains, à tous les hommes » l'esprit de justice, de modération & de » paix !

J'ajouterai ici que *la Table des Matières* m'a paru d'une forme très-commode & digne d'attention. M. de Sainte Albine a eu soin d'y marquer les filiations, & de distinguer les personnes qui étant de même famille ou de famille différente ont porté le même nom ; de sorte qu'elle peut tenir lieu à cet égard de Dictionnaire Historique : cette attention prouve les peines que l'Auteur s'est données pour rendre cet ouvrage d'une utilité plus générale.

CÉSAR au Sénat Romain, avant de passer le Rubicon. Poème présenté à Messieurs de l'Académie Française. *A Paris chez Brunet Imprimeur de l'Académie Française, Grand'salle du Palais.*

Ce Poème est une Lettre dans laquelle César reproche au Sénat de tout sacrifier à la grandeur de Pompée, & de forger des fers à la République.

Né votre égal, César se plaît encore à l'être,
Et seroit Citoyen si vous étiez sans maître.
Sortez d'un long sommeil & de l'oppression,
Redevenez Romains : je serai Scipion.

Il semble ouvrir dans ces vers une voie de conciliation, mais sans attendre la réponse du Sénat il lui dit :

Votre crainte, Sénat, n'est pas d'avoir un maître
Vous craignez seulement que César ose l'être :
Pompée est votre choix. . mais le sort aujourd'hui
Jugera mieux que vous entre César & lui.

.
Il faut sans consulter les maîtres du tonnerre
Reconnoître leurs voix dans le champ de la guerre;
Je ne veux point entrer dans leurs conseils secrets.
Mon triomphe ou ma mort marqueront leurs
décrets.

Qu'il paroisse, dit-il, en parlant de Pompée.

Qu'il paroisse... Mon camp l'appelle à haute voix : Viens, dit-il, viens Pompée, achever tes exploits : C'est ici qu'à la terre il faut donner un maître ; Pharsale nommera le plus digne de l'être.

Dans la vérité historique César écrivit au Sénat. » Il offroit de poser les armes » pourvu que Pompée en fit de même, & » qu'ils allassent tous deux comme parti- » culiers attendre les récompenses qu'il » plairoit à leurs citoyens de leur donner. » Car de lui ôter à lui les troupes, & de » laisser à Pompée les siennes, c'étoit, » dit Plutarque, en l'accusant d'aspirer » à la tyrannie, donner à son rival un » moyen sûr de s'en emparer... Les » Consuls font opiner & demandent tout » haut premièrement si l'on étoit d'avis » que Pompée congédiât ses troupes, & » ensuite si on vouloit que César licen- » tiât aussi les siennes ? Il n'y eut que » fort peu de voix pour le premier avis ; » toutes furent pour l'autre, excepté un » très-petit nombre... Bientôt après voilà » d'autres lettres de César, qui paroissoient » plus modérées & plus raisonnables : car » il offroit d'abandonner tout, pourvu

136 MERCURE DE FRANCE.

» qu'on lui laissât le gouvernement de la
» Gaule en deçà des Alpes & l'Illyrie
» avec deux légions , jusqu'à ce qu'il pût
» obtenir un second Consulat. »

Non seulement sa proposition fut re-
jettée par le Consul Lentulus , mais ses
amis mêmes , Antoine & Curion , furent
chassés honteusement du Sénat. Ce fut
alors qu'il se porta sur le bord du Rubicon
& qu'après bien des réflexions sur la gran-
deur & l'audace de son entreprise ; » enfin
» par un transport de courage , & comme
» s'abandonnant lui-même en se jetant à
» corps perdu dans l'avenir , en faisant
» céder tous les raisonnemens à la for-
» tune , il prononça le mot qu'ont accou-
» tumé de dire ceux qui se jettent dans
» des entreprises hazardeuses & difficiles ,
» *le sort en est jeté* , & passa la riviere.
(*Plut. vie de César.*) C'est le moment
d'irrésolution & de trouble où se trouva
César avant ce passage, que le Poëte a fait.
La lettre de César au Sénat n'est donc que
son apologie , & une espèce de Cartel
pour Pompée & ses partisans. Si César se
proposoit de ramener le Sénat , les me-
naces & les insultes seroient déplacées :
or c'étoit là le grand motif que le Poëte
devoit lui donner ; il me semble qu'a-
près le développement de la politique de

Pompée, la résolution de César à ne point souffrir de maître & à réduire l'usurpateur au rang de son égal, cette résolution, dis-je, présentée avec une fierté noble sans ostentation, auroit donné au dessein de cet ouvrage plus d'étendue & de dignité, au sujet plus d'importance, plus de profondeur aux vues de César, plus de grandeur & de vérité au caractère de ce Héros. Du reste les vers de ce Poème sont nombreux & sonores, le stile en est convenable au sujet. Il y a seulement dans les détails quelques défauts d'exactitude : par exemple,

Déjà de mes soldats l'impatiente ardeur
Se plaint qu'un fleuve étroit s'oppose à leur valeur;
Qu'il mette plus d'obstacle à leur marche rapide
Que n'ont fait les deux monts séparés par Alcide.

Les soldats de César sçavoient bien que ce n'étoit pas le petit fleuve du Rubicon qui s'opposoit à leur passage en Italie ; & quant aux monts séparés par Alcide qui forment le détroit de Gibraltar, on ne sçait ni quand ni comment les soldats de César les avoient franchis ; car le Poète n'a pu vouloir désigner par là leur passage en Angleterre.

César dit de Pompée dans cette lettre,
Il a défait Tigrane, contre lequel Pom-

138 MERCURE DE FRANCE.
pée n'a jamais combattu. Lucullus avoit
défait Tigrane ; Pompée vint remplacer
Lucullus , vainquit Mithridate , & reçut
Tigrane pour ami & pour allié du peuple
Romain.

César fait dire à son camp :

C'est ici qu'à la terre il faut donner un Maître :
Pharfale nommera le plus digne de l'être.

Or le camp de César est alors aux
bords du Rubicon , c'est-à-dire , aux con-
fins de la Gaule & de l'Italie , & Phar-
fale est en Thessalie , où les soldats de
César ne sçauroient prévoir que ce déci-
dera le sort de la guerre civile : ce sont
des inadvertences qui échappent dans la
chaleur de la composition.

HISTOIRE d'Angleterre , depuis la des-
cente de Jules César , jusqu'au traité
d'Aix-la-Chapelle , en 1748. Par M. T.
Sniollet M. D. traduite de l'Anglois par
M. Targe , Correspondant de l'Académie
royale de Marine. Tom. I & II. A Or-
léans , de l'Imprimerie de Jean Rouzeau-
Montaut , Imprimeur du Roi , de Mon-
seigneur le Duc d'Orléans , & de la Ville.

Cette Histoire tient un milieu entre
la prolixité de Rapin Thoiras , & les
abrégés qu'on a donnés au Public. Quoi-

que son Auteur ait beaucoup moins de partialité que ses guides, elle a le plus grand succès en Angleterre, & paroît le mériter autant par l'importance des matières que par la façon dont le sujet est traité. Le Traducteur, en rendant exactement son original, a cru nécessaire de corriger dans les Notes qu'il y a jointes tout ce que les noms d'Anglois & de Protestant ont répandu de trop amer contre la France & la Religion Catholique. Les deux volumes qu'on donne aujourd'hui au Public finissent à la mort de Guillaume le Conquérant. L'Angleterre y paroît successivement soumise aux naturels du pays, aux Romains, aux Saxons, aux Danois & aux Normands : ce qui met un intérêt qu'on trouve assez rarement dans l'Histoire des temps reculés. Le Traducteur ose se flatter qu'on reconnoîtra par ses Notes qu'il a fait une étude assez profonde de cette Histoire, pour garantir l'exactitude avec laquelle M. Smolet a suivi les Auteurs les plus accrédiés. Il compte en donner exactement deux volumes tous les six mois.

Cette Histoire se vend à Paris chez *Dessaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais ; *Despilly*, rue S. Jacques ; *Deburé l'aîné*, quai des Augustins. A Lyon, chez

140 MERCURE DE FRANCE.

Briset & Pontus. A Orléans, chez Rouzeau-Montaut. A Rouen, chez L. Dumefnil, rue de l'Ecureuil. On en trouve aussi des exemplaires à Paris, chez Duchesne & Briasson, rue S. Jacques.

LE Mage de Chica. *A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Cuissart, quai de Gêvres.*

MÉMOIRE sur la maniere la plus simple & la plus sûre de rappeler les noyés à la vie, qui a remporté le prix des Arts, au jugement de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, & Arts de Besançon; par M. Isnard. *A Paris, chez Coutelier, quai des Augustins. J'en rendrai compte dans le Mercure prochain.*

TRAITÉ Général des droits d'Aides; par M. Lefebvre, de la Bellande. Pour l'Auteur. *A Paris, chez Pierre Prault, quai de Gêvres au Paradis. J'en rendrai compte dans la suite.*

PIECES fugitives pour servir à l'Histoire de France, avec des notes historiques & géographiques. Trois vol. in 4°. Prix 30 liv. reliés. *A Paris, chez Chaubert, quai des Augustins, & Herissant, rue Notre-Dame.*

Les Pièces contenues dans ce Recueil sont :

Voyage de Gabriel de Luetz, Seigneur d'Aramon, à Constantinople, en Perse, en Egypte, & en Palestine.

Histoire du Comté Venaissin, de Provence, de Languedoc, &c. Par Louis de Peruffis.

Voyage de Charles IX en France, écrit par Abel Jouan, suivi d'un itinéraire des Rois de France, depuis & compris Louis VII, jusqu'à Louis XIV inclusivement.

Les exploits de Mathieu Merle, Baron de Salvas, par le Capitaine Gondin.

Voyage de l'Amiral de Joyeuse en Gévaudan.

Mémoires sur les guerres civiles du haut Vivarais, par Achille Gamon.

Histoire de la guerre civile de Languedoc, par un Anonyme.

Jugemens sur la Noblesse de Languedoc, par M. de Besons, Généralité de Montpellier.

Mélanges.

Histoire des deux sièges de Sommieres, par Erienne Giry.

Journal de Charbonneau sur les guerres de Beziers; siège de Sarlat.

Mémoires du Duc d'Angoulême, sous Henri IV, en 1589.

Mémoires du Baron d'Ambres: guerres

142. MERCURE DE FRANCE.
de la Ligue en Languedoc.

Journal de Faurin sur les guerres de
Castres.

Commentaires de Louis Freton , Sei-
gneur de Servas.

Mémoires de Vignolles ; affaires de
Guyenne.

Histoire de la guerre en Guyenne par
Balthazar.

Jugemens sur la Noblesse de Languedoc,
par M. de Befons, Généralité de Toulouse.
Suite de ces Jugemens sous les titres de
preuves & quartiers des Comtes de Lyon
& des Chevaliers de Malthe de Languedoc.
Mêlanges.

Tables synoptiques des batailles , des
sièges , & des Chevaliers du S. Esprit.

ABRÉGÉ chronologique de l'Histoire
des Juifs , jusqu'à la ruine de Jérusalem,
par Tite , sous Vespasien ; avec des Dis-
cours entre chaque époque. *A Paris* chez
les mêmes Libraires.

L'ORDENE de Chevalerie , avec une
Dissertation sur l'origine de la Langue
françoise , un Essai sur les étimologies,
quelques contes anciens , & un glossaire
pour en faciliter l'intelligence. *A Lau-
zanne* , & se trouve à *Paris* chez les
mêmes.

OCTOBRE. 1759. 143

MERCURE de Vittorio Siri, Tom. XVII.
A Paris, chez *Durand*, rue du Foin.

ORDO perpetuus divini Officii, juxta ritum Breviarii ac Missalis sanctæ Romanæ Ecclesiæ. Ordinabat Monachus Benedictinus à Congregatione S. Mauri. *Divisione* apud Fr. *Desventes*, Bibliopolam, viâ Condeâ, & à *Paris* chez *Guillin*, quai des Augustins.

STORIA universale, sacra e profana, Tomo V. *In Torino*, nella Stamperia reale.

LE Rituel des Esprits-forts, ou les Grands Capitaines.

Voyage d'outre-monde en forme de Dialogues.

GUILLAUME le Conquérant, Poëme qui a remporté le Prix de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, en l'année 1758. *A Paris* chez *Prault* fils, Quai de Conti.

LETTRES Portugaises en vers. Par Mlle. d'Ol***. *A Lisbonne*, & se trouvent à *Paris* chez *Duchefne*, rue S. Jacques.

TRAITÉ des maladies des yeux, avec leurs remèdes spécifiques, où l'on a joint un Recueil de guérisons. Par M. Janin, Médecin-Oculiste d'Avignon, & Maître

144 MERCURE DE FRANCE.
en Chirurgie. *A Lyon*, de l'Imprimerie
d'*Aimé de la Roche*, aux Halles de la
Grenette.

ELOGE de Maurice, Comte de Saxe,
Duc de Curlande & de Sémigalle, Maré-
chal général des armées de Sa Majesté
Très-Chrétienne. &c. &c. &c. Par M. D.
A Dresde, & se trouve à Paris chez
Duchefne, rue S. Jacques.

LA mort du Maréchal Comte de Saxe,
Poème. Par M. d'Arnaud, Conseiller
d'Ambassade de S. M. le Roi de Pologne,
Electeur de Saxe, de l'Académie Royale
des Sciences & Belles - Lettres de Prusse.
&c. Quatrième édition. *A Anvers*; & se
trouvent à Paris chez *Laurent Prault*,
Quai des Augustins. Je donnerai l'Extrait
de ces deux Eloges dans le Mercure pro-
chain.

LA Musique rendue sensible par la
mécanique, ou nouveau système pour
apprendre facilement la Musique soi-
même. Par M. Choquel, Avocat au Par-
lement de Provence. *A Paris* chez *Bal-
lard*, *Duchefne*, & *Lambert*. 1759. 3 liv.
br. L'Auteur emploie ingénieusement le
monochorde dans sa méthode, dont le
mérite est confirmé par un certificat avan-
tageux de l'Académie R. des Sciences.

ARTICLE

ARTICLE III.
SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

M E D E C I N E.

*Seconde Lettre de M. de la Condamine ,
à M. *** Conseiller a. P. d. D. Pour
servir de Réponse à la seconde Lettre de
M. Gaillard & à son dési. (Mercure
d'Août 1759.)*

IL y avoit près de trois mois, Monsieur, que la Lettre de M. Gaillard, imprimée dans le Mercure de Février dernier, étoit publique, & je ne songeois pas à lui répondre, lorsque M. Cromelin, professeur d'histoire à Genève, que je rencontraï par hazard, m'apprit, à la fin d'Avril, que la lecture de cette lettre vous avoit détourné de la résolution où vous étiez de faire inoculer M. votre fils. Il ne falloit rien moins pour m'engager à répondre à la lettre de M. G. Ce fut à vous-même, Monsieur, que j'en adressai la réfutation; elle n'a pu paroître dans le Mercure avant le premier Juin. M. G. s'applaudit d'un si long délai, qu'il attribue à la seule difficulté de lui répliquer. Il prend acte du

I. Vol.

G

silence que gardent ses confreres ; il cherche à les piquer d'honneur : l'intérêt public les engageoit , dit-il , à lui répondre, *s'il y avoit lieu* ; cependant ils se taisent au grand regret de M. G. & j'imiterois leur exemple sans la proposition singulière qu'il me fait aujourd'hui de m'inoculer lui-même. Cette espèce de défi public , soit que M. Gaillard plaïsante , ou qu'il parle sérieusement , me paroît exiger une réponse précise & cathégorique ; & puisqu'elle devient nécessaire , je ne lui répondrai pas à demi. Je commence par lui donner satisfaction sur ses griefs & sur celui de tous qui paroît l'affecter le plus.

Il est évident que j'ai dû prendre pour moi ce que M. G. a dit dans sa première lettre en parlant de l'inoculation , qu'il voudroit qu'il *ne fût permis qu'aux médecins de traiter ces matières*. A cela j'ai répondu , que *si je m'étois ingéré de prescrire des remèdes , M. G. pourroit avec raison me reprocher d'avoir empiété sur les droits de la Faculté , dont je n'ai pas l'honneur d'être membre non plus que lui ; mais , &c.* Pouvois - je en me *justifiant d'une imputation injuste*, ne pas ajouter ce mot non plus *que lui* , qui se présentoit si naturellement , & qui prouvoit si bien que M. G. n'avoit pas même eu le droit de m'accuser. Cependant il s'en est

senti blessé jusqu'au vif. Il donne (p. 170.) une longue liste de noms célèbres qui prouvent très-bien qu'on peut être habile médecin sans être de la Faculté de Paris, & qui en doute ? Mais il suppose qu'en lui disant qu'il n'étoit pas de ce corps, j'ai voulu lui faire injure. Il devine mon intention, & tout ce que j'ai prétendu selon lui faire entendre par là. Enfin il ajoute pour me défabuser, moi qui croyois tout simplement qu'il avoit pris ses degrés dans quelqu'autre Université; que s'il n'est pas docteur de celle de Paris, il n'en est pas moins son élève. Est-il bachelier ? je lui en fais mon compliment. Je ne le défierai point de prendre le bonnet, & je ne remettrai point mon inoculation à ce jour là. Si M. G. se présente sur les bancs, j'irai disputer contre lui : mes argumens ne l'embarrasseront point; je les lui ai déjà tous communiqués.

Autre grief de M. G. ou plutôt nouvelle chicane. J'ai dit que les quatre médecins qui ont visité le petit de la Tour par ordre de S. A. S. M. le Duc d'Orléans avoient jugé que la maladie n'étoit pas une petite vérole. M. G. incidente sur ce terme *jugé*, sous prétexte qu'ils n'ont vû le malade que depuis sa convalescence. Mais les juges qui condamnent un crimi-

G ij

nel l'ont ils vu en flagrant délit? Les quatre docteurs ont visite le corps de l'enfant, i's ont interrogé le chirurgien, ils ont pesé, discuté, comparé les dépositions des témoins oculaires de la maladie. (Merc. Janvier 1759. pag. 168 & suivantes. Ils terminent leur rapport par ces mots. *Après ces réflexions fondées sur l'expérience, il nous paroît &c.* Cette formule *il nous paroît*, la même que celle de la décision des conciles, *Visum est. . . nobis*; empêche-t-elle que ce ne soit un jugement? D'ailleurs, en disant que les quatre médecins avoient jugé. je n'ai prétendu dire autre chose sinon qu'ils avoient été d'avis. M. G. lui-même ne leur a-t-il pas dit qu'il avoit *jugé* que c'étoit une petite vérole volante? (Merc. Janv. I. vol. p. 168.

Troisième grief. Il m'accuse (*ibid.*) de prodiguer les éloges à tous les partisans de l'inoculation & de traiter avec un mépris insultant ceux qui parlent contre. Je suis en état de justifier en détail mes éloges & mes critiques. Aussi M. G. s'est-il bien gardé d'en relever aucun article en particulier. Le reproche qu'il me fait est d'autant plus injuste, que j'ai parlé non seulement avec égard, mais avec éloge des deux seuls écrivains que j'aye nommés parmi ceux qui sont contraires à l'inoculation, M. de

Haen & feu M. Hecquet mort il y a 30 ans. On m'a même accusé d'avoir trop loué ce dernier dans mon premier mémoire. Si je me suis permis quelque ironie contre lui, devois-je critiquer sérieusement celui qui traite de témérité l'invention de la greffe des arbres, & qui compare l'inoculation de la petite vérole à la magie ? J'ai désigné deux autres auteurs sans les nommer, & j'ai parlé librement de leurs ouvrages, mais c'est la preuve à la main. M. G. prétend-t-il se rendre apologiste d'une thèse indécente désavouée & supprimée* ? ou veut-il prendre fait & cause pour un homme qui dément sa propre expérience, & qui retracte le témoignage de ses yeux sur des allégations dont la fausseté a depuis été démontrée, ou même étoit déjà connue de lui lorsqu'il s'en est prévalu ? J'ai plus ménagé cet auteur que n'ont fait la plupart des journalistes, le collège des médecins de Londres, & surtout son Orateur. **

Le style de la lettre de M. G. & l'humeur qu'on m'y a fait remarquer au mi-

* Voy. second Mem. sur l'inoculation, p. 9.

** Voyez Journal Franger, Juin 1756. Lettre des Docteurs Maty & Kirkpatrick, *Oratio Harveiana*, & le decret du collège de médecine de Londres.

lieu de quelques complimens prouvent assez que ma lettre lui a déplu. Mais c'est beaucoup plus par ce qu'il cherche à y trouver que par ce que j'y ai mis. En voici la preuve.

Page 155. *Quand j'aurois la complaisance excessive de préférer votre AVIS SINGULIER à celui de tous les autres.* Ces mots sont rapportés par M. G. & distingués avec des guillemets comme une citation de ma lettre, & il y trouve de l'amertume. Ce mot d'*Avis singulier* paroît surtout lui tenir au cœur. Mais ce qui est réellement fort *singulier* ici, c'est que cette expression qui choque M. G. n'est point dans l'endroit cité. Voici mes propres paroles qui n'ont rien de désobligeant. Mais, MONSIEUR, dis-je à M. G. VOUS ESTES SEUL DE VOTRE AVIS, & quand j'aurois la complaisance excessive de le préférer à celui de tous les autres MÉDECINS &c. il faut que M. G. soit bien accoutumé aux douceurs pour trouver cette expression amère.

Deux pages plus loin il revient à la charge. *M. de la Condamine*, dit-il, *me trouve singulier.* Je puis avoir trouvé son opinion singulière, & je puis même le lui avoir dit; mais comment lui aurois-je dit que je le trouvois *singulier*? Je n'ai

pas l'honneur de le connoître. Apparemment il ne m'impute cette impolitesse que pour avoir occasion d'ajouter ce qui suit :

Mais j'ai encore une singularité que M. de la Condamine ne me connoît pas , c'est de préférer à la science de mesurer des surfaces & des lignes , celle de mesurer mes expressions. Antithèse ingénieuse par laquelle M. G. cherche à me piquer en me faisant sentir combien l'art de mesurer les expressions est au-dessus de celui de mesurer la ligne méridienne & la surface de la Terre ; mais son reproche porte à faux , je le répète , puisque les expressions dont il se plaint ne se trouvent pas dans ma lettre. En voici d'autres qui s'y rencontrent , & dans lesquelles M. G. trouve du personnel.

C'est trop s'arrêter sur une question de nom... que M. G. peut regarder comme décidée en sa faveur , s'il est vrai que le Public donne à cette maladie le nom de celui qui l'a rendue célèbre. Comme je n'ai pas l'aveu de M. G. je n'employerai pas cette dénomination , quelque commode qu'elle me fût , pour écarter les périphrases & prévenir l'équivoque. Les lecteurs n'ont vu qu'un excès de circonspection où M. G. croit voir une personnalité. Il finit par me permettre de donner son nom à

l'espèce que je voudrai de petite vérole, & il ajoute, croyant sans doute user de repréfailles, que j'ignore peut-être que mon nom & celui de l'inoculation font devenus synonymes.

Je l'ignorois en effet, mais je déclare à M. G. que loin de m'en offenser, je m'en tiens fort honoré, persuadé que je suis que le nom de l'inoculation vivra beaucoup plus que le mien, & que promoteur de l'inoculation est synonyme de bienfaiteur de l'humanité.

Au reste ce n'est point moi qui ai donné le nom de *Gaullarde* à la maladie du jeune de la Tour : c'est le Public. Je tiens ce fait d'un médecin très accredité. J'avois d'abord cru pouvoir le rapporter tout simplement dans ma lettre, & employer ce nom nouveau qui m'eût été commode pour éviter une circonlocution. Il me sembloit qu'il étoit aussi honorable pour un médecin qu'une maladie illustrée par lui portât son nom, qu'il l'est aux plus grands astronomes de voir leur nom donné aux taches de la lune. Cependant M. Marmontel m'ayant averti que cela pourroit déplaire à M. G. j'avois changé cet endroit de ma lettre dans le compliment que je viens de rapporter, & qui n'a pas été plus de son goût. J'ai répondu aux principaux griefs

de M. G. Voyons si je n'en aurois pas à proposer contre lui.

Vous n'aurez pas douté, Monsieur, que les endroits distingués avec des guillemets dans la lettre de M. G. ne fussent des citations de la mienne, vous aurez cru qu'il me falloit que copier mes expressions. Mais je dois vous prévenir qu'il les tronque, les change & les altère à son gré. Il me fait dire ce que je n'ai pas dit, & me répond ensuite ce qu'il lui plaît. Jugez-en par un ou deux exemples.

P. 149. *M. de la C.* dit M. Gaillard, ajoute que *MM. Petit & Vernage, l'un par ses occupations, l'autre parce qu'il y a renoncé, lui ont laissé le soin de me répondre.* C'est M. Gaillard, & non pas moi qui ajoute cela : je ne l'ai pas dit ni dû dire, & j'ai dit tout autre chose.

M. de la C. prétend (C'est encore M. Gaillard qui parle (pag. 171.) qu'il lui a fallu bien du courage pour rompre la glace & prêcher l'inoculation. Je n'ai dit ni pensé ce que M. G. me fait dire ici. Mon premier mémoire fut applaudi à la lecture publique. Il s'est passé plus d'un an avant qu'il ait été contredit. Il y en avoit déjà 4 éditions françoises & plusieurs traductions quand la première critique parut en 1755. Je n'ai point à me plaindre personnellement.

154 MERCURE DE FRANCE.
ment de ceux qui l'ont critiqué. J'ignore encore quels sont les péils que j'ai bravés en prêchant l'inoculation, pour me servir des termes de M. Gaullard. Si donc il y a du courage de ma part, c'est un courage aveugle & sans mérite.

La prévention nationale peut persuader à un gazetier anglois qu'une plume françoise n'est pas libre même en respectant la religion, l'Etat & les mœurs; mais M. Gaullard doit sçavoir qu'à cela près, il est permis d'imprimer à Paris tout ce qu'on veut, & même de ne pas citer juste.

Je ne finirois point si je relevois toutes les citations peu fidèles de M. Gaullard. J'ai dit en passant & sans insister *qu'une seconde petite vérole, de l'aveu de ceux qui la croyent possible, doit être moins dangereuse que la première.* M. Gaullard me fait dire, p. 155, que *l'inoculation change quelque chose au caractère de la seconde petite vérole qui vient ensuite; comme si j'accordois que la petite vérole revient après l'inoculation.*

Il se formalise que j'aie désigné sous le nom de ses censeurs les docteurs qui ont jugé qu'il se trompoit. Vouloit-il que je les nommassé ses contradicteurs? le terme étoit dur: ses maîtres? encore pis, quoiqu'il s'avoue l'élève de leur Faculté: ses

confreres ? soit : sauf à effuyer de leur part un nouveau procès.

Souvent M. G. en me citant semble me faire parler de moi quand je parle de lui. On lit dans sa lettre (p. 147.) ce qui suit. *J'ai été bien léger, dit M. de la Condamine, dans ma décision.* Qui ne croiroit en lisant cela que je me suis accusé moi-même de légèreté ? Je parlois de M. Gaulard, qui passe chez les *confreres* même pour avoir décidé trop légèrement. Cette équivoque se trouve dans plusieurs de ses citations & pouvoit être évitée.

Ma vraie réponse à la nouvelle lettre de M. G. du Mercure d'Août a paru d'avance dans le Mercure de Juin. Donnez-vous la peine, Monsieur, de la relire & de comparer mes preuves aux allégations vagues de M. G. Cette lettre-ci, je le répète, n'étoit nécessaire que pour répondre à l'article du défi. Ce n'est que par occasion que j'y joins des éclaircissemens sur des faits étrangement défigurés. Mon texte devient absolument méconnoissable sous la plume de M. G. non seulement il change, il supprime, mais il compose & compose à sa façon. Il appelle problème d'algebre p. 163 une question de fait & purement arithmétique, il en veut faire une thèse de médecine : un peu plus loin,

G vj

p. 166, il dit qu'un certain problème est un pur sophisme. C'est un piège qu'il tend à ma crédulité : il voudroit me faire accroire qu'il ne sçait pas qu'un problème est un doute, & qu'un sophisme est une assertion !

M. Gaillard se défend (page 147.) d'avoir écrit sa premiere lettre par pique de ce que les quatre docteurs chargés par Monseigneur le duc d'Orléans de la vérification du fait de la maladie du jeune la Tour, ne lui avoient pas proposé de signer leur rapport. Je m'étois expliqué sur cela de manière à laisser croire au lecteur que c'étoit une pure conjecture de ma part, fondée sur l'aveu de M. G. qu'il n'avoit vu l'enfant qu'une fois, & qu'il *au-
roit fallu* (pour asseoir un jugement certain) *avoir suivi régulièrement* la maladie. M. G. auroit dû me sçavoir gré de ce ménagement. Je sçai positivement qu'il s'est plaint du prétendu manque d'attention de ses confreres, je sçai qu'il étoit prêt à signer leur rapport s'ils l'y eussent invité. Je veux bien lui épargner une plus ample explication, & ne pas dire d'où je tiens ce fait. Il sçait que je ne l'ai pas imaginé : je m'en rapporte à sa conscience.

J'ai dit que le rapport des quatre Docteurs & la lettre de M. *Hosty* jointe à ce

rapport contenoient des preuves claires que la maladie dont le jeune de la Tour & ses camarades ont été atteints étoit connue des médecins, caractérisée, & distinguée de la petite vérole longtems avant que l'inoculation fût pratiquée en France. J'ai dit, & je le répète, que M. G. n'avoit pas effleuré ces preuves : j'ajoute qu'il n'a pas même tenté d'y repliquer. On trouvera un plus grand nombre de témoignages cités dans un ouvrage nouveau qui vient de paroître sous le nom de *la Vérollette ou petite vérole volante*, mais sans aucune application directe au fait du jeune *la Tour*.

M. Gaillard paroît se repentir (page 152) d'être convenu qu'il avoit trouvé l'enfant sans fièvre le second ou le troisième jour de la maladie. Il demande pourquoi je le crois sur sa parole à cet égard, & non quand il assure que c'étoit une vraie petite vérole. C'est que je dois présumer que M. G. médecin de profession connoît en tâtant le poulx d'un malade s'il a la fièvre ou non, mais que j'ai tout lieu de croire qu'il se connoît mal en petite vérole, puisqu'il la voit lui seul où ses confreres ne voyent rien de pareil. C'est que son témoignage est récusable sur un fait où il est seul de son avis, & que ce même té

158 MERCURE DE FRANCE.

moignage est non seulement admissible ; mais a le plus grand poids quand il milite contre lui. C'est par une raison semblable que sur la date de la maladie j'ai cité l'Anonyme qui dans sa lettre du 9 Novembre dit : *L'éruption s'est faite hier* , circonstance alors indifférente , & sur laquelle l'anonyme n'avoit aucun intérêt de déguiser la vérité qu'il respecte si peu dans le reste de sa lettre.

De l'aveu de M. G. l'enfant étoit sans fièvre quand il l'a vû , j'ai prouvé dans ma précédente lettre que c'étoit le second jour de sa maladie le Jeudi 9 Novembre , & que le Samedi onze l'enfant jouoit à la toupie. Je demande à tout l'Univers , Est ce là une vraie petite vérole ? Non , disent les quatre Médecins après un examen réfléchi & raisonné. Oui , dit M. G. car *L'éruption a commencé par le visage.*

M. G. prétend , p. 148 , que cette définition nouvelle de la petite vérole n'est pas détruite par mon ironie , & qu'elle a l'approbation de plusieurs de ses confreres. Reste à sçavoir de quels confreres. Sans doute M. G. n'avoit pas encore inventé cette définition quand il JUGEA tout simplement que cette éruption *n'étoit qu'une petite vérole volante.* (Merc. Janv. 1 vol. p. 168.)

Il se plaint p. 153 que j'oppose à son

témoignage celui d'un jeune homme de 15 ans. Je soutiens à M. G. que tout autre témoignage auroit moins de poids pour constater qu'un enfant jouoit à la toupie le jour de la S. Martin, que celui d'un écolier de 15 ans, qui ne sort que les jours de congé, & pour qui, le jour de la S. Martin, la visite à son cousin convalescent & l'exercice auquel il le trouva occupé forment une époque mémorable & un événement intéressant. J'ai été trois mois à répondre à la première lettre de M. G. je lui en donne six pour infirmer la validité du témoignage du petit cousin.

M. G. a vû le malade, nous dit-il (p. 151.) & ses confreres ne l'ont point vû. Il est vrai : mais il ne l'a vû qu'une seule fois en passant ; & c'est sur des symptômes équivoques assez semblables à ceux de la petite vérole qu'il a hazardé son jugement. Il étoit si peu sûr de son fait, que pressé par les objections des quatre Docteurs il est convenu qu'il *auroit fallu suivre régulièrement la maladie*. A la vérité ceux-ci n'ont point vû l'enfant pendant qu'il étoit malade ; mais leur rapport est dressé fort en détail sur tous les symptômes, les circonstances & la durée de la maladie d'après la déposition de témoins oculaires. Celle du chirurgien même recueillie &

rédigée par les quatre docteurs, s'accorde avec le certificat que le même chirurgien m'avoit délivré huit jours avant la visite de ces messieurs. J'ai non seulement lu celui-ci à l'Académie, mais je l'ai déposé en original au secrétariat tel que je l'avois reçu sans l'avoir mendié ni dicté, ce qui est assez prouvé par le style, *J'ai soussigné... certifie &c.* Il y est dit simplement que le sieur *Labat a traité le fils de M. de la Tour d'une petite vérole volante.*

Les deux certificats postérieurs du même chirurgien à qui M. G. les demanda l'un après l'autre deux mois après, sont à la vérité plus corrects que le premier quant au style, mais ils n'en sont pas d'un plus grand poids. J'ai prouvé dans ma précédente lettre qu'ils se contredisoient l'un l'autre, & contredisoient bien formellement M. G. lui-même sur la durée de la fièvre. Mais j'ai honte de m'arrêter si longtemps sur de pareilles pièces.

J'avois retranché de ma première lettre, pour abréger, une note que je croyois superflue. M. G. se prévaut de cette omission pour soutenir que la maladie du jeune la Tour n'étoit pas finie le quatrième jour, puisque quelques-uns de ses condisciples qui avoient eu le même mal, avoient encore des croutes sur le dos le dix-septième

jour. (Page 154.) C'est sur ce fait étranger à la nature de la maladie, & purement accidentel, que M. G. s'étend avec le plus de complaisance : il en tire des conséquences à perte de vûe. Voici sans aucun changement la note que j'avois d'abord faite, & supprimée ensuite, n'imaginant pas que M. G. pût faire une objection qui tombe d'elle-même.

Quoique les boutons en forme de vésicles claires & transparentes se soient séchées suivant le rapport des médecins sans une vraie suppuration, ils n'ont pas laissé en s'affaissant de rompre l'épiderme comme les cloches d'une brûlure. Or on sçait que la plus légère écorchure forme une croûte qui ne se dessèche qu'au bout de neuf jours, & qui se renouvelle si on se gratte. Ce ne pourroit donc être que par mauvaise foi ou par la prévention la plus aveugle qu'on jugeroit de la durée de la maladie du jeune de la Tour par le temps que les croûtes ont mis à se sécher sur le dos de ses camarades.

Quoique M. G. répète ses objections, je me crois dispensé de répéter toutes mes réponses. Si je n'ai pas repris un à un dans ma Lettre tous les prétendus exemples d'une seconde petite vérole, on n'y trouvera pas moins de quoi répon-

dre à chacun d'eux , sans nier l'apparence des faits allégués. M. G. ne cite point de médecin qui ait traité deux fois le même sujet de la petite vérole. D'ailleurs je n'ai pas nié l'impossibilité absolue d'une rechute , j'ai fait voir en l'admettant combien elle étoit rare , supposé qu'elle fût réelle , & par une suite nécessaire , combien peu elle tiroit à conséquence quant aux avantages de l'inoculation.

Je n'ai donc pas pour objet (*Page 156*) de hasarder sans raison ni nécessité des têtes chères & précieuses en les exposant au danger d'une récidive que je leur cache ou que je ne connois pas. J'ai pour but de convertir un danger très-réel & très-imminent en un danger beaucoup moindre : j'ai pour but de réduire à sa juste valeur le péril , peut-être imaginaire , d'une récidive , mais qui , s'il est réel , est moins grand que celui que l'on court à faire un voyage en carosse , les accidens en pareil cas étant plus fréquens qu'un sur 70 mille.

M. G. semble n'avoir lû sur cette matière que les écrits de l'auteur du tableau de la petite vérole , & n'avoir aucune connoissance de ce qui lui a été répondu dans les ouvrages déjà cités. Au moins devroit-il sçavoir que M. Maty , qui s'est inoculé sans effet après avoir eu la petite

vérole naturelle, offroit de réitérer sur lui-même cette opération, s'il ne tenoit qu'à cela pour convaincre son adversaire, qui n'a pas accepté son offre. *

S'il y avoit des récidives après l'inoculation, & surtout si elles étoient aussi fréquentes que le suppose M. G. elles ne seroient nulle part si communes qu'en Angleterre, où le nombre des inoculés est si grand. Les gazettes angloises, où l'on fait insérer tout ce qu'on veut, donneroient toutes les semaines une liste vraie ou fausse des petites véroles remissantes après l'insertion, & s'il y en avoit une on en compteroit dix. Pourquoi donc n'y en a-t-il pas à Londres un seul exemple constaté? Pourquoi est-on devenu muet sur ce point après avoir pendant 30 ans déclamé contre la petite vérole artificielle? Pourquoi n'y a-t-elle plus de contradicteurs? Pourquoi n'y convient-on pas même qu'il y ait jamais eu deux petites véroles véritables dans un même sujet?

J'ai dit qu'on disputoit depuis 1200 ans si ce cas étoit possible, & j'en ai conclu qu'au moins il est extrêmement rare. Pouvois-je tirer une conséquence plus modérée? C'est, dit M. Gaillard, comme si je

* Voy. Lett. de M. Maty. Journal étranger, Juin 1756.

disois : *On a cru pendant 2000 ans que la Nature abhorroit le vuide , donc il faut le croire encore aujourd'hui.* Si M. G. réimprime jamais sa réponse , il supprimera sûrement cette comparaison sans que je me donne la peine de la réfuter.

Je n'ai pas fait la plus légère attention, si l'on en croit M. G. p. 164, aux risques que je fais courir à tous ceux qui prendront la petite vérole par la contagion des inoculés. Voilà le dernier, & sans contredit le plus foible retranchement des Antinoculistes. Leur doyen Wagstaffe avoit fait pour prouver cette contagion les calculs les plus ridicules, & ses sectateurs les ont adoptés. Un inoculé, selon eux, peut infecter toute une Ville ? Ne voit on pas au contraire qu'il est plus aisé de se préserver des risques de la contagion d'une maladie artificielle donnée à jour nommé dans un lieu connu, que de celle d'une épidémie ordinaire & imprévue qui attaque indistinctement toutes sortes de sujets à la fois & en tous lieux. Dans le premier cas, personne n'est pris de la contagion que celui qui veut bien s'y exposer. Dans le second, personne avec les plus grandes précautions ne peut s'en garantir. Mais consultons l'expérience.

L'Evêque de *Worcester*, dans son célè-

OCTOBRE. 1759. 165

bre sermon sur l'inoculation en 1752, nous apprend que la liste des morts de la petite vérole étoit diminuée à Londres d'un cinquième depuis que l'infection étoit devenue plus fréquente.

Cette diminution est déjà sensible à *Stokolm*, suivant la Lettre que m'a fait l'honneur de m'écrire le 15 Juin dernier * M. le Sénateur Baron de *Scheffer*, dont le mérite & les talens sont connus de toute la France, où il a fait un si long séjour en qualité de Ministre de Suède. Le danger prétendu de la contagion est donc un pur épouvantail fait pour effrayer les grands enfans, dont le nombre surpasse celui des petits.

Mais tous mes calculs partent d'un faux principe: (*page 263.*) c'est M. G. qui nous en assure. J'ai supposé que de sept personnes attaquées de la petite vérole, il en mourroit communément une. *Ce principe est faux, (dit M. G.) & absolument faux.* Voilà bien la preuve la plus évidente qu'il n'a rien lû de ce qui pouvoit l'instruire sur la matière qu'il traite, & qu'il a encore moins médité sur ce sujet.

S'il avoit seulement parcouru les résultats des listes recueillies par M. *Jurin*,

* Voyez *Mercur* d'Août 1759.

166 MERCURE DE FRANCE.

il auroit vû que de différentes énumérations faites en divers temps & divers lieux sur quatre mil cinq cens petites véroles, il résulte qu'il s'en trouvoit une mortelle tantôt sur six, tantôt sur cinq; ce qui a été confirmé depuis peu par les recherches de M. *Schulz*, médecin Suédois, dans un ouvrage tout récemment publié, où il prouve qu'en Suède la dernière proportion d'un sur cinq est la plus ordinaire. Je n'ai donc point exagéré, (*Page 167.*) au contraire j'ai plutôt diminué qu'augmenté le nombre de ceux qui meurent de la petite vérole naturelle, en supposant le risque d'un sur sept.

Je plaindrois bien, ajoute M. G. ibid. un médecin assez maladroit ou assez malheureux dans sa pratique pour perdre le septième de ses malades de la petite vérole. Je ne puis assez m'étonner d'entendre tenir ce langage à un médecin de profession. Est-ce à moi de lui apprendre qu'il y a des petites véroles naturelles si bénignes, que tout l'art ne pourroit les rendre dangereuses, comme le dit un médecin célèbre, & qu'au contraire il y en a de si terribles, que tout le secours de la médecine ne peut sauver la vie au malade? Feu M. *Molin*, que M. G. nomme l'Esculape de notre siècle, étoit du même avis; il ne connois-

soit, disoit-il, que deux espèces de petites véroles naturelles, l'une dont on ne pouvoit mourir, l'autre dont on ne pouvoit réchapper, & cela de quelque manière qu'elles fussent traitées.

A Londres, en 1684, il ne mourut que 156 personnes de la petite vérole, sur 23000. En 1710, il en mourut 3138, sur 24000, & à peu-près de même en 1719. Tout dépend du plus ou moins de malignité de l'épidémie. On a publié qu'à Rome en 1754, le tiers au moins des malades périssoit. On en a vû par tout pays de pareilles. Timoni prétend qu'à Constantinople quelquefois de deux malades il en meurt un. Hofman parle d'une épidémie qui de vingt en tuoit dix-huit. Heureux en pareil cas le médecin qui ne perdrait que le septième de ses malades ! La petite vérole passe pour être peu dangereuse dans les provinces méridionales de France, & surtout pour les enfans ; mais il y a telle année, comme à Bordeaux en 175..., où peu d'enfans en réchappoient. On a vû la même chose depuis à Montpellier. On mande de Toulouse tout récemment que dans une seule famille quatre freres en sont morts le même jour, & que la sœur est en grand danger. Dans la supposition que cette maladie étoit rarement

mortelle à Berlin, on y regardoit l'inoculation comme un préservatif inutile. M. Formey, Secrétaire de l'Académie de Prusse, a perdu successivement deux filles très-aimables à la fleur de leur âge.

D'un côté, dit M. Gaillard (page 167.) on exagere jusqu'à l'hyperbole le nombre de ceux qui meurent de la petite vérole ; (je viens de prouver le contraire) de l'autre , on réduit presque au néant le nombre de ceux qui toute leur vie sont exempts de cette maladie. Nouvelle preuve que c'est une matière toute neuve pour M. G. que les calculs sur lesquels sont fondés les avantages de l'inoculation , les seuls cependant sur lesquels on puisse raisonner en fait d'expérience.

(La suite au Mercure prochain.)



ACADEMIES.

*PRIX d'Eloquence & de Poësie , pour
l'année 1760.*

LE vingt-cinquième jour du mois d'Août 1760, Fête de S. Louis, l'Académie Françoisè donnera un Prix d'Eloquence, qui sera une Médaille d'or de la valeur de six cens livres.*

Elle propose pour sujet, *l'Eloge de M. le Chancelier DAGUESSEAU.*

Il faudra que le Discours ne soit que d'une demi heure de lecture, & l'on n'en recevra aucun sans une Approbation signée de deux Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, & y résidans actuellement.

Le même jour l'Académie donnera le Prix de Poësie *d'une Epître en vers Alexandrins*, dont le sujet sera au choix des Auteurs. La Pièce sera de cent vers au moins; & si elle est déjà connue de quelque manière que ce soit, elle sera mise au rebut.

* Le Prix de l'Académie est formé des fondation réunies de Messieurs de Balzac, de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, & Gaudron.

I. Vol.

H

Toutes Personnes, excepté les Quarante de l'Académie, seront reçues à composer pour les Prix.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages; mais ils y mettront une Sentence ou Devise, telle qu'il leur plaira.

Ceux qui prétendent aux Prix, sont avertis que s'ils se font connoître avant le jugement, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, ils ne concourront point.

Les ouvrages seront remis avant le premier jour du mois de Juillet prochain à M. *Brunet*, Imprimeur de l'Académie Française, au Palais: & si le port n'en est point affranchi, ils ne seront point retirés.

Le 6 Septembre, l'Académie Française élit M. *le Franc de Pompignan*, ancien Premier Président de la Cour des Aydes de Montauban, pour remplir la place vacante par la mort de M. *de Mau-*
pertuis.



SEANCE publique de l'Académie des
Sciences, Belles - Lettres & Arts de
Lyon, du 28 Août 1759.

M. de Noyel de Belle-Roche, Directeur, fit l'ouverture de la Séance par un Discours qui contenoit les extraits des ouvrages des Académiciens, lûs dans les Assemblées particulières pendant le dernier semestre. Il annonça ensuite le Sujet de Physique que l'Académie propose pour le Prix qu'elle distribuera à la Fête de S. Louis de l'année 1761.

Le Sujet est conçu dans les termes :

Quelles sont les causes qui font pousser le vin ? Quels sont les moyens de prévenir cet accident & d'y remédier, sans que la qualité du vin devienne nuisible à la santé ?

M. le Président de Fleurieu, Secrétaire perpétuel, pour la classe des Belles-Lettres, prononça l'éloge historique de M. Bourillier, l'un des Académiciens, décédé le 3 Mai dernier.

M. Bersholon de Brosses, Conseiller en la Cour des Monnoies, élu à la place de

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

M. Boutillier, prit séance, & fit son remerciement à l'Académie; l'objet de la Dissertation qu'il y joignit est de faire voir l'utilité des établissemens des Sociétés littéraires par rapport au progrès & à la perfection des Arts & du commerce.

M. le Chevalier de Bory termina la séance par la lecture d'une traduction en vers François de l'Ode seconde du Livre des Epodes d'Horace: *Beatus ille qui procul negotiis*, dont j'ornerai le Mercure prochain.

*SEANCES publiques de l'Académie de
Dijon, & Prix proposés pour les années
1760, 1761 & 1762.*

LES Séances publiques de l'Académie ont été remplies par la lecture de différens Mémoires.

M. *Randot*, Docteur en Médecine, lût un Discours sur l'utilité de la Médecine dans les maladies de l'esprit; il s'attacha à prouver que les opérations de l'ame dépendant de l'organisation du corps, on ne peut les rétablir, lorsqu'elles sont dérangées, qu'en rectifiant ce que cette organisation peut avoir de vicieux.

M. *Gelot*, Procureur du Roi au trésor, lût un Mémoire sur un sujet relatif à la finance, au commerce & à l'agriculture.

M. *Chaussier*, Docteur en Médecine, communiqua plusieurs observations sur des maladies singulieres dont il a été témoin.

M. l'Abbé *Richard*, Secrétaire perpétuel pour les Belles - Lettres, fit lecture d'un Discours sur l'affectation.

M. *Maret*, Docteur en Médecine, lût partie d'un Mémoire dans lequel il se propose de réfuter les objections physiques contre l'inoeculation. Il s'attacha dans cette séance à prouver que la crainte du retour de la petite vérole & celle de répandre la contagion dans cette méthode, étoit trop peu fondées pour qu'on pût en conclure contre la pratique de cette découverte.

M. *Chardenon*, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel pour les Sciences, fit l'éloge de M. *Lavirotte*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Censeur Royal, & Associé Correspondant de l'Académie. Il exposa ensuite les raisons qui ont engagé cette Société à proposer pour Sujet du Prix de cette année de déterminer les causes de la graisse du vin, & de donner les moyens de l'en préserver ou de

la rétablir, & celles qui lui ont fait réserver ce Prix.

La graisse est une maladie du vin, qu'il est essentiel de prévenir parce qu'elle nuit à sa qualité, & l'achemine à une prompt destruction; on ne peut se flatter d'y réussir qu'en éloignant les causes qui y donnent lieu: ces causes sont de deux ordres: les unes disposent à l'effet, les autres l'opèrent. Les premières ne peuvent être fixées que d'après une longue suite d'observations qui manquent, ou d'après la connoissance de leur effet comparé avec ce qui se passe dans le vin lorsqu'il devient gras. Il est donc essentiel de connoître la cause prochaine avant d'assigner les causes éloignées, sans quoi on courroit risque de placer au nombre de ces causes des choses qui n'y contribuent en rien. C'est ce qui est arrivé à la plûpart des Auteurs qui ont travaillé sur ce sujet. Ils attribuent vaguement ce vice, les uns au fumier, les autres à l'irrégularité des saisons, à la mauvaise culture, à la nature du plan ou du sol, ou enfin à la négligence dans le gouvernement du vin, sans indiquer le rapport de ces causes avec la cause immédiate qu'ils ont tous négligée. L'Académie les invite à s'arrêter particulièrement à ce dernier

OCTOBRE. 1759. 175.

objet , qui est le plus important ; elle desire qu'ils s'attachent principalement à indiquer les changemens qui arrivent dans la combinaison des principes qui constituent le vin lorsqu'il devient gras , & à faire voir quelle est la nouvelle union qu'ils forment alors entr'eux. Ce sujet demande des connoissances & de la sagacité ; l'Académie n'en a pû méconnoître dans plusieurs de ceux qui lui ont adressé des Mémoires ; elle a distingué particulièrement ceux dont les ouvrages portent pour devise :

*Natura sacra sua non simul tradit, &c.
& principiis obsta.*

Elle a été fâchée qu'ils n'ayent point senti la nécessité de s'assujettir au plan que l'on trouve ici. On ne peut trop les exorter à le suivre , & à faire de nouveaux efforts pour remplir les vûes de l'Académie , qui ne veut point troubler l'ordre des Sujets déjà annoncés ; & pour donner le tems de faire les recherches nécessaires , a renvoyé la distribution de ce prix , consistant ainsi que les suivans à une médaille d'or de la valeur de 300 liv. à l'année 1762.

SUJET pour l'année 1760.

Les sciences & les arts les plus utiles &c

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

les premiers cultivés sont-ils ceux qui ont été portés jusqu'à présent à une plus grande perfection ?

SUJET pour 1761.

Quels sont les moyens de distinguer le caractère des différentes maladies épidémiques , & quelles sont les règles de conduite qu'on doit suivre dans leur traitement ?

Les Mémoires , francs de port , seront adressés , avant le 1. Avril des années indiquées , à M. Petit , Secrétaire de l'Académie , rue du vieux marché.

*SE'ANCE publique de l'Académie des
Belles - Lettres de Montauban , du 25
Août 1759.*

L'ACADÉMIE des Belles-Lettres de Montauban , pour célébrer , suivant son usage , la Fête de Saint-Louis , a assisté le matin à une Messe , durant laquelle on a exécuté un motet à grand chœur , qui a été suivi de l'*Exaudiat* , pour le Roi , & du Panégyrique du Saint , prononcé par M. l'Abbé Pujos , Chanoine Théologal de l'Eglise de Montauban.

Après midi, l'Académie a tenu une assemblée publique dans la Salle de l'Hôtel-de-Ville. M. de Savignac a ouvert la séance par un Discours sur la distribution des Prix, en justifiant la sévérité apparente dont l'Académie usa l'année dernière : il a observé que *la critique éclairée qu'exercent les Tribunaux académiques, relève l'éclat des lauriers qu'ils décernent ; qu'elle guérit du fol espoir de les obtenir des Ecrivains vulgaires qui oseroient se mesurer avec de grands hommes ; qu'elle accoutume le public à regarder les couronnes littéraires comme des récompenses glorieuses d'une généreuse émulation, & non comme le salaire d'une étude précipitée, & qu'elle rend souvent par-là à des professions nécessaires à la société, des esprits disgraciés par les Beaux-Arts, mais capables de la servir utilement dans d'autres genres, &c.* Après avoir caractérisé le mérite différent des deux ouvrages que l'Académie a couronnés, il a décrit les divers avantages que produit une louable émulation.

M. de Saint-Hubert de Gaujac, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, a recité ensuite une Ode qui a fait une impression sensible sur le public assemblé, par l'élégance & par les sentimens délicats dont elle est remplie.

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

M. l'Abbé Bellet a lû une dissertation sur *les causes de la rareté apparente ou réelle du génie*. Cette discussion n'est point de nature à pouvoir être décomposée dans une courte analyse.

M. Bernoi a lû des vers agréablement philosophiques sur divers sujets de Morale; par exemple, sur *la maniere de vivre*, actuellement à la mode chez les François; sur *la prétendue philosophie du siècle présent*; sur *les avantages de l'égalité d'ame*; sur *la vraie vertu*; sur *l'art de reprimer l'envie*, &c.

La séance a été terminée par la lecture des ouvrages couronnés, & par celle du Programme de l'Académie.

Le sujet du Discours est pour l'année 1760, *Les vrais plaisirs ne sont faits que pour la vertu*; conformément à ces paroles de l'Ecriture sainte: *secura mens quasi juge convivium*. Prov. XV. 15.

L'Académie avertit les Orateurs de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé, d'éviter le ton de déclamateur, de ne point s'écarter de leur plan, & d'en remplir toutes les parties avec justesse & avec précision.

Les Discours ne seront, tout au plus; que de demi-heure, & finiront toujours par une courte prière à Jesus-Christ.

On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une marque ou paraphe avec un passage de l'Écriture sainte, ou d'un Père de l'Église. On les invite d'y joindre à l'avenir un papier cacheté où sera leur nom & leur adresse. On n'ouvrira que les billets appartenans aux ouvrages qui auront été jugés dignes du prix.

Les Auteurs feront remettre leurs ouvrages par tout le mois de Mai prochain, entre les mains de M. de Bernei, Secrétaire perpétuel de l'Académie, en sa maison, rue Montmurat, ou en son absence, à M. l'Abbé Benet, en sa maison, rue Cour-de-Toulouse.

Le Prix ne sera délivré à aucun, qu'il ne se nomme, & qu'il ne se présente en personne, ou par Procureur, pour le recevoir & pour signer le Discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages, & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la poste.

Le prix est de la valeur de deux cens cinquante livres, c'est la somme que M. l'Evêque de Montauban a destinée pour

H vj

180 MERCURE DE FRANCE:

couronner celui qui se trouvera avoir fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point de Morale tiré des Livres saints. L'Académie distribuera ce Prix le 25 Août prochain, Fête de Saint-Louis, Roi de France; le sujet en a été annoncé ci-dessus.

Le Prix de cette année a été adjugé au Discours qui a pour Sentence: *Est enim in illâ (sapientiâ) Spiritus intelligentia Sanctus. . . subtilis. . . certus. . . omnem habens virtutem. . . & qui capias omnes spiritus.* Sap. VII. 22. 25.

Le Prix réservé a été adjugé au Poëme qui commence par ces vers : *Quand l'aigle impérieuse eut porté le ravage,* &c. qui a pour Sentence :

Savior armis.,

Luxuria incubuit, victumque ulaiscitur orbem.

J. U. V. sat. VIII.

ASSEMBLÉE publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens.

CETTE Séance, tenue le 25 Août, fut ouverte par M. l'Abbé du Quef, Directeur, qui a parlé sur la nécessité d'unir les Sciences & les Lettres.

M. d'Argnies de Fresnes, Avocat à Abbeville, M. Marteau, Médecin à Ammale, & M. Scellier, Professeur de Mathématiques à Amiens, Académiciens nouvellement élus, firent leurs remerciemens, auxquels le Directeur répondit.

M. Baron, Secrétaire perpétuel, lût les éloges de M. de Rivery & de M. Vrayet, Académiciens, morts pendant le cours de l'année.

M. Vallier, Académicien honoraire, donna une Ode sur ce qui est arrivé de plus remarquable en Europe depuis quelques années.

Le prix de littérature a été ajugé au R. P. Millot, Jésuite, dont le Discours avoit le mieux traité les questions proposées, *combien une saine critique contribue au progrès des talens, & combien la satire y est préjudiciable.*

Le prix de l'Ecole de Bothanique a été remporté par M. le Bel, élève en Pharmacie.

L'Académie propose de nouveau pour sujet d'un des prix qu'elle distribuera le 25 Août 1760, *les moyens de naviger dans les mers du nord, avec les mêmes avantages que les autres peuples voisins, & par-là d'y augmenter le commerce.*

Entre les Mémoires qui avoient été en-

182. MERCURE DE FRANCE.

voyés au concours sur cette matiere , deux avoient attiré l'attention de la Compagnie. L'un avoit pour devise , *la liberté est au commerce ce que l'air est à la vie animale* , est fait sur un plan bien formé ; mais ce plan n'est point assez rempli.

L'autre , dont l'épigraphe est , *Res , non verba* , a pris la matiere d'un côté trop particuliere à la Province de Picardie , & la question proposée regarde tout le Royaume. C'est sur ces observations que les Auteurs sont conseillés de réformer leurs ouvrages , s'ils veulent continuer d'aspirer au Prix.

Et pour sujet d'un autre Prix , l'Académie demande , *quels avantages on peut tirer de l'amour-propre , de la vanité & de la confiance ?*

Chacun des Prix est une médaille d'or de la valeur de 300 livres.

Les ouvrages seroht reçus jusqu'au premier Juin exclusivement , adressés , francs de port , à M. Baron , Secrétaire perpétuel de l'Académie à Amiens.

Je donnerai dans le Mercure prochain les Programmes de quelque autres Académies du Royaume , avec celui de l'Académie de Prusse.



ARTICLE IV.**BEAUX ARTS.**

ARTS AGRÉABLES.

*EXPOSITION de nouveaux ouvrages
de Peinture, de Sculpture & de Gravure
dans le grand Sallon du Louvre.*

CETTE riche exposition des travaux des Arts, annonce l'émulation qui régné entre eux, & fait l'éloge du Chef clairvoyant & juste qui les protège & les encourage, en attirant sur les Artistes qui se distinguent, les graces du Roi & ses regards, plus flatteurs encore que ses graces.

Parmi ces ouvrages sans nombre, je ne louerai pas tout ce qui mérite d'être loué, parce que les suffrages que j'ai recueillis ne sont pas tous sans restriction, & que la restriction offenseroit peut-être plus que ne flateroit la louange. J'ai d'ailleurs pour principe qu'un tableau, une statue, n'appartiennent pas au Public comme un Livre. L'Ecrivain qui les décrieroit par une critique imprudente,

184 MERCURE DE FRANCE:

seroit comptable à l'Artiste du préjudice qu'il lui auroit causé.

Je n'observerai donc , je le déclare , les légères imperfections des morceaux dont je vais parler , que dans la pleine persuasion qu'elles sont plus que rachetées par des beautés supérieures. J'ai rendu compte , dans le Mercure de Février , de l'impression qu'avoit faite le portrait de Mlle. Clairon, en Médée , avant que M. C. Vanloo l'eût retouché. Il y a mis encore plus de poésie & de force. On y admire la hardiesse de la composition, la netteté du pinceau , la pureté du dessein , la force de la couleur portée & soutenue à son plus haut degré avec la plus parfaite harmonie , le beau choix , la richesse & l'éclat des draperies , la manière libre & fière avec laquelle elle sont jettées , le beau fini & les graces de l'exécution dans toutes les parties , mais surtout la ressemblance noble & l'expression sublime dans la figure de Médée. L'enfant massacré sur les ruines du Palais , est aussi de toute beauté: on désireroit seulement que la tête de Jason fût d'un caractère plus héroïque, & que le nuage qui enveloppe les dragons ne fût pas si noir. Mais tout le tableau est fait pour la figure de Médée. L'effet général qui résulte de c.s contrastes est

aussi frappant qu'il peut l'être : l'objet de l'Artiste est rempli.

Le tableau des baigneuses n'étoit pas susceptible de la même chaleur, mais il réunit toutes les beautés de la nature posée, soit quant à la pureté du dessein, soit quant à l'agrément du coloris & à la tendresse des chairs dont les couleurs sont variées dans les deux femmes avec le plus heureux choix.

Le tableau de la Vierge, de M. Boucher, est précieux par l'invention du sujet, par les épisodes gracieux dont il est enrichi, mais surtout par cette harmonie si rare dans la peinture, au moyen de laquelle, malgré l'éclat & la vivacité des couleurs, le tout ensemble est doux sans mollesse, & vigoureux sans dureté. M. Boucher est un de ces hommes rares dont l'imagination créatrice apporte aux Arts des nouveautés heureuses : c'est au génie à les apprécier ; un goût timide n'est pas leur juge. Quelques censeurs austères ont trouvé que la tête de la Vierge se ressent trop du goût & du génie voluptueux de ce Peintre. Il faut espérer que cette critique fera peu de tort au tableau.

L'heureuse hardiesse de M. Bachelier dans son tableau de la Résurrection, où il a tenté ce qu'il y a de plus difficile en peinture, quant aux effets de la lumière

lui fait beaucoup d'honneur parmi les Artistes. Le bas du tableau en est la partie la plus belle ; dans le haut l'attitude de la figure du Christ n'a point de caractère , & le coloris manque de fraîcheur. M. Bachelier a bien rempli son projet tel qu'il l'avoit conçu , mais la supposition n'étoit pas avantageuse. La lumière dont le tableau est éclairé étant foible & peu colorée , altère la pureté des couleurs naturelles , & produit des ombres privées de reflet. Du reste il y a des parties de détail qui annoncent de grands talens , & l'imperfection de ce coup d'essai ne doit point décourager l'Artiste.

Le tableau du martyr de S. André, par M. Deshayes , a réuni tous les suffrages. Il a la gloire de balancer dans l'estime des connoisseurs les plus beaux morceaux de cette exposition. La composition en est hardie , grande & très-ingénieuse. La forme ingrate & gênante du tableau n'a fait que produire de plus grandes beautés ; la fierté du pinceau & la vérité de la couleur sont au plus haut point ; le caractère du dessin est ferme & senti : c'est à tous égards un morceau admirable. On n'est pas aussi pleinement satisfait du tableau d'Hector du même Peintre ; non que la figure ne soit parfaitement bien peinte & bien dessinée , mais on y dési-

seroit plus de poésie. Dans l'attitude & le caractère de tête du cadavre d'Hector, on auroit voulu reconnoître un héros qui est mort les armes à la main ; on auroit voulu y reconnoître ce même Hector percé de coups & traîné par Achille. Je ne sçai par quelle délicatesse on ne se croit pas permis de présenter aux yeux des blessures & du sang ; mais quand on n'ose pas risquer ces objets, on ne doit pas peindre le cadavre d'Hector qu'on sçait devoir être couvert de plaies. Cette critique, je le répète, ne regarde que la Poésie ; le mérite de la peinture est ici au plus degré.

De tous les tableaux du Salon, celui qui a le plus frappé ceux qui cherchent le Poète dans le Peintre, c'est le sacrilège arrivé à S. Merry, exécuté par M. Belle. La composition en est ingénieuse & de grande manière, l'expression pathétique, le choix des figures excellent ; le caractère de dessein noble, fier & ressenté. La figure du Pere Eternel a quelque chose de divin ; l'expression de sa colère suspendue est une des plus belles choses que le pinceau ait jamais produites. L'horreur du sacrilège peinte sur le visage & dans l'attitude des Prêtres, ne fait pas moins d'impression. L'art avec lequel le Peintre a balancé les deux parties de son tableau, de maniere

que l'effet de l'une n'affoiblit point celui de l'autre ; cet Art, dis-je, fait l'étonnement des connoisseurs. La beauté des détails ajoute encore à la perfection de l'ensemble. Les parties sont bien rendues, bien peintes & finies, le ton de la couleur est bon ; cependant il est à souhaiter que M. Belle cherche dans la suite à y mettre plus de vivacité, & à rendre les couleurs propres des objets plus brillantes pour éviter la monotonie, sans cependant sortir de ce goût de peinture, qui en général est bon & peu commun.

Le tableau de Virginie, par M. Doyen, est bien & richement composé ; les masses grandes & sçavamment disposées ; les accessoires convenables ; la couleur générale belle & harmonieuse ; beaucoup d'intelligence dans la distribution de la lumière & des reflets. Les têtes ont du caractère & de l'expression, cependant elles laissent à désirer dans leur exécution des détails qui leur donneroient de la rondeur, & des tons variés qui les acheveroient. Celle de Virginie qui doit attirer tous les yeux, n'a pas assez de pathétique. On craint que M. Doyen ne se fie trop aux études qu'il a faites, & ne consulte pas assez la nature, qui seule donne tous ces beaux détails.

Le portrait de M. le Maréchal de Clermont-Tonnerre, par M. Aved, est mis à

côté de ce que l'on connoît de plus beau dans le même genre. Il est peu de tableaux qui produisent une si forte illusion. L'attitude naturelle, la vérité des tons de couleurs, l'arrondissement des objets, leur rupture dans les ombres, l'harmonie de l'ensemble; tout concourt à produire cet effet prodigieux.

Ce que le coloris a de plus fin, de plus précieux, & de plus vrai, des expressions fines ou naïves rendues avec tout l'esprit possible, le choix le plus heureux de la nature dans ces deux genres, font des tableaux de M. Greuse les délices des connoisseurs. Mais où il est plus admirable c'est dans ces têtes de grandeur naturelle, qui sont traitées avec un art, un goût & une facilité inexprimable: c'est la nature même, & avec les plus précieuses beautés. On y trouve seulement ce qu'on appelle des touches sales qui diminuent le plaisir qu'on auroit à voir ces tableaux de près. Les portraits qu'il a faits sont peints avec plus de propriété. Il est vrai qu'il semble y conserver moins son caractère, & en rendre quelquefois le détail avec moins de vigueur. Peut-être un milieu entre ces deux manières d'opérer seroit-il le point de perfection où M. Greuse peut aisément atteindre. Parmi ces portraits on admire

surtout celui d'un Docteur de Sorbonne, dont l'effet, la rondeur & la finesse des détails est au-dessus de toute expression. M. Greuse paroît préférer de revêtir ses figures de blanc : c'est une des plus grandes difficultés de la peinture ; elle est digne des efforts d'un Artiste distingué ; mais rarement le succès de ces tentatives dédommage-t-il du sacrifice que l'on a fait en renonçant aux secours que l'Art tire de la variété des couleurs.

Tout l'art de la Peinture se trouve réuni dans les tableaux de M. Vernet : on y voit les effets de la nature les plus étonnans & les plus difficiles à rendre, parce qu'ils sont momentanés, & que le pinceau est obligé de les saisir comme au passage. Il semble avoir pris la lumière dans tous les cas possibles ; & à l'exécution la plus parfaite il a joint tout l'intérêt, tout le pathétique dont ses sujets étoient susceptibles, avec un génie & un enthousiasme merveilleux.

Dans ses vues de Bordeaux on est étonné de voir avec quel art il a vaincu la difficulté que lui oppoisoit la monotonie de l'Architecture. Mais c'est surtout dans ses deux tempêtes qu'il s'est signalé par l'expression qu'il a donnée à ses figures : il y en a deux d'une beauté sublime. L'une regardant le Ciel, l'autre prostern-

née le visage contre terre. On ne conçoit pas comment les passions peuvent être rendues avec tant de force par des traits qui échappent à la vue. Ce Peintre est unique dans son genre ; peut-être même n'eut-il jamais d'égaux ; & l'on ne m'accusera pas d'exagérer son éloge, si l'on fait attention à tous les talens qu'il réunit.

M. de Machy s'annonce par un fort beau tableau d'architecture & qui produit un grand effet.

Les deux morceaux de Sculpture les plus remarquable sont , une tête d'Iphigénie de M. Slodtz , admirable & par la beauté du caractère , & par le goût de l'exécution ; & un portrait du célèbre Sculpteur M. le Moine , en buste , par M. Pajou, non moins étonnant par la vérité, la vigueur & le feu avec lesquels il est modelé. Ceux qui connoissent le génie & l'âme de M. le Moine ne peuvent voir ce buste où il respire, sans une douce émotion.

Mon silence sur les autres ouvrages exposés au Salon, n'est rien moins qu'une critique. Parmi les Peintres & les Sculpteurs dont je n'ai point parlé, il en est dont la réputation est consommée, & sur lesquels il m'étoit facile de répéter ce qu'on a dit mille fois. J'aurois pu donner aussi de justes éloges aux Gravures de M. le Bas, dont j'ai parlé dans

192 MERCURE DE FRANCE.

l'un des Mercures précédens , au sujet des monumens de la Grèce ; à celles de M. Salvador ; à celle de M. Fessard &c. En un mot le Sallon a peu de morceaux qui ne soient louables par quelque endroit ; mais les bornes que je suis obligé de me prescrire ne m'ont pas permis ce détail. J'ajouterai cependant que les yeux des connoisseurs ont cherché dans l'exposition des morceaux qu'ils attendoient du crayon de M. de la Tour , & qu'ils se sont plaints de n'y rien voir de ce Peintre admiré tant de fois , & toujours si digne de l'être.

Les grands Prix que le Roi accorde aux Elèves de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture sur des Tableaux & bas-reliefs de Sujets d'histoire de leur composition , ont été distribués par l'Académie assemblée le Samedi 1 Sept. ; sçavoir ,

Le premier Prix de Peinture , au sieur de la Vallée.

Le premier Prix de Sculpture , au sieur Clodion Michel.

Le second Prix de Peinture , au sieur Lepicier. *

Le second Prix de Sculpture , au sieur Surugues.

* Fils de feu M. Lepicié , ci-devant Secrétaire & Historiographe de cette Académie.

GRAVURE.

GRAVURE.

M. le Rouge, Ingénieur - Géographe, rue des Grands Augustins, vient de publier un Itinéraire des chemins de l'Angleterre, en 101 Cartes in 4°. repliées in 8°. pour la commodité des voyageurs. Cet ouvrage a été réimprimé à Londres en 1757, d'après le Chevalier Ogilby. L'exécution détaillée topographiquement, ne laisse rien à désirer. Il n'a point encore paru d'ouvrage aussi détaillé, ni aussi intéressant pour les voyageurs. Prix 12 liv.

Il paroît un très-beau Plan de la Ville & Fauxbourgs de Nantes, délié & présenté à Monsieur le Marquis de Brancas, des Comtes de Forcalquier, Grand d'Espagne de la première classe, Gouverneur des Ville & Château de Nantes. Par MM. les Maire, Echevins, & Procureur-Syndic de la même Ville, levé par ordre du Corps de Ville, par le sieur François Cacaur, en 1747, & gravé à Paris par Jean Lattrée, rue S. Jacques, au coin de celle de la Parcheminerie, à l'enseigne de la Ville de Bordeaux.

Le sieur Beauvarlet vient de mettre au jour l'Estampe que j'ai déjà annoncée, & qui a pour sujet *la Chasteté de Joseph*. Elle doit servir de pendant à *la chaste Susanne*, que cet Artiste a gravée d'après le tableau de M. Viens. Le goût de l'Artiste se fait connoître dans le choix de ces deux pendans, & son habileté dans l'exécution.

Les connoisseurs ne jugeront pas cette seconde Estampe moins digne que la première de tenir place parmi ce que nous avons de plus beau en gravure. On y trouvera beaucoup d'intelligence dans le dessin, un burin net & brillant; enfin une

maniere qui n'est ni froide, ni monotone, quoique toujours sage & réfléchie.

M. Fessard, Graveur du Roi & de la bibliothèque, rue de Richelieu, avertit Messieurs les Souscripteurs pour la gravure de la Chapelle des Enfants-trouvés, qu'il délivre depuis le 20 du mois de Septembre dernier l'Estampe générale & dernière de cette Souscription. Il prie les Souscripteurs de vouloir bien, en l'envoyant retirer, envoyer aussi leurs quittances comme il est d'usage. Il a toujours désiré terminer cet ouvrage plutôt qu'il n'a fait; mais des maladies dont il a rendu compte dans les Journaux, jointes à l'augmentation d'ouvrage par la grandeur de l'Estampe du Maître-Autel, de la Gloire, & de l'Estampe générale qu'il délivre actuellement, ont causé ce retardement: il a augmenté l'ouvrage au moins de trois Estampes. Il en est de même pour la gravure des tableaux du Cabinet du Roi; aussi la promesse qu'il a faite de ne plus faire souscrire après les six premiers tableaux de Rubens, Poussin, & le Plafond de Versailles de M. le Moine, aura certainement lieu: il ne reçoit même à présent pour Souscripteurs que des personnes qui connoissent les difficultés que l'on rencontre dans de pareilles entreprises.



ARTICLE V.
S P E C T A C L E S.

O P E R A.

LE 28 Août, l'on a remis au théâtre le Ballet *des Fêtes Vénitiennes*, dont les paroles sont de Danchet, & la musique de Campra. Les Italiens nous ont appris à plaisanter en musique; & l'on s'apperçoit que le sel de leurs intermèdes bouffons nous a rendus moins sensibles à la gaité de nos anciens Ballets comiques. Dans celui-ci Mlle. Lemierre a chanté avec beaucoup de succès les rôles de la Bohémienne & de l'Amour Saltinbanque. On va substituer à l'un des actes de ce Ballet celui du Devin de village, dans lequel Mlle. Arnoud jouera le rôle de Colette. On se prépare à remettre cet hyver l'Opéra d'*Amadis de Gaule*, dans lequel la même Actrice jouera le rôle d'Oriane.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE 10 Septembre, Mlle. Clairon, que sa mauvaise santé avoit obligée à se reposer quelque temps, a reparu dans le rôle de Viriate, de la Tragédie de *Sertorius*. Cette Tragédie, l'une de celles que Corneille, soutenu par la grandeur des objets, a écrites le plus simplement, demande une déclamation analogue à son style: c'est l'écueil des talens factices; c'est le triomphe

196 MERCURE DE FRANCE.

des vrais talens. Ceux qui jusqu'alors avoient le plus admiré Mlle. Clairon, l'ont trouvée encore fort au dessus d'elle-même dans le rôle de Viriate. Ce rôle, dont la dignité naturelle touche presque sans cesse à la familiarité, a été rendu avec tant de décence & de grace; l'inimitable Actrice en a fait sentir tous les traits avec tant d'énergie & de vérité, que le spectateur étoit obligé de contenir à chaque instant son admiration, pour ne pas l'interrompre. » Où est Corneille, disoit-on, où est Corneille pour l'entendre? » Les anciens partisans de Mlle. Lecouvreur n'ont pas hésité à dire qu'elle n'avoit jamais eu rien d'égal. Mais c'est surtout dans le cinquième acte où Viriate accable Perpenna de reproches & de mépris, que les transports du Public ont éclaté. Le morceau qui commence par ces vers,

Permettez, Madame, que j'estime
La grandeur de l'amour par la grandeur du crime,

& qui finit par ceux-ci,

Ce seroit en son lit mettre son ennemie
Pour être à tous momens maîtresse de sa vie;
Et je me résoudrois à cet excès d'honneur
Pour mieux choisir la place à lui percer le cœur.

ce morceau, dis-je, rendu avec une indignation froide, avec une teneur concentrée, fait frissonner les spectateurs. Le geste de la main qui, sur le dernier vers, enfonce à lo sir le poignard, & le tourne dans la plaie, est en fait d'action, une chose sublime. En général j'ose dire que Mlle. Clairon a rendu ce rôle comme Corneille lui-même a pu le concevoir, & comme il ne l'a jamais vû rendre. Un tel spectacle est l'étude la plus savante & la plus profonde de l'art de la déclamation.

OCTOBRE. 1759. 197

On va remettre au théâtre l'*Ambitieux*, Comédie de feu M. Destouches.

COMEDIE ITALIENNE.

ON a continué de donner à ce Spectacle le *Carnaval d'Été*, Parodie du *Carnaval du Parnasse*, soutenue de tout ce que le Théâtre Italien a de plus capable de ramener l'attention du Public.

OPERA-COMIQUE.

ON a remis l'Acte de *Nina*, qu'on avoit vu ci-devant joué par les petits Acteurs. On a donné deux Actes nouveaux ; l'un dont le sujet est la fable de l'*Huitre & les Plaideurs* ; l'autre la *Veuve indécise*. L'un & l'autre ont été reçus favorablement. J'en rendrai compte dans le *Mercur* prochain. Le Public est très-satisfait du soin qu'on prend de varier ce Spectacle, & de soutenir les nouveautés par les Pièces anciennes qu'il a le plus goûtées.

L'*AMANT STATUE*, Pièce en un Acte.
A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, & Cailleau, quai des Augustins.

LE sujet de cet Opéra-Comique est très-simple. Une Fée est amoureuse d'Azor dont la jeune Almire est aimée. La jalouse Fée le change en statue, & l'Amour, sous les traits de Cloé, vient détruire cet enchantement. Je ne citerai que quelques morceaux qui m'ont paru bien versifiés pour la Musique.

A Z O R à *Almire.**Sur l'Air des Sabotiers Italiens.*

Du plus beau feu
 Recevez l'aveu ;
 Y résister ! le peut-on ?

Non.

L'on est souvent
 Dupe d'un amant ;
 Mais j'aime de bonne foi ,
 Moi.

Que votre cœur
 Couronne ma tendre ardeur ;
 Ou qu'à jamais
 D'Amour il brave les traits,
 Je vous dirai
 Tant que je vivrai :
 Quel est mon bien le plus doux ?
 Vous.

A L M I R E

Devant Azor changé en statue.

Pauvre Azor ! ... Pauvre Almire ! ... Il n'est point changé, je retrouve ses mêmes traits, ses mêmes yeux ! Qu'il doit souffrir ! Il m'entend, & il ne peut pas me répondre ! ... (*A la Fée qui s'éloigne.*) Barbare ! je vous hais autant que je vous ai aimée, & dès ce moment-ci vous n'êtes plus ma bonne.

Ariette.

Je n'aurois jamais cru qu'elle fût si méchante ;

Mon Azor faisoit tout mon bien :

A présent rien ne me tente,

Rien , ce qui s'appelle rien.

Est-il un sort plus terrible !

Rêvons par où je pourrai...

C'est une chose impossible !

Je n'y tiens pas , j'en mourrai.

Mais quel traitement horrible !

Et que j'y suis sensible !

Hélas ! un monstre aussi noir

Devroit-il avoir

Tant de pouvoir ?

Je n'aurois jamais cru qu'elle fût si méchante ;

Mon Azor faisoit tout mon bien :

A présent rien ne me tente,

Rien , ce qui s'appelle rien.

On voit par ce premier essai que M. Guichard a du talent pour cette espèce de vers lyriques ; mais avant d'écrire la prose de cette féerie , il auroit dû (qu'il me permette de le lui dire) étudier avec soin le style noble & naturel de M. de Saint-Foix son modèle.



CONCERT SPIRITUEL.

LE 8 Septembre, jour de la Nativité de la Vierge, après une symphonie d'un nouvel Auteur, que le Public a trouvée fort bonne, on a exécuté un Motet à grand chœur, *Benedicam Dominum*, par M. Chalabreuil, Musicien de S. Victor de Marseille. Ce Motet a eu beaucoup de succès. M. Moria, élève de M. Gaviniez, a joué un nouveau concerto, & il a été très-applaudi. M. Balbâtre a joué un concerto sur l'orgue; son exécution brillante fait toujours le même plaisir. Mlle Felle a chanté un petit Motet avec cette voix enchanteresse qu'on a tant de fois applaudie, & avec plus de goût que jamais. Le Concert a fini par le Motet d'orgue de M. de Mondonville.

SUPPLEMENT à l'Article Médecine.

REMEDE topique contre le cancer non ouvert, ou occulte, puisé dans les ouvrages du grand Médecin & Chirurgien Théophraste Paracelse. Par M. Philippe Praun Médecin à Kemte: adressé à l'Auteur du Mercure par M. Bacher, Médecin à Thann en Alsace, pour le rendre public.

PARACELSE étoit un homme tout-à-fait rare & singulier; il avoit écrit des grands volumes, quoiqu'il ne soit parvenu, qu'à l'âge de 47 ans. Les Médecins & les Chirurgiens, qui savent apprécier ses découvertes, sentent bien qu'il a

plus pénétré que personne dans le sanctuaire de l'art & dans les mystères de la Nature : on lui reproche de n'avoir communiqué ses découvertes qu'énigmatiquement ; il allégué des raisons pour l'avoir fait ainsi. L'an 1744. M. Praun, à l'âge de 70 ans, avoir pour la troisième fois, achevé de lire fort attentivement le volumineux Paracelse ; il a trouvé entre autre, la clef du liniment contre le cancer oculute : Paracelse l'avoit indiqué sous le nom mystérieux de *gluten de aquatico*. Il falloit plusieurs Siècles pour deviner que *gluten de aquatico* est le sperme de grenouilles, qui est effectivement une glose, que l'on trouve dans l'eau. M. Praun se contente d'avoir levé ce voile ; il ajoute seulement qu'avec ce sperme combiné avec de l'huile d'olive on prépare ce liniment : il promet de s'ouvrir tout à fait dans un imprimé qui doit bientôt paroître : en attendant je m'y suis pris de la manière suivante pour faire ce liniment. J'ai mêlé 20 liv. de sperme de grenouille avec 1. liv. d'huile d'olive de la meilleure qualité & mis le tout dans un pot de terre bien vernissé, & fermé avec un couvercle juste : j'ai bien luté ou muré les jointures avec de la pâte fermentée : ce pot ainsi conditionné avoit été mis au four au même temps qu'on y mettoit la pâte pour cuire le pain ; & après avoir tiré le pain du four, le pot y avoit resté encore 12 heures, puis on le versa dans une bouteille qui fut exactement bouchée ; & on la garda dans la cave ; on avoit laillé dans le fond du pot un marc de petits points noirs. Telle en doit être la préparation.

Lorsqu'on veut s'en servir, on mélange bien le liniment en agitant la bouteille, puis on en tire une portion médiocre dans une fiole, que l'on chauffe un peu chaque fois, & après avoir secoué cette fiole on y trempe une plume pour

202 MERCURE DE FRANCE.

appliquer ce liniment sur les glandes endurcies & sur les parties souffrantes, & tout de suite on les couvre d'un linge chauffé, & cela deux ou trois fois par jour.

Ce liniment adoucit, ramolit, calme les douleurs, arrête les progrès du mal, n'est point gênant, & coute peu. Après avoir fait précéder la saignée, on peut seconder ce liniment par des remèdes simples, en forme de cure, le Printemps & l'Automne, comme par la décoction du bois guajac, de génévrier & par les pilules mercurielles; mais on ne doit les prendre que de trois en trois jours, pour éviter la salivation. Il faut s'interdire les choses qui chauffent & dessèchent.

Paracelse n'avertit pas avec moins de sagacité que d'érudition, qu'on ne doit point se servir de corrosifs en pareils cas.

Si la Médecine & la Chirurgie sont encore défectueuses, elles le sont surtout dans le traitement du cancer, nommément du cancer exulcéré. Ce simple remède-ci a quelquefois fait merveille dans le cancer exulcéré: Prenez tête morte de vitriol, ou colcothar, demi-once; miel trois onces, mêlés ensemble & appliqués sur la partie exulcérée. Mais dès qu'on possède un remède qui empêche le cancer occulte de s'exulcérer, on peut s'épargner la peine de rechercher un remède contre le cancer ouvert.

Je donnerai dans le prochain Mercure un mémoire du même Médecin sur les pilules toniques & sur la manière de s'en servir.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

*Du Quartier - général de l'armée de l'Empire ,
le 25 Août.*

LE Prince des Deux-Ponts s'étant rendu maître de Torgau , la garnison Prussienne sortit de cette Ville le 1, avec douze pièces de canon & leurs caissons. Elle prit la route de Wittemberg.

Pendant la marche cette garnison se révolta , ainsi qu'il étoit déjà arrivé a celle de Léipsick ; les rébelles désertèrent au nombre de huit cens hommes , qui sont venus joindre l'armée.

Le Régiment de Bade-Baden fut mis en garnison dans la place ; & le Fort fut occupé par un détachement de Croates. Nous avons trouvé dans Torgau trois cens prisonniers de troupes Autrichiennes & de l'Empire ; un grand nombre de pièces de canon qui appartiennent au Roi de Pologne , Electeur de Saxe , & un Magasin qui est estimé à deux cens mille écus.

Le 20 , le Général Kleefeld marcha sur Wittemberg , avec ordre de tenter une entreprise contre cette place. Il fit avancer le 21 un gros détachement aux ordres du Colonel Soly. Cet Officier s'empara des Fauxbourgs. Il somma le Général Horn de se rendre. Ce Commandant demanda à capituler. Le 22 , les Grenadiers de Bade occuperent la porte de l'Elstre , & la garnison , composée de trois Bataillons , sortit avec les honneurs de la guerre.

Du 28.

Les Magasins que les Prussiens ont été forcés d'abandonner à Léipsick & à Torgau consistent en 38177 mesures de grain, 32656 quintaux de farine, 10090 rations de biscuit, 38360 mesures d'avoine, 10092 mesures d'orge, 7524 quintaux de foin, 28695 bottes de paille, & 4000 tonneaux remplis de vivres.

Le Régiment de Bade-Baden a été mis en garnison à Wittemberg avec un détachement de Croates & de Cavalerie. Torgau est occupé par un Régiment d'Infanterie des troupes Electorales de Trêves.

Les Généraux Autrichiens tiennent la Ville de Dresde bloquée des deux côtés de l'Elbe. Le sieur de Churfield, Colonel au service de l'Impératrice-Reine, somma le Comte de Schmettau de se rendre. Ce Commandant répondit qu'il avoit ordre de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Sur cette réponse le Prince de Deux-Ponts donna ordre de hâter le transport de la grosse artillerie qui vient de Pragne, & de faire promptement toutes les dispositions nécessaires pour l'attaque.

Le Comte de Maquire est posté sur les hauteurs qui sont vis-à-vis de Dresde, sur la rive droite de l'Elbe; & il a fait jeter un pont sur ce fleuve pour établir la communication.

Le 27 au matin, le Comte de Maquire donna avis que la garnison, après avoir fait miner le pont de Dresde, avoit évacué la Ville neuve, & s'étoit retirée précipitamment dans la vieille Ville; qu'aussi-tôt il avoit donné ordre au Général de Vehla d'occuper la Ville neuve avec ses troupes; & qu'on y avoit trouvé un magasin considérable, des armes & des munitions de toute espèce. Le Prince de Deux-Ponts, après avoir bien

assuré son camp, se porta au corps du Comte de Maquire, afin de reconnoître exactement l'état de la Place, & de faire ses dispositions en conséquence. Les Prussiens l'ont rendue le 5 Septembre. (*Voyez l'article de la Cour.*)

Du 2 Septembre.

Le Baron de Saint-André manda le 31 du mois dernier que la petite garnison que nous avions à Wittemberg avoit rendu cette Ville par capitulation, à l'approche d'un corps nombreux détaché de l'armée du Roi de Prusse, & qu'elle s'étoit retirée à Léipsick,

Le premier de ce mois nous apprîmes que Torgau s'étoit rendu la veille au corps de troupes Prussiennes qui avoit repris Wittemberg. On assure que ce corps est composé de huit mille hommes aux ordres du Général Wunsch.

Du Journal de l'Armée Autrichienne, le premier Septembre.

Le Général Haddick avoit été chargé d'attaquer la Forteresse de Peitz sur la Sprée. Le 26 il fit sommer le Commandant de se rendre, en le menaçant de faire brûler la Ville & les Faubourgs, s'il entreprenoit de lui résister. Cette menace fit impression, & la Garnison capitula le lendemain. Il fut réglé qu'elle fortiroit le 28 avec les honneurs de la guerre, & qu'elle seroit conduite à Berlin; que les habitans conserveroient leurs privilèges, & le libre exercice de leur religion; & que la Forteresse seroit livrée avec toute l'artillerie, tous les vivres & toutes les munitions.

De Hambourg le 8 Septembre.

Les Lettres de Stettin nous ont appris que l'Armée Suédoise qui campoit à Loitz, en partit le

206 MERCURE DE FRANCE.

21 du mois dernier, pour se porter sur Anclam, dont elle s'est emparée. Un des Détachemens de cette Armée se présenta devant le Fort d'Ukermunde, qui lui fut rendu par capitulation. Le gros de l'Armée marcha le 28 à Schwine, Ville fortifiée par des retranchemens palissadés, & défendue par une garnison de six cens hommes. Le Comte de Meyerfeld fut chargé d'attaquer cette Place, & il s'y porta avec beaucoup de résolution. L'attaque dura depuis quatre heures du matin, jusqu'à sept heures du soir. Les Prussiens après une vive résistance, furent forcés de se retirer en désordre. Les Suédois ont enlevé le sieur Hauss qui commandoit dans la Place, trois Lieutenans, un Enseigne, huit Bas-Officiers & soixante-onze Soldats. Ils ont trouvé dans les retranchemens plusieurs pièces de canon, & des munitions en abondance.

DE LEIPSICK, le 8 Août.

Le 4 de ce mois, le Baron de Widman, détaché de l'Armée de l'Empire, arriva dans notre voisinage, & somma le Baron de Hauss qui commandoit notre Garnison Prussienne, de se rendre, en lui signifiant de la part du Prince de Deux-Ponts, que s'il osoit mettre le feu, comme il nous en avoit menacé, on le feroit pendre, & que toute la garnison seroit passée au fil de l'épée. Cette sommation excita un grand trouble parmi les soldats. Ils furent sur le point de se révolter contre leur Commandant. Le Baron de Hauss qui craignit de n'en être plus le maître, se hâta de régler avec le Baron de Widman les articles de la capitulation. Il fut arrêté que la Garnison sortiroit avec les honneurs de la guerre, & qu'elle seroit conduite à Wittemberg; que les Prussiens pourroient emporter tous les effets

qui leur appartenoient, & qu'ils payeroient avant leur départ les dettes qu'ils avoient contractées dans la Ville; que les Prisonniers de guerre, & les otages qui étoient actuellement enfermés dans la Place, auroient leur liberté; & que l'artillerie Saxone qui se trouvoit dans le Fort de Pleissenbourg, y seroit laissée. Les Prussiens ont enfin évacué cette Ville, les troupes de l'Empire en ont pris possession.

DE MADRID, le 12 Août.

Le 12 de ce mois, à quatre heures & demie du matin, Ferdinand VI, Roi d'Espagne & des Indes, mourut au Palais de Villaviciosa, dans la quatorzième année de son règne. Il étoit âgé de quarante-cinq ans, dix mois & dix-sept jours.

Du 19.

Après la mort du Roi, la Reine Douairière a pris en main le Gouvernement, jusqu'à l'arrivée de notre nouveau Roi, Charles III. Le corps du Roi défunt a été transporté au Couvent des Religieuses de la Visitation de Madrid, où il a été inhumé avec les cérémonies accoutumées. La Cour a pris le deuil pour six mois.

DE ROME, le premier Septembre.

On a essuyé dans les environs de Ferrare un ouragan furieux, qui a renversé plusieurs maisons de campagne; trente personnes ont été ensevelies sous leurs ruines.

DE CASSEL, le 11 Août.

L'Armée a pris le chemin d'Oldendorff sur le Weser, où elle arriva le 3. Elle y séjourna. Elle se remit en marche le 5, & se rendit à Eimbeck.

le 7 avec toute l'artillerie & les équipages. Le Comte de Saint-Germain avoit été détaché avec quatre Brigades d'Infanterie & deux Brigades de Cavalerie, pour masquer les débouchés d'Hamelén. L'Armée n'a point été inquiétée pendant sa marche, & on n'a vu que quelques Chasseurs des Ennemis.

La nuit du 7 au 8, le Prince héréditaire de Brunswick, détaché de l'Armée du Prince Ferdinand, avec un corps d'environ douze mille hommes, passa le Weser à Hamelen. Il s'approcha d'Eimbeck le 8 au point du jour. Il attaqua cette Ville dans laquelle il étoit resté quelques troupes de l'arrière garde aux ordres du sieur de Baye, Maréchal-de-Camp de jour, qui défendit les rues sans être entamé.

Les ennemis maîtres de la Ville, en sortirent en colonne. Ils furent reçus par l'arrière-garde, commandée par le Chevalier de Nicolay, & les Marquis de Traisnel & de Brehan, & composée de la Brigade de Picardie, des Grenadiers de France & Royaux, de trois cens Carabiniers, du Régiment de Berchiny, des Volontaires de Haynault, & de ceux de Muret. Ces troupes se présentèrent à l'ennemi dans le plus grand ordre & avec la plus grande fermeté. Les Hanovriens furent forcés de rentrer dans la Ville, après avoir perdu plus de cinq cens hommes, & ils n'ont plus reparu. Nous n'avons perdu que cinquante Grenadiers tués ou blessés.

L'Armée continua sa marche, & campa le même jour 8 à Barnsen. Le 9 elle vint à Branfeldt, & dans les journées du 10 & du 11, elle a été rassemblée dans les environs de Cassel. Les ennemis se sont présentés de nouveau pour attaquer l'arrière-garde à l'entrée des défilés de Munden.

L'Armée marchoit sur deux colonnes. On forma deux arrières gardes, celle de la colonne de la droite, composée de la Brigade de Picardie, & soutenue par celle de Bellunce, aux ordres du sieur de Planta, Maréchal-de-Camp; celle de la gauche, composée des Grenadiers de France & Royaux, aux ordres du Marquis de Traissnel; la santé du Marquis de Saint-Pern ne lui ayant pas permis de s'en charger. Les ennemis se présentèrent en force à l'arrière-garde de la colonne de la droite. Les deux Brigades de Picardie & de Béthune se mirent en bataille à la tête de la gorge, avant d'y entrer, & reçurent les ennemis de si bonne grace avec du canon, que ceux-ci n'osèrent s'approcher, & se contentèrent de tirer quelques-coups de canon, mais de si loin, qu'ils ne firent aucun mal. Ils prirent ensuite le parti de gagner les hauteurs pour attaquer le Comte de Saint-Germain qui les défendoit. Ce Général marcha à eux; il les fit attaquer par les Brigades d'Auvergne, d'Aquitaine & d'Anhalt, & les culbuta. L'action a été vive. Le sieur de Muret étoit sur le flanc des ennemis caché dans le bois avec deux cens Volontaires de l'Armée. Lorsqu'il les a vûs se retirer en désordre, il les a suivis pendant une demi-lieue d'assez près pour les atteindre à coups de bayonnette. Depuis ce moment, les ennemis n'ont plus reparu. nous n'avons eu qu'une vingtaine d'hommes tués ou blessés. On estime la perte des ennemis à mille ou douze cens hommes.

Du 16.

L'armée se remet chaque jour des fatigues considérables qu'elle a éprouvées pendant sa marche, & elle trouve ici tous les secours dont elle a besoin.

Depuis l'avantage que le Comte de Saint-Ger-

210 MERCURE DE FRANCE:

main a eu sur les troupes du Prince héréditaire de Brunswick aux défilés de Munden, les ennemis n'ont plus paru.

Suivant les états qu'on a reçus, la perte de l'Infanterie & de la Cavalerie dans l'affaire du premier de ce mois, se monte à trois mille quatre cents seize hommes tués ou prisonniers, & deux mille trente blessés.

Du 25.

Les nouvelles qu'on eut de la marche de l'armée du Prince Ferdinand qui s'avançoit à travers le pays de Waldeck, déterminèrent le Maréchal de Contades à faire marcher l'armée le 18, & à passer l'Eder dans les environs de Fritzlar. On campa à la rive droite de cette rivière. On laissa à Cassel des détachemens pour la garde de quelques malades & blessés, qui n'avoient pas été en état d'être transportés. Les ennemis s'emparèrent de cette Place le lendemain par capitulation.

Le 19, sur les nouvelles qu'on eut de l'arrivée d'un corps des ennemis à Hayna, & de la marche du Prince Ferdinand pour suivre ce corps, l'armée marcha à Gilsen.

Le 22, l'armée se remit en marche, & vint camper dans les environs de Treiza.

Le 23, le Maréchal de Contades se rendit avec l'armée dans les environs de Kirchayn, où elle campa à la rive gauche de la rivière de Lohn. Le quartier général a été établi à Grosselheim, distant de Marburg d'environ deux lieues.

Le Maréchal d'Etrées est arrivé ce matin à l'armée.

DU HAVRE, le 5 Septembre.

On a appris par un courier arrivé de Cadix, que l'Escadre du Roi commandée par le sieur de la Clue, après avoir passé le détroit, a essuyé un coup de vent la nuit du 16 au 17 du mois der-

OCTOBRE. 1759. 211

nier qui l'a séparée. Les cinq vaisseaux *le Fantafque*, *le Lyon*, *le Triton*, *le Fier*, & *l'Oriflame*, avec les frégates *la Chimere*, *la Minerve*, & *la Gracieuse*, ont relâché à Cadix. Le reste de l'Escadre ayant été attaqué par les Escadres réunies des Amiraux Boscawen & Broderick, les vaisseaux *Centaure* & *le Téméraire* ont été pris, & *l'Océan* & *le Redoutable* ont été brûlés à la côte de Lagos. Au départ du courier on ignoroit le sort des trois autres vaisseaux *le Guerrier*, *le Souverain*, & *le Modeste*.

Le 24 du mois dernier, les Anglois n'avoient fait aucunes dispositions pour attaquer le Havre. Leur Escadre étoit mouillée dans la grande rade, à l'exception de trois frégates & d'une bombarde qui étoient venues mouiller au pied des hauts de la rade. C'est à-peu-près le même endroit où étoient placées les galiotes à bombes lors du bombardement.

Nos chaloupes canonnières s'en approcherent le 28 après midi. Il y eut des coups de canon de part & d'autre.

Du 11.

Les vaisseaux Anglois ont beaucoup souffert de la variation & de la violence des vents. Ils sont encore mouillés dans la même position. Le 10, à une heure & demie, le vaisseau Commandant a tiré trois coups de canon; mais la brume épaisse qui s'est élevée a empêché de voir l'effet de ce signal. On a remarqué un navire Espagnol que les deux frégates & les deux quaiques qui sont continuellement en croisière, ont arrêté, & que les ennemis retiennent.

Du quartier Général de l'Armée du Maréchal de Contades, le 8 Septembre.

Le sieur Duverne, Aide-Major du Régiment

212 MERCURE DE FRANCE.

de Dursfort, a apporté au Roi la nouvelle de la levée du siège de Munster. Le Général Imhoff, après avoir rassemblé un corps de sept à huit mille hommes, avoit paru dès le 24 du mois dernier aux environs de cette Place, & avoit fait ouvrir la tranchée la nuit du 26 au 27. Le Marquis d'Armentieres en ayant eu avis, a rassemblé, sans perdre de temps & sans attendre les secours qui lui venoient, les troupes qui se trouvoient en état de marcher en campagne, afin de tenter de secourir Munster. Il a passé le Rhin le 4 sur le pont de Wesel; & après avoir fait des marches forcées, dans le dessein de combattre l'ennemi partout où il le trouveroit, il est arrivé le 6 à portée de Munster. Les ennemis informés de sa marche ont levé le siège, & se sont retirés le même jour avec tant de précipitation que le Marquis d'Armentieres n'a pu les joindre. Ce Général est entré dans Munster, à la grande satisfaction des habitans qui se voyoient menacés des plus grands malheurs. Les bombes des ennemis avoient déjà réduit en cendres une grande quantité de leurs maisons. On ne peut trop donner de louanges à l'activité & à la fermeté que le Marquis de Gayon, Maréchal de Camp, qui commande à Munster, a marqué pendant la durée du siège. Il a été très-bien secondé dans la bonne défense qu'il a faite par le sieur Boisclairau, Lieutenant de Roi de la Place, & par les sieurs Deroziers, Ingénieur, & Jaunay, commandant l'artillerie. Les troupes ont témoigné pendant le siège la plus grande volonté. On a fait plusieurs sorties, dans lesquelles elles ont toujours eu de l'avantage sur celles des ennemis. Pendant les douze jours que le siège a duré, le Général Imhoff n'a pu s'emparer des ouvrages avancés que le Marquis de Gayon avoit fait

OCTOBRE. 1759. 213

construire dès qu'il s'étoit vu menacé d'être assiégé.

Le Marquis d'Armentieres a pris sans perdre de temps toutes les mesures nécessaires pour approvisionner de nouveau la Place, & pour réparer ce qu'elle a souffert par les batteries des ennemis.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

DE VERSAILLES le 30 Août.

LE Roi a donné l'Abbaye de Massay, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Bourges, à l'Abbé de Jubert de Bouville, Grand Vicaire de Chartres.

L'Abbaye de Basse-fontaine, Ordre de Prémontré, Diocèse de Troyes, à l'Abbé de Lomenie de Brienne, Grand Vicaire de Rouen.

Et la Prevôté de l'Eglise d'Alais, à l'Abbé de Montolieu, Vicaire Général de ce Diocèse.

Le 24, le Roi tint le Sceau.

Le même jour, la Duchesse de Grammont fut présentée à leurs Majestés & à la Famille Royale, & prit le tabouret chez la Reine.

Du 6 Septembre.

Le 26 du mois dernier, le Roi reçut Chevaliers de l'Ordre du mérite Militaire le Prince de Nassau-Saarbruck, L'eutenant général des armées de Sa Majesté, les Barons de Wurmler- & de Tunderfeldt, le Marquis de Salis de Mayentel, & le sieur Hirtzal de Saint Gratien. Le même jour, Sa Majesté nomma le Prince de Nassau-Saarbruck, Grand' Croix, & le Baron de Wurmler, Commandeur du même ordre.

214 MERCURE DE FRANCE.

Le 8 de ce mois, la Cour prendra le deuil pour un mois, à l'occasion de la mort du Roi d'Espagne.

Du 13.

Le Roi a donné la place de Conseiller d'Etat d'épée, vacante par la mort du Marquis du May, au Marquis d'Havrincourt, Ambassadeur de Sa Majesté en Suède.

Le 8 de ce mois le Roi tint le Sceau.

Un Gentilhomme du Comte de Lusace fut dépêché par ce Prince pour apporter à Sa Majesté la nouvelle de la délivrance de Dresde, dont l'armée de l'Empire s'est emparée.

Le Prince de Deux-Ponts étant arrivé le 30 du mois d'Août devant Dresde, fit sommer sur le champ le Comte de Schmettau. Ce Commandant répondit qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Ce même jour, la grosse artillerie qui avoit été embarquée à Leutmeritz, arriva à Pyrna : on la fit descendre jusqu'à une lieue de Dresde, où elle fut débarquée.

Les trois jours suivans, on fut occupé à construire les batteries. Ce travail fut poussé si vivement, que le 2 de ce mois le Comte de Schmettau se voyant sur le point d'être attaqué, fit proposer au Comte de Maquire, qui commandoit dans la Ville neuve, une suspension d'armes de vingt-quatre heures, pour régler les articles préliminaires de la capitulation. Le Prince de Deux-Ponts lui fit répondre qu'il pouvoit dresser ces articles ; qu'il les examineroit ; & que s'il attendoit qu'on eût tiré contre lui le premier coup de canon, il seroit prisonnier de guerre.

Le 3, le Comte de Maquire apporta au Prince de Deux-Ponts les propositions du Commandant de Dresde : elles parurent peu convenables ; elles furent renvoyées sur le champ ; & les hostilités

recommencerent. Les travaux des batteries furent achevés dans la journée du 4. On y plaça le canon pendant la nuit pour être en état de tirer le 5 à la pointe du jour : mais une heure avant le jour le Comte de Schmettau demanda à capituler. On employa toute la journée à régler les Articles. La capitulation fut signée le soir ; on fit raser le retranchement qui couvroit la tête du pont du côté de la vieille Ville , & deux Compagnies de Grenadiers en prirent possession.

La garnison a obtenu de sortir avec les honneurs de la guerre. On a permis aux régimens d'emmener leurs canons & leur caisse militaire ; & on a exigé qu'ils se rendroient à Magdebourg. La caisse du Roi de Prusse est restée au pouvoir des Vainqueurs. Les prisonniers & les otages qui avoient été emmenés de différens Pays ont été mis en liberté.

Le 5, le Général Wunsch qui forçoit sa marche dans le dessein de secourir la Ville de Dresde, ayant appris que la garnison venoit de capituler, se retira à l'entrée de la nuit. Il fut poursuivi par le Général de Vehla, qui l'atteignit le lendemain. Il l'attaqua conjointement avec les Croates qui avoient été postés la veille dans les bois. Il lui tua six cens hommes, lui prit dix pièces de canon, & lui fit environ mille prisonniers.

Du 20.

Le Roi ayant jugé à propos de faire enregistrer plusieurs Edits & Déclarations, a mandé à son Parlement de se rendre aujourd'hui à Versailles pour prendre séance au Lit de Justice que Sa Majesté a tenu en la maniere accoutumée. En conséquence le Parlement est arrivé ici à onze heures. A midi le Lit de Justice s'est ouvert, & Sa Majesté a ordonné l'enregistrement 1^o. de l'Edit portant suppression des Officiers créés sur les Ports,

Quais, Halles & Marchés de la Ville de Paris, depuis le 1 Janvier 1727, & la suppression des droits sur le beurre, les œufs & le fromage, établis par Edit du mois de Septembre 1743. 2°. de l'Edit portant création de cent Receveurs des rentes créées sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, & autres effets publics. 3°. de l'Edit portant établissement d'une subvention générale dans le Royaume, pour le soutien de la guerre & pour l'acquittement de ses charges. 4°. d'une Déclaration portant que la prorogation des séances du Parlement ordonnée par celle du 5 du présent mois, cessera d'avoir lieu dès-à-présent.

Il paroît un Edit du Roi du mois d'Août, portant suppression des Offices de Jurés-Vendeurs, Prudhommes Contrôleurs, Marqueurs, Lotisseurs & Déchargeurs de cuirs, & autres, sous quelque nom que ce soit, ainsi que des droits à eux attribués : & établissement d'un droit unique dans tout le Royaume sur les cuirs tanés & apprêtés.

Il paroît aussi deux Arrêts du Conseil, l'un du 25 Août, qui modère les droits sur les sucres bruts venant de l'étranger ; l'autre du 5 Septembre concernant les toiles de coton blanches & les toiles peintes, teintes & imprimées.

DE PARIS le 25 Août.

Un Courier arrivé de Vienne a apporté la nouvelle que le 12 de ce mois les Russes soutenus du corps aux ordres du Baron de Laudon, ont remporté près de Francfort une seconde victoire contre les Prussiens commandés par le Roi de Prusse en personne. Ce Prince, après la défaite entière de son armée, a été obligé de se retirer avec précipitation sous Custrin. On évalue sa perte à plus de quinze mille hommes. Son artillerie & ses bagages ont été pris.

LE

LE ROI a donné une place de Colonel dans les Grenadiers de France à Jean Baptiste Comte du Lau, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie; Sa Majesté lui en avoit accordé l'expectative en 1754; il est fils d'Armand II du nom, Comte du Lau, Seigneur de la Côte, de Savignac & la Rouzeille en Perigord; & de Dame Françoisse de Salleton de Laborie, & petit-fils de Jean Armand Marquis du Lau, Seigneur de la Côte & autres lieux; & de Marie-Sibille du Lau sa cousine, issue de Germaine maternelle, fille d'Armand du Lau, Marquis d'Allemans, Baron de Chamniers, Seigneur de Montardi, Couture & Brassac; & de Susanne du Lau, Baronne de Chamniers, sa cousine germaine maternelle, & sa parente paternelle du 4^e au 5^e degré, fille d'Armand du Lau, Baron de Chamniers, Seigneur de Chambon, Celettes & autres lieux, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant pour Sa Majesté dans les Gouvernemens de Balaguier, Ager & autres Places de la Conquête, Colonel de deux Régimens d'Infanterie, & Gouverneur de Xaintes; & de Sibille Jaubert de S. Gelais, fille de François Jaubert de S. Gelais, Chevalier, Seigneur de S. Severin & en partie d'Allemans, & de Susanne de Raimond, Dame de S. Severin & de Boursac, & nièce & héritière de Sibille Jaubert, Dame d'Allemans, de Montardit, Feidit & Brassac, veuve sans enfans, de Clinet d'Aidie, Vicomte de Carlux, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Le Comte du Lau est neveu de Jean du Lau d'Allemans, Docteur en Théologie, Curé de la Paroisse de S. Sulpice de Paris, frere de Jean-Louis du Lau, Evêque de Digne, Abbé de Saint Romain de Blaye, Prieur du Montaux-Malades, mort en l'année 1748; de Claude Louis du Lau, Chevalier de Make, dit le Chevalier de la Côte,

218 MERCURE DE FRANCE.

tué en 1732 sur les Vaisseaux de la Religion en combattant pour son Ordre, dans lequel il s'étoit fait considérer par des actions de valeur; de Philippe du Lau, aussi Chevalier de Malthe, dit le Chevalier de la Roche, mort en 1734 sur les Vaisseaux de la Religion; & de Jean du Lau, Grand-Vicaire de l'Evêché de Pamiers, qui a été député en 1750 par la Métropole de Toulouse à l'Assemblée Générale du Clergé de France; & il est petit-neveu de Jean du Lau, Comte d'Allemans, Brigadier des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, Gouverneur de Doulens, ci devant Gouverneur de Cognac, & Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi Infanterie, qui a épousé par Contrat du mois d'Avril 1745 Jeanne-Louise de Cherissey, fille de Louis Comte de Cherissey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand Croix de l'Ordre de S. Louis, Gouverneur du Fort S. Jean de Marseille, Commandant de toute la Maison du Roi, & d'Anne de Pager, dont postérité: le Comte d'Allemans est frere de Claude-Martin du Lau, Chevalier de Malthe, Commandeur de Nice en Provence, mort en 1746, peu de tems après qu'il eut été nommé à cette Commanderie; de Jean-Louis du Lau, Baron de Chamniers, Capitaine au Régiment d'Anjou Cavalerie; & de Jean-Armand du Lau Comte d'Allemans, Baron de Chamniers, Seigneur de Montardi, Couture, Brillac, &c. Chevalier de l'Ordre de S. Louis, Capitaine au Régiment du Roi Infanterie, qui avoit épousé Antoinette-Julie de Beaupoil-Saint-Aulaire, fille de Louis de Beaupoil-Saint-Aulaire, Marquis de Lanmary, Baron d'Angerville, Seigneur des Forges, Chabannes, &c. Grand & premier Echançon de France, Capitaine Commandant les Gensdarmes de la Reine, & de Jeanne-Marie

Perrault, Baronne de Milly, Rouvre, Angerville & la Riviere. Jean-Armand du Lau, Comte d'Allemans, a laissé de son mariage deux fils & une fille ; sçavoir 1°. Jean-Louis-Antoine du Lau, Marquis d'Allemans, Baron de Chamniers, Seigneur de la Châtellenie de Couture, & des Terres & Seigneurie de Montardi, Celles, Bertric & autres lieux, qui a épousé Marie Madeleine le Coigneux fille de Jacques Marquis de Bellabre, & de Marie-Anne de Neiret de la Ravoye, Marquise de Bellabre, dont le fils aîné Jean Armand-Marie du Lau est Enseigne dans le Régiment des Gardes Françaises, après avoir servi dans les Chevaux-Légers de la Garde. 2°. Henri du Lau, Chevalier de l'ordre de S. Louis, Capitaine au Régiment de Conty Cavalerie, & Susanne du Lau, mariée à Jean de Chapt de Rastinac, Comte de Puiguilhem, dont postérité.

La maison du Comte du Lau qui donne lieu à cet article, est établie en Périgord dès l'an 1429 ; elle est une branche cadette des Barons du Lau en Béarn, que l'on a trouvé, après un mur examen, être issus des Souverains de Biscaye, Comtes d'Alava & Seigneur de Lod en Biscaye ; on en a puisé les preuves dans les Chartres, dans les anciennes Chroniques, les Cartulaires & dans les Histoires du temps. La Généalogie de la maison du Lau a été faite sur de semblables monumens, & sur titres tous originaux, par le Chevalier Blondeau de Charnage ; & elle fut communiquée avec les titres à M. de Clairambault, Généalogiste des Ordres du Roi lorsque le Comte du Lau obtint les honneurs de la Cour. Nous désirerions pouvoir insérer ici cet Ouvrage, mais il est d'une trop grande étendue à cause des branches que la maison du Lau a produit : nous dirons seulement deux mots sur le rang des an-

220 MERCURE DE FRANCE

ciens Seigneurs de cette maison & sur son origine, & nous ne parlerons ensuite que de la Branche établie en Périgord.

La maison du Lau, dit l'Auteur de la Généalogie, est issue des Souverains de Biscaye, par Inigo-Sanches, Seigneur de Lod en Biscaye, neveu d'Inigo-Lopes Comte d'Alaua. Nous ne fixerons pas (ajoute-t-il) l'origine de la maison du Lau à Inigo-Sanches Seigneur de Lod : l'histoire exige que nous la remontions à Dom Lop ou Fort-Loup, surnommé Suria, * premier Seigneur de Biscaye qui fut élu par la Nation, après une bataille qu'il avoit gagné étant à leur tête, en l'année 870, sur Ordogne, fils d'Alphonse III, surnommé le Grand, Roi d'Oviedo & de Léon : en ce lieu, & dans tout le cours de l'Ouvrage, l'Auteur rapporte plusieurs faits historiques, intéressans & relatifs à son Ouvrage. Fort-Loup épousa 1^o. Dalda, fille de Sanche-Estignes-Ortun, Seigneur de Tariba & de Durango, de laquelle il eut Manso-Lopes 2^o Seigneur de Biscaye, & de Tariba, pere d'Inigo-Lopes 3^o Seigneur de Biscaye, dont vint Lopes-Dias 4^o Seigneur de Biscaye, qui épousa Elvire-Bermundes, fille de Bermuy l'aînez, & dont il eut deux fils & une fille, sçavoir, Sanche-Lopes 5^o Seigneur de Biscaye, qui suit, Inigo-Lopes Comte d'Alaua 6^o Seigneur de Biscaye, & Urraca-Lopes mariée à Dom Fernand, Roi de Léon. Sancho-Lopes fut tué à Cubijana de Morillos en conduisant une armée au secours du Comte de Castille ; il laissa deux fils en bas âge, Inigo Lopes, Seigneur de Lod en Biscaye, qui suit, & fort-Sanches, Seigneur d'Oroïço, tige de la maison de ce nom.

* Les Souverains de Biscaye n'ont jamais eu d'autre titre que celui de Seigneurs.

Inigo-Lopes, Seigneur de Lod en Biscaye, fut Gouverneur de la Ville de Navarre, & grand Ecuyer des Ecuries de Garcias, Roi de Navarre, surnommé le Trembleur : il n'étoit qu'un enfant à la mort de son pere, ce qui fit que les Biscayens engagés dans des guerres, & ayant besoin d'un Chef expérimenté, élurent en sa place pour leur Seigneur Inigo Lopes, Comte d'Alava son oncle paternel, * qui, pour le dédommager du moins en quelque sorte, lui donna la Seigneurie de Lod en Biscaye, dont la postérité prit le nom : on a de lui des titres des années 997, 1014 & 1020 : il eut deux fils, sçavoir, Lopes-Sanches, Seigneur de Lod en Biscaye, tige de la maison de ce nom & de celle de Mendocce, & Guillaume ** Sance, Seigneur de la Terre du Lau en Béarn, située comme dans un Fauxbourg de la Ville de Lescar : il épousa une Dame nommée Sancia-Vacca ; ils firent donation, du consentement de leurs fils, au Chapitre de Lescar, d'une partie des dixmes de l'Eglise du Lau, *** Calbet du Lau, mort avant l'an 1115, leur petit-fils fut Evêque de Lescar : Cajard du Lau son frere est nommé au rang des Barons du Béarn, après les Seigneurs de Gavaston & de Navaille, & avant ceux de Domii, de Miocens, & autres : dans l'acte d'un jugement solennel en faveur de l'Eglise de Lescar, rendu par Talese, Vicomtesse de Béarn, en l'absence de son mari, vers l'an 1090. la maison du Lau, toutesfois ne fut pas comprise dans le Règlement de l'an 1230 ; qui restrainoit les Barons du Béarn à un certain nombre ; mais les terres du nom du Lau, situées

* Les Historiens s'accordent tous en ce fait.

** On diroit Sanchés, si on le suivoit en Biscaye.

*** Il ne changea pas le nom de Calbet pour celui de Guy, suivant qu'on le lit dans le *Gallia Christiana*.

222 MERCURE DE FRANCE.

en Chalosse & en Armagnac, ont toujours été qualifiées Baronnies : Arnaud, fils de Raymond du Lau, étant dans le dessein d'aller à la Terre-Sainte, fit un don au Chapitre de Dacqs; Sance du Lau son fils, s'empara des biens que son pere avoit donné, & les rendit en l'année 1151; ces biens furent encore repris par leur postérité, qui enfin les laissa entièrement au même Chapitre.

Arnaud du Lau est nommé au rang des Barons des terres de Labour & d'Arberac, en un titre de l'an 1193; Ponce, Seigneur du Lau, épousa en 1234, Jcane, fille d'Arivus, Vicomte de Corneillan, & de Marie de Vernede; il fut témoin avec les Seigneurs de l'Isle & de Comenge, de l'hommage que Gerard, Comte d'Armagnac, fit en 1245 pour son Château de Mauvoisin, à Raimond, Comte de Toulouse; Arnaud Guillaume & Leberon du Lau, Chevaliers, furent témoins de l'hommage que le même Comte d'Armagnac rendit en 1254, pour ses Comtés d'Armagnac & de Fezensac, à Henri III, Roi d'Angleterre, & Leberon du Lau s'en rendit caution: Amanieu du Lau, Chevalier de l'Ordre des Templiers, avoit été député en 1235 par le Clergé de Gascogne, vers le même Monarque, & il en étoit très-consideré; Gerard du Lau, Chevalier, accompagna Edouard, Roi d'Angleterre, dans son voyage de la Terre-Sainte; ce Prince l'envoya à Ortés l'an 1273, pour appaiser les mouvemens que Gatou, Vicomte de Béarn y avoit excité.

Arnaud Sequin, premier du nom du Lau, Chevalier Seigneur de la Baronnie du Lau & des lieux de Laqui, Geles, Lobe, Heloda, Gaube, Pujo, Montijos, Carrera, Castagner, Sufaus, Perquier, Badigos, Lilauhet, Montans, Caupet, Margaro, Coerbeoa, Halchet, de la Ville de

la Bastide & des Châteaux de Maupas & Mauléon, se rendit caution pour Gerard, Comte d'Armagnac, des pactes arrêtés l'an 1264, du mariage de ce Prince avec Marthe, fille de Gaston, Vicomte de Béarn; il fut caution en 1273 pour le même Vicomte de Béarn, des traités de paix qu'il fit avec Edouard, Roi d'Angleterre, Duc d'Aquitaine, & rendit hommage à ce Monarque le 13e. jour avant la fin du mois de Mars 1274, de ses Châteaux du Lau, de Pujo & de Caupet; on lit dans l'acte de cet hommage qu'il devoit au Roi le service de deux Chevaliers dans le tems de guerre, & que lorsque Sa Majesté passé sur ses Terres, il étoit obligé de lui donner un repas au Château de Badessan, & d'y faire servir une vache farcie, suivant l'ancien usage; le Seigneur de Miraumont étoit tenu de se trouver à ce repas, ayant à la main une chandelle allumée, de telle grosseur qu'elle pût durer pendant tout le repas; il devoit ensuite manger à la table des * Domestiques, ayant toujours devant lui sa chandelle allumée, & retourner à sa maison avec le reste de sa chandelle.

Arnaud - Guillaume, troisième du nom du Lau, Damoiseau, est nommé au rang des Gentilshommes du Béarn, qui s'obligerent en l'année 1286 de faire observer les conventions pour l'ordre de la succession en la Vicomté de Béarn.

Guillaume - Raimond du Lau, fut un des Grands de la Guyenne, à qui Edouard II, Roi d'Angleterre, Duc d'Aquitaine, écrivit en 1313, afin qu'il se rendit à son Armée de Gascogne, avec le plus grand nombre de gens de cheval, qu'il lui seroit possible; & en l'année 1325, ce même Prince écrivit à Arnaud du Lau, Che-

* Sans doute des Officiers étant à la suite du Roi, que l'on appelle *Nobiles Domestici*.

valier, touchant l'état de ses affaires en Gascogne.

Seguin, premier du nom, fils d'Arnaud Seguin, premier du nom du Lau, succéda à son pere dans la Baronnie du Lau, & dans les Terres & Châteaux cités ci-dessus, & en rendit hommage au Roi d'Angleterre : Constance de Béarn, qui prétendoit que l'hommage lui en étoit dû, fit assiéger son Château de Pujo, s'en empara, fit ravager ses autres Terres, prit prisonniers Arnaud Seguin, & Seguin du Lau ses fils, qui étoient en bas âge, les fit conduire au Mont de Marsan, où elle les retint jusqu'à ce qu'enfin leur pere en fût venu à un accord.

Les Barons du Lau furent les premiers de la Guyenne, qui, avec les Comtes d'Armagnac, quittèrent la Bannière d'Angleterre, & se vouèrent au service de la France. Ils ont servi successivement nos Rois, avec toute la valeur & tout le zèle qu'ils devoient à la gloire & à la grandeur de leur maison. Cette maison se partagea en un très-grand nombre de branches, & toutes également se font considérer par leurs services militaires, & s'allient dans les plus grandes maisons; quelques branches ne subsistent que pendant trois à quatre générations; celle qui possédoit le Château du Lau en Chalosse, & les Seigneuries de Pujo & Laqui, se fonda dans la maison de Castelnau-Castille par le mariage de Jeanne de Lau, sœur de Jean, Evêque de Bayonne, avec Raymond de Castelnau, qui porta le titre de Sire du Lau, & qui fut favori du Roi Louis XI, Grand Chambellan & Grand Bouteiller de France, Capitaine d'une Compagnie de cent Lances, Sénéchal de Guyenne, & Lieutenant Général pour le Roi dans les Comtés de

Roussillon & Cerdaigne, & dans la Ville de Perpignan.

Passons à la branche établie en Périgord. Amanieu du Lau, Damoiseau, tige de cette branche, & né cadet d'une branche cadette, servoit en l'année 1418 dans la Compagnie composée de 42 Ecuers, d'Arnaud Guilhem de Barbasan, Chevalier Banneret, son parent, dit le Chevalier sans reproche. Il signala sa valeur dans toutes les occasions. Le Roi Charles VII, par Lettres du 29 Nov. 1422, lui fit don de 400 livres, *pour le récompenser (termes du titre) de ses bons services dans les guerres, & notamment à Melun.* On le trouve en Périgord dès l'an 1429, où il épousa Honorete, fille de Elie de Sonnier, Damoiseau, & de noble Damoiselle Guillemette de Chastagnet, Dame des Hôtels & Seigneuries de Chastagnet & de Razes-Dorador, situées en la Vicomte de Rochechouart. Il paroît qu'Amanieu du Lau eut de grands biens du chef de sa femme. Il étoit Seigneur de la Côte, de la Rousseliere, Laborie, & Cofseigneur de l'Hôtel de Creiffac : il possédoit plusieurs fiefs & droits seigneuriaux dans la Châtellenie de Bourdeille & dans les anciens murs, & la motte du Château de cette même Ville : il comparut à la montre des Gentilshommes de la Baronnie de Bourdeilles, faite par Alain d'Albret, surnommé le Grand, Comte de Périgord. Il y est nommé le troisieme après le Baron de Bourdeille & le Seigneur de Broilhac. On trouve ensuite les Seigneurs d'Estournel, de Giron, de Cogans, de Plas, Montardi-Lascour, Arnaud du Lau, fils d'Amanieu, Archambault de Bourdeille, Seigneur de Montancé, les Seigneurs de la Porte, de Fayolle, de Jaubert, de Saint-Astier, de la Cropte, de Saint Gelais, & autres, le tout au nombre de 48. Arnaud II du nom du

Lau, Damoiseau, Seigneur de la Côte, la Roche, Creiffac, Botomere, Marnol & des Rouffelières, fils aîné d'Amanieu, épousa par contrat du 16 Avril 1460, Jeanne Guyonne, fille de Bozon-Guy de Royere, Damoiseau, & de noble Damoiselle Marie de Lubersac; Jean du Lau, frere d'Armand, est qualifié noble & puissant Seigneur, en un titre du 24 Août 1497. Arnaud III du nom du Lau, Damoiseau, Seigneur de la Côte, &c. petit-fils d'Amanieu, porte la qualité de noble & puissant en un titre du premier Janvier 1490. Il avoit épousé Marguerite, fille de noble Guy de Livenne, Seigneur de Verdilhès & Voufan en Angoumois, & de noble Jeanne de Tison: François I. du nom du Lau, Seigneur de la Côte, leur fils aîné, continua la postérité; Guillaume du Lau son puîné, Seigneur de Domezac en Angoumois, après avoir servi dans la compagnie de 50 lances des ordonnances du Roi, commandée par le Baron de Béarn, & dans celle du Comte de Lautrec, fut Gouverneur de Montignac-Charente en Angoumois. Elie & Jean du Lau ses freres, étant dans le dessein de sortir du Périgord, firent faire une enquête juridique, le 26 Mars 1509, touchant la noblesse de leur maison; les Gentilshommes qui paroissent dans cette enquête, y déclarent *que les Seigneurs du Lau établis en Périgord y étoient communement tenus & réputés pour être issus & descendus de la Maison & Baronnie du Lau au Pays de Béarn.* (Termes de l'acte.)

François I. du nom du Lau, Seigneur de la Côte, Creiffac, & la Roche en Périgord, & de la Vouture, la Carreliere, & de l'Hôtel noble de Salenert en Angoumois, épousa par contrat du 29 Janvier 1510, Jeanne Prevost-de Sanfac, Dame de Salenert, fille de Roland, Seigneur de

Touchimbert & Salenert, & de Guilhemine de la Haye ; de laquelle, entr'autres enfans, il eut François II. du nom du Lau qui suit, & Bernard du Lau, Seigneur de la Vouture, la Carreliere, & Cellette en Angoumois, qui servoit en l'année 1566 en qualité d'hommes d'armes dans la Compagnie des Ordonnances du Roi commandée par le Seigneur de la Rochefoucault ; il avoit épousé Anne fille de Jacques le Briséur, Seigneur de Gringnage & de Ville-sur-terre en Champagne & de feue Benigne de la Lauransane ; Josias du Lau, Chevalier, qualifié haut & puissant en plusieurs titres, leurs fils aîné, s'acquit la réputation de grand Capitaine ; Henri IV. du nom surnommé le Grand, Roi de Navarre, *en considération de ses bons & fidels services en guerre*, lui accorda la jouissance des Prieurés de Célettes & Villognon en Angoumois, par Lettres datées à Niort le 28 Janvier 1589 ; & Sa Majesté étant parvenue à la couronne de France, lui confirma ce don par autres Lettres du 4 Août de la même année. On le trouve attaché en l'année 1597 à Henri II du nom de Bourbon, Prince de Condé. La mère-rutrice de ce Prince l'honora de plusieurs Lettres, & l'invitoit le 16 Août 1597 de se rendre auprès du Prince son fils. Il avoit épousé Esther, fille de Guy de Goumard, Seigneur d'Agonnay & de Jeanne de Mortagne, Dame du Gagnon & de Rouffillon, de laquelle il eut Henri du Lau qui suit, & Isaac du Lau, qui épousa en 1614 Esther, fille de Gabriel de Livenne, Seigneur de Bouex, & de Susanne de Sainte-Maure : Henri du Lau, Chevalier, Seigneur de Célettes, Chambon & Chamniers, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1617, est fort connu dans les guerres de la Religion ; il s'acquit de la réputation dans les armes, & épousa, 1.^o Par

228 MERCURE DE FRANCE.

contrat du 6 Décembre 1611, Henriette, fille de Jacques de Fons, Seigneur Baron de Mirambeau & de Chamniers, & de Marie de la Porte; & en secondes nocés, par contrat du 9 Mai 1646, Elifabeth de Polignac; Dame de Sainte-Hermine & du Chenon, morte sans enfans. Sa premiere femme, *en considération du bien, honneur & grandeur de la maison du Lau*, lui donna en 1636; les acquisitions qu'ils avoient fait ensemble: il en eut cinq fils & quatre filles, dont l'une fut marice dans la maison d'Aubuffon. Armand du Lau son fils aîné, Baron de Chamniers, Seigneur de Chambon & Celettes, Maréchal des camps & armées du Roi, Colonel d'un régiment d'Infanterie, Gouverneur de Xaintes, Commandant pour Sa Majesté dans les Gouvernemens de Balaguer, Ager, & autres Places de la Conque, servit de la manière la plus distinguée depuis l'an 1639, jusqu'en 1652. Le Roi, de l'avis de la Reine Régente, l'honora de plusieurs Lettres. Sa Majesté l'assure dans l'une datée à Paris le 21. Décembre 1646. *qu'elle a une entiere satisfaction des services qu'il lui avoit rendus dans son armée en Catalogne, & lui dit qu'elle sera bien aise de le reconnoître aux occasions qui s'en offriront.* Il épousa par contrat du 30 Mai 1655, Sibille Jaubert de Saint Gelais, fille de François, Seigneur de Saint Severin & Allemans, & de Susanne de Raimond, de laquelle il n'eut que deux filles. La cadette fut mariée dans la maison de la Laurancie: l'autre épousa Armand du Lau, Marquis d'Allemans, son cousin.

Armand du Lau, Baron de Chamniers avoit deux freres qui formèrent la branche des Seigneurs de Celettes, la Brangerie, Lagebaton, Soulignone, Siguret, Maillou & celle des Seigneurs Barons de Saint-Jupien, Chambon, Pui-

faud, Nanteuil, Mandeuil, Vérine & Condoin en Angoumois : ces branches se sont alliées dans les maisons de Salebert, de Montalembert-de-Vaux, de Rieublanc, d'Aubusson, de Livenne, de Grimoard, de Lâge; de Ribereix, de Lambertie & de Lesmerie des Comtes de Choisy, & elles subsistent encore dans les personnes, de Henri du Lau, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Vaissaux, de Hénril Gaston du Lau aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de Normandie, d'Armand-Joseph du Lau, Seigneur de Chambon, Capitaine au même Régiment. & autres.

Reprenons la branche des Seigneurs de la Côte.

François II. du nom du Lau, Seigneur de la Côte & de la Roche en Périgord, de Bouffac, Meynallé & de Salenert en Angoumois, épousa par contrat du 9 Janvier 1542; Marthe de la Fillolie fille de Jean Seigneur de Burée; & de Gabrielle d'Aubusson fille de Jean d'Aubusson, Seigneur de Villac, Saint-Leger & Castelnouvel, & d'Habeau Ebrard fille de Raimond, Seigneur de Saint-Sulpice, & de Jeanne d'Esraing, de laquelle il eut cinq fils & quatre filles: les fils ont été Gaston du Lau, qui suit, Bernard, Seigneur de Bouffac, Gabriel, Seigneur de Meynallé, Gentilhomme d'Henri, Roi de Navarre, du depuis Roi de France, & Jean du Lau, Chevalier, Seigneur de Ecuyers, des Champs & de Landrodie, qui s'acquît la réputation de Grand Capitaine, & qui joignit à l'expérience militaire, le talent des négociations; il étoit très-estimé d'Henri de Bourbon, Roi de Navarre, il étoit à sa Cour en l'année 1577; ce Monarque l'honora de plusieurs lettres, il lui en écrivit

230 MERCURE DE FRANCE.

une datée à Nérac le 15 Septembre 1578, pour l'inviter de l'aller joindre à Bergerac le 26 du même mois, afin de l'accompagner à la rencontre de la Reine sa femme dans le meilleur équipage que la brièveté du temps pourroit le permettre: S. M. finit sa lettre en ces termes. *Pour que je m'assure que vous ne doutiez pas combien vous y serez le très-bien venu, & de bon cœur reçu; je finis celle-ci par la priere que je fais au Créateur, vous donner, Monsieur du Lau, ses saintes graces, votre affectionné ami HENRI.* Henri de Bourbon, premier du nom, Prince de Condé, l'envoya ensuite auprès du même Roi de Navarre, pour communiquer à Sa Majesté, la situation des affaires de l'Etat & de la Guerre; ses instructions sur cet objet, sont datees à Saint-Jeand'Angely, le 25 Avril 1579; il se maria en la même année dans la maison de la Rochefoucault. Sa postérité subsiste encore en deux branches, l'une établie au pays du Maine, en la personne d'Armand-Louis-Joseph, Baron du Lau, Seigneur de Bourchemin & de René, fils de feu Louis-Laurent du Lau, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Ayde-Major de la Gendarmerie, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, & de Bonne-Françoise d'Angelgen.

Gaston du Lau, Seigneur de la Côte, s'attacha à Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, dont il étoit très-estimé; il épousa par Contrat du 21 Janvier 1567 Marthe de Blois, fille de Pierre, Seigneur de Rouffillon, & de feu Atrienne de Jarrie, dont il eut deux fils & quatre filles mariées dans les maisons de Vigier, de Sonnier & Bruzac. Daniel du Lau, Chevalier, fils aîné de Gaston, fut Seigneur de la Côte, la Roche, Montardi, Allemans des Rivieres, &c Il épousa par Contrat du 11 Janvier 1600, Sibille Jaubert, Dame d'Allemans, de Montegrier & des Ri-

vieres, veuve de François de Gimel, Seigneur de Cazenac, & fille unique & héritiere de feu Denis Jaubert, Seigneur d'Allemans, & de la Châtellenie de Montegrier, & de Marguerite Jaubert, Dame d'Allemans, & petite-fille de Guy Jaubert, Seigneur d'Allemans, Montardi, &c ; & de Marguerite de Noailles, fille de Louis, Seigneur de Noailles, Montclar, Chambre, Lefpinasse, &c ; & de Catherine de Pierre Buffiere, fille de Pierre, Seigneur de Chateauneuf, & de Catherine, Vicomtesse de Comborn. Daniel du Lau eut onze enfans, sept fils & quatre filles ; il n'y en eut que deux qui se marièrent, sçavoir Isaac du Lau-Jaubert, tige des Marquis & Comtes d'Allemans, & Jean du Lau, Seigneur de la Côte qui suit : Isaac du Lau-Jaubert, Chevalier, Seigneur de Montardi, Allemans, Feidit, Montegrier, &c. épousa par Contrat du 4 Novembre 1642, & par dispense du Pape, Gabrielle Jaubert de S. Gelais sa parente, fille de François, Seigneur de S. Severin, & de Susanne de Raimond, Dame de Bourfac, dont il eut dix enfans, cinq fils & cinq filles, dont trois furent mariées dans les maisons de Raimond des Seigneurs de Narbonne, de la Faye des Seigneurs du Maine, & de Massacré ; des fils il n'y eut que l'ainé Armand du Lau, Marquis d'Allemans, qui se maria dans sa famille, suivant qu'on l'a vu, & Gabriel du Lau Seigneur de Savignac & Chateaurocher, qui prit femme dans la maison du Maz de Peyzac de la branche des Seigneurs de Chateaurocher en Poitou, & qui a eu deux fils, dont l'un s'est marié dans la maison de Jonvelle en Xaintonge, & l'autre dans la maison de Fonsèques en Poitou ; Jean du Lau, Chevalier, Seigneur de la Côte, de la Roche, Savignac, &c. est le troisieme ayeul du Comte du Lau qui donne lieu à cet article ;

232 MERCURE DE FRANCE:

il épousa par Contrat du 9 Novembre 1638
Eléonore de Beauchamps, Dame de Cherbon-
nieres, sœur de Benjamin de Beauchamps, Sei-
gneur du Breuil, marié à Silvie de la Roche-
foucault, fille d'Isaac, Seigneur de Roiffac, Mar-
ville, Janfac, Chevalon, &c, & de Jeanne de
Pons, & fille de feu Elie de Beauchamps, Sei-
gneur de Grandfief, Souvigny, du Breuil, &c,
& d'Antoinette de Chenel, fille de Guy, Sei-
gneur de Migré-les-Grois, & d'Anne de Polignac.
Jean Armand, Marquis du Lau, Seigneur de la
Côte, la Roche, Savignac, &c. ayeul du Comte
du Lau, épousa par Contrat du 7 Décembre
1700, & par dispense du Pape, Marie-Sibille du
Lau sa cousine issue de Germaine, fille d'Ar-
mand du Lau, Marquis d'Allemands, Baron de
Chamniers, Seigneur de Montardi, &c, & de
Susanné du Lau, Baronne de Chamniers, fille
d'Armand du Lau, dont on a parlé, Baron de
Chamniers, Seigneur de Chambon, Celettes,
&c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, &c.
& de Sibille Jaubert de S. Gelais.

M O R T S.

Dame Anne-Marguerite Caland, épouse de
Messire Barthélemi de Vanolles, Conseiller d'Etat
& ci-devant Intendant d'Alsace, mourut le 24
Juillet 1759 à Issy proche Paris. La famille de
Vanolles, anciennement & originaiement Van
Holt, transplantée du Pays de Gueldre en Fran-
ce, est connue depuis Jean Van Holt maître
d'Hôtel ou Majordome (*Architriclinus*) d'Ar-
noul, Duc de Gueldre, qui le fit en 1748
grand Trésorier du Duché de Gueldre, du Comté
de Zutphen, & de la Seigneurie de Cuyck. (*Voyez*

le quatrième Registre de la Noblesse de France où l'article de cette famille noble de Vanolles est traité avec étendue.)

Dame Genevieve-Charlotte le Noir, veuve de Messire René de Maupeou, Président au Parlement, est morte à Paris le 27 Aout, dans la quatre-vingt huitième année de son âge.

Louis-Joseph-Timoléon de Cossé, Duc de Cossé, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, fils de Jean-Paul-Timoléon de Cossé, Duc de Brissac, Pair de France, est mort en cette Ville le 29, dans la vingt-septième année de son âge.

Daniel, Marquis de Joyeuse, ancien Mestre-de-camp de Cavalerie, est mort en cette Ville le 28, dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

Messire Pierre Delpuech-de-Comeiras, Capitaine, Ayde-Major au Régiment des Grenadiers de France, mourut à Minden le 5 Aout dans la vingt-septième année de son âge, des blessures qu'il avoit reçues le premier à la bataille de Todenhausen, & fut inhumé le 6 avec les honneurs Militaires dans l'Eglise de S. Jean. Ce bon Officier est universellement regretté dans le Corps des Grenadiers de France, & de toutes les personnes qui l'ont connu. Il étoit second fils de Messire François Delpuech, Chevalier, Seigneur de Comeiras, Brigadier des armées du Roi, & de Dame Anne de Bedos, & frere de Jean-François Delpuech-de-Comeiras, Colonel du Régiment des Volontaires Etrangers de Clermont-Prince, de David, & Philippe-César Delpuech-de-Comeiras, Lieutenans en second dans les Grenadiers de France, & de Victor Delpuech-de-Comeiras, engagé dans les ordres sacrés.

L'Abbé de Fontenu, Docteur en Théologie

234 **MERCURE DE FRANCE.**
de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, est mort dans la quatre-vingt-quatorzième année de son âge.

Le nommé Annibal mourut à Marseille le 18, âgé de cent vingt-un ans. Il étoit né la même année de Louis XIV. Il avoit servi en qualité de soldat sur les galères du Roi. Il subsistoit d'une pension dont Sa Majesté l'avoit gratifié.

Messire Jean-Baptiste de Félix, Marquis de Muy, Conseiller d'Etat ordinaire, Sous-Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, Directeur général des Economats, est mort à Versailles le 23, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge.

N. de Gontault, Grand Chantre de l'Eglise Cathédrale de Chartres, Vicaire général du Diocèse, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de la Peyrouse, ordre de Cîteaux, Diocèse de Périgueux, mourut à Chartres le 2 Septembre, âgé de soixante ans.

Le sieur Melot, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Garde de la Bibliothèque du Roi, est mort à Paris le 10, âgé de 60 ans.

A V I S très - intéressant.

Le Cabinet de M. le Chevalier *Blondeau de Charnage*, ci-devant Lieutenant d'Infanterie, est composé de 931 Portefeuilles, contenant 44000 titres originaux, & un grand nombre de Généalogies & de renseignemens de titres anciens. Il contient d'ailleurs plus de 6000 titres distribués dans des boîtes par ordre alphabétique des noms des familles. Cette précieuse collection s'étend sur toutes les Provinces du Royaume, même sur des Royaumes & Etats étrangers, tels que l'Angleterre, la Flandre, l'Italie & la Suisse, tant pour

la Généalogie que pour l'Histoire, les Fiefs & le
Domaine du Roi.

M. *Blondeau de Charnage* se fera un vrai plaisir
de communiquer ces titres, sans toutefois per-
mettre aucun déplacement. Il ne délivrera aucun
original, mais seulement des copies en bonne
forme. Il est logé vieille rue du Temple, près
l'Hôtel de Soubise.

Il paroît que ce sera une chose utile au
Public, & singulièrement aux familles dont les
titres sont égarés, de sçavoir où retrouver la
plûpart de ces mêmes titres qui ont été recueillis
avec des soins & de la dépense, & qui ont été
mis en ordre avec tant d'exactitude. Je donnerai
donc peu-à-peu la Table alphabétique des noms
des familles dont les titres sont contenus dans
cette précieuse collection, avec le nombre des titres
concernans chaque famille. Je tâcherai de ménager
à la fin de chaque Mercure un espace de
quelques pages pour cet Article intéressant.

Le Recueil est divisé en cinq parties. Je com-
mence par celle des familles.

Comme cette collection, outre les titres,
comprend des Généalogies & des Renseignem-
emens, la lettre *R* sera employée pour marquer
les *Renseignemens*; la Lettre *G* pour marquer que
c'est une *Généalogie*; & la lettre *A* pour les *Ar-
moiries*.

NOMS DES MAISONS.	NOMBRE DES TITRES.
ABABOS.	1.
ABADIE.	3.
ABANCOURT. I. G. &	1.
ABBE' (L'). I. G. &	2.

236 MERCURE DE FRANCE.

NOMS DES MAISONS.	NOMBRE DES TITRES.
ABEILLE.	1.
ABELLARD.	1.
ABELLY.	6.
ABERNETY.	1.
ABILLON.	1.
ABONDE. I. G.	
ABOS (D').	6.
ABOT. I. G. &	1.
ABOVAL.	2.
ABRAHAM.	3.
ABREVOIRES (Des).	1.
ABSOLU.	2.
ABUSSON.	1.
ABZAC. I. G. &	3.
ACARD.	1.
ACARIE, R. &	6.
ACERE, R.	
ACHARD.	2.
ACHE' (d'). R.	
ACHER, R. &	1.
ACHERES, R.	
ACIER.	1.
ACIGNE', R. &	1.
ACRES (des). R. &	1.
ADAM.	17.
ADANEY.	4.
ADDE'E.	2.
ADELIN.	1.
ADELINE.	1.
ADJACETO.	1.

OCTOBRE. 1759. 237

NOMS

NOMBRE

DES MAISONS.

DES TITRES.

ADONVILLE. R.	
ADRON.	
AGAY (d'). R.	1.
AGASSE.	1.
AGAULT.	1.
AGES. (d'). I. G. &	3.
ACNEAU. R. &	2.
AGOBERT.	1.
AGOUT, & AGOULT.	3.
AGRON (d').	1.
AGROUB.	2.
AGUENIN. R. &	1.
AGUERRE. R.	
AGUESSEAU (d').	4.
AGUET (d').	1.
ACUILLENGUI (d').	1.
AGUINEE.	1.
AGUITON.	1.
AJASSON. I. G. &	1.
AICQ (d').	1.
AIDIE.	1.
AYELLE (d').	1.
AIGREMONT (d').	2.
AICUE. R.	
AILLY, ou ALLY.	6.
AILLIER (l').	1.
AILLON (d').	1.
AYMERAY.	5.
AYMERET.	1.
ATMERY, ou AIMERIG.	3.
AIMIER.	4.

338 MERCURE DE FRANCE.

NOMS DES MAISONS.	NOMBRE DES TITRES.
AYMINY. I. G.	
AYMON. J. A.	
AYMONNET. R.	
AISNE' (I').	
AING.	1.
AIRARD.	1.
AYRAULT.	5.
AYROLDE. R.	
AKAKIA.	5.

Faute à corriger dans le Mercure précédent.

Page 107. ligne 17. ils : lisez elles.

Dans le présent Volume.

Page 75. ligne 12. permise lisez permis.

Page 91. ligne 15. ou le reste: lisez tout le reste.

Même p. ligne 20 , après calculer mettez un point.

Dans quelques Exemplaires de ce même Volume.

Page 171. ligne 13. ses termes: lisez ces termes.

Page 174. l. première. la rétablir: lisez le rétablir.

Page 175. l. 15. & principiis: lisez Et Principiis.

Page 180. l. 12. ad qui capiat: lisez & qui capiat.

Page 186. ligne 10. & peu colorée: lisez & un peu colorée.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure du mois d'Octobre, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Septembre 1759. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.
ARTICLE PREMIER.**PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.**

L E Singe à la Cour, Fable.	Page 1
Epitre de M. M ^{***} . à son moineau.	
Stances à Madame la Princesse de C ^{***} .	9
Madrigal sur les mains de Mad ^{me} de M ^{***} .	10
Vers à Madame la Duchesse D ^{***} . Sur son mariage.	<i>Ibid.</i>
Imprécation contre un indiscret.	14
La Bergere des Alpes. Anecdote moderne.	16
A Madame L. P. D. C. qui avoit perdu un Coq qu'elle aimoit beaucoup.	54
Epitre à M. M ^{**} . M ^{***} .	56
Réponse de l'Auteur du Mercure sur une question qui lui a été faite.	63
Epitre à Madame ^{***} .	67
Enigme & Logogryphe.	71
<i>Logogryphus</i> & Chançon.	72

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Fables de M. Gay, suivies du Poëme de l'éventail.	73
Doutes sur la Dissertation de M. de Guignes.	86
Histoire générale des Guerres.	91
Discours à la louange du Roi, établi & fondé à perpétuité par l'Université de Perpignan.	98
Abrégé de l'Histoire universelle de J. A. de Thou.	121
César au Sénat Romain, avant de passer le Rubicon. Poëme.	134

240 MERCURE DE FRANCE.

Annonce des Livres nouveaux. 138 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

MÉDECINE.

Seconde Lettre de M. de la Condamine,
pour servir de réponse a la seconde Lettre
de M. Gaillard & à son défi. 145

ACADÉMIES.

Programme de l'Académie Française. 169
Séance de celle de Lyon. 171
de celle de Dijon. 172
de celle de Montauban. 176
de celle d'Amiens. 180

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

Exposition des nouveaux ouvrages de Pein-
ture &c. au salon du Louvre. 183
Prix remportés par les Élèves de l'Académie
de Peinture &c. 192
Nouvelles Gravures. 193

ART. V. SPECTACLES.

Opéra. 195
Comédie Française. *Ibid.*
Comédie Italienne. 197
Extrait de *l'Amant statue*, intitulé *Opéra-
Comique.* *Ibid.* & suiv.
Concert Spirituel. 200
Supplément à l'Article Médecine. *Ibid.* & suiv.

ART. VI. Nouvelles Politiques. 203

La Chanson notée doit regarder la page 72.

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

